

## Table des matières

<b>Programme du Colloque</b>	<b>Page</b>	<b>2</b>
<b>Synthèse</b>	<b>Page</b>	<b>3</b>
<b>Interventions et tables rondes</b>		
• <b>M. Yves Lemaire</b>	<b>Page</b>	<b>9</b>
• <b>Mme Viviane Reding</b>	<b>Page</b>	<b>15</b>
• <b>M. Marc Ferro</b>	<b>Page</b>	<b>32</b>
• <b>Offre en enseignement scolaire international</b>	<b>Page</b>	<b>44</b>
• <b>M. Pierre-André Wiltzer</b>	<b>Page</b>	<b>78</b>
• <b>M. Emmanuel Lamy</b>	<b>Page</b>	<b>81</b>
• <b>Demande en enseignement scolaire international</b>	<b>Page</b>	<b>84</b>
• <b>M. François-Xavier d'Aligny</b>	<b>Page</b>	<b>122</b>
• <b>Mme Claudie Haigneré</b>	<b>Page</b>	<b>142</b>



## 50<sup>ème</sup> Anniversaire du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye

COLLOQUE du 14 mars 2003

### ***L'enseignement scolaire international des langues et cultures, vecteur d'emploi et de progrès social dans l'Europe élargie***

- 9h00 Accueil
- 9h30 **M. Yves Lemaire**, Proviseur, Lycée International de Saint-Germain-en-Laye
- 9h45 **Mme Viviane Reding**, Membre de la Commission Européenne, responsable de l'Education et la Culture
- 10h30 **M. Marc Ferro**, historien : « *Une histoire de l'Europe* »
- 11h30 Table ronde : **Offre en enseignement scolaire international des langues et cultures**  
Modérateur : Recteur **Gérard-François Dumont**, Professeur à la Sorbonne  
Intervenants : **Dr. Roland Jerzewski**, Chargé de la Coordination scolaire germano-polonaise, Berlin  
**M. Jean-Pierre Maillard**, Proviseur, Lycée Jean Jaurès, Reims, ancien Proviseur du Lycée International  
**Dr. John Mewissen**, Proviseur Adjoint, Lycée de Wassenaar, Pays-Bas  
**M. Gilles Vial**, Chargé de mission, Délégation aux Relations Internationales et à la Coopération (DRIC), Ministère de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche.  
Questions et réponses.
- 13h00 Message de **M. Pierre-André Wiltzer**, Ministre Délégué à la Coopération et à la Francophonie
- 14h30 **M. Emmanuel Lamy**, Maire, Saint-Germain-en-Laye
- 14h45 Table ronde : **Demande en enseignement scolaire international des langues et cultures**  
Modérateur : Recteur **Gérard-François Dumont**, Professeur à la Sorbonne  
Intervenants : **M. Philippe Camus**, Président Exécutif, EADS représenté par **M. Pierre-Henry Ricaud**, Senior Vice President, Directeur Fusions & Acquisitions  
**M. Jean-Louis Chateau**, Directeur des Cadres Dirigeants, Aventis  
**M. Günther Fleig**, Membre du Directoire, DaimlerChrysler  
**M. Philippe d'Iribarne**, Directeur de Recherche, CNRS  
**M. Dominique Pépin**, Directeur Formation Groupe, Saint-Gobain  
Questions et réponses
- 16h15 **M. François-Xavier d'Aligny**, Président, Fondation des Amis du Lycée International
- 16h45 Message de **Mme Claudie Haigneré**, Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies

## Synthèse

- Le défi de l'international est un enjeu fondamental qui, en tant que tel, nécessite des réponses de fond et de long terme, tout spécialement au niveau de l'éducation et de la formation des enfants. Bien que ceci soit accepté et reconnu depuis de nombreuses années, l'offre européenne reste encore très inférieure en quantité et en qualité à la demande. L'évolution sociale, culturelle, économique et communautaire de notre monde ne fait qu'accroître ce déficit.

Dans ce contexte, ce défi de l'international n'est pas restreint à quelques élites, mais il s'impose quotidiennement à chacun de nos concitoyens (internet, médias, plus d'un Français travaille pour l'exportation, etc. ...).

Le relever est non seulement un problème de connaissance des langues, mais, de manière plus fondamentale et tout autant concrète, une question de compréhension des différentes cultures. La capacité à faire face au multiculturalisme – qui est un fait incontestable de notre monde – est profondément déterminante au regard de la solution des conflits, de l'ouverture sur le monde, du succès des négociations commerciales, et, par opposition, des conservatismes, des peurs, des corporatismes, etc. ... La maîtrise de langues étrangères n'est qu'un constituant, certes indispensable, parmi d'autres de cette capacité à vivre le multiculturalisme. « Il ne suffit pas de connaître des langues pour connaître leur cultures ». C'est plus autour de problèmes culturels que de problèmes linguistiques que se cristallisent les conflits, les échecs, etc...

- Il y a unanimité pour considérer – et pour constater – que le multiculturalisme est source de progrès et d'enrichissement social et économique. Loin de viser une culture unique, les entreprises représentées (Aventis, DaimlerChrysler, EADS et Saint-Gobain), qui ont des histoires, des traditions, des positionnements différents, ont toutes pour objectif d'accepter, de soutenir et de développer les différentes cultures existant en leur sein. Elle consacrent

toutes à cet objectif des budgets de formation très significatifs, formation qui est délivrée à l'ensemble de leurs échelons hiérarchiques.

- Ceci pose d'ailleurs la question de la responsabilité vis-à-vis de ce type de formation : doit-elle être du ressort du service public ou du secteur privé, du monde de l'enseignement ou des entreprises ? Il apparaît qu'une demande forte est adressée à cet égard à l'enseignement scolaire public.  
(L'ambition du multiculturalisme dans le respect et l'apprentissage des cultures des autres est ancrée dans les textes fondamentaux de l'Union Européenne.)
- A contrario, il ressort également de nos débats que toute attitude de refus ou toute situation d'incompréhension ou de mécompréhension de la culture d'autrui conduit inexorablement, et souvent très rapidement, à des échecs sociaux ou économiques significatifs.
- L'apprentissage des langues étrangères - vecteur nécessaire mais non suffisant de l'ouverture au multiculturalisme – doit débuter dès le plus jeune âge. Si chacun admet depuis longtemps que l'apprentissage des langues étrangères est d'autant plus facile qu'il est effectué tôt, l'expérience et les progrès réalisés dans la pédagogie de l'enseignement des langues montrent également que la personnalité des jeunes enfants ne souffre pas, mais au contraire s'enrichit considérablement au contact régulier dès le plus jeune âge de cultures et de langues étrangères.  
D'autre part il est prouvé que plus un jeune enfant apprend des langues, plus il lui est facile d'en apprendre d'autres.
- Les entreprises considèrent certes l'anglais comme indispensable, elles n'en soulignent pas moins l'extrême valeur ajoutée d'une troisième langue. Les chances offertes à des salariés de tous niveaux sont clairement démultipliées au bénéfice de ceux, quelle que soit leur place dans la hiérarchie, qui ont investi dans un apprentissage efficace de plusieurs langues.  
Les autorités européennes également privilégient l'objectif de «langue maternelle + 2» : la langue maternelle au motif de l'enracinement, les 2 langues

étrangères au chapitre de l'efficacité économique, de la réponse aux défis sociaux, culturels et économiques de l'international, de la mobilité, etc. ...

- L'international, qu'on le veuille ou non, concerne l'ensemble de nos populations – qu'il s'agisse de la couverture médiatique des événements du monde, d'internet, des conférences téléphoniques entre plusieurs endroits du monde, de négociations entre entreprises, etc. ... - et il n'est plus possible de prétendre que les expatriés seraient les seuls bénéficiaires d'une éducation véritablement internationale.  
Bien au contraire, les évolutions des modes de travail, les mesures mises en œuvre par les entreprises dans le cadre de la conduite du changement, etc. ... concernent chaque salarié local.  
Il en résulte que l'enseignement scolaire international est une nécessité non seulement pour une minorité (expatriés, familles binationales, etc. ...) mais pour une vaste majorité de la population.
- Les établissements scolaires véritablement internationaux sont à l'évidence non seulement mieux placés, mais encore les seuls à pouvoir répondre à ces nécessités et demandes dès le plus jeune âge de connaissance d'autres cultures et de maîtrise de plusieurs langues.
- Le système des Sections Internationales est clairement le modèle le plus élaboré en la matière et le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye, seul établissement scolaire public en Europe à pouvoir se référer à 50 années d'expérience d'enseignement international, témoigne par l'excellence de ses résultats à l'Option Internationale du Baccalauréat de l'efficacité et de l'excellence autant culturelle que linguistique de ce modèle.
- La présence dans une région d'établissements scolaires internationaux fait dès lors partie des infrastructures de base indispensables pour la population locale comme pour les étrangers au même titre que les moyens de transport et de communication, les aides fiscales, etc. ...  
Ceci est démontré positivement par le succès économique des rares régions qui possèdent de tels établissements et négativement par les refus d'entreprises

d'investir, voire leurs décisions de réduire leurs effectifs dans celles qui n'en disposent pas.

Il n'est évidemment pas question d'implanter de tels établissements en dehors de tout projet d'ensemble. Il est en revanche urgent de combler les lacunes les plus criantes face à des besoins clairement existants (l'Est de Paris, Toulouse par exemple en France) et, par ailleurs, de concevoir l'instauration de tels établissements dans le cadre global de plans de développement spécifiques.

- Le modèle du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye est articulé autour des principaux éléments suivants :
  - un établissement public français
  - préparant à un Baccalauréat français général (L, ES ou S), incluant l'Option Internationale du Baccalauréat (O.I.B.), reconnu comme Baccalauréat local dans chacun des pays associés, et dont certaines épreuves sont passées dans la langue du pays de la Section Internationale concernée
  - dans lequel une partie de l'enseignement est délivrée dans le cadre de Sections Internationales (il y en a actuellement 12 au Lycée International de Saint-Germain-en-Laye)
  - dans la langue et selon les programmes du pays de la Section
  - par des enseignants natifs du pays concerné qui ont passé leur diplôme d'enseignant dans ce pays.
  - Les élèves arrivant au Lycée sans parler français sont pris en charge pendant un an dans le cadre des classes de « français spécial » dont la pédagogie développée depuis 50 ans les amène en un an à pouvoir suivre ensuite les cours délivrés en français sans problème particulier.
  - Le français et la langue du pays de la Section sont considérés pédagogiquement comme deux langues de base, à statut égal, la troisième et la quatrième langue étant, de fait, les première et deuxième langues étrangères.
  - Enfin, un établissement qui débute à la Maternelle et applique ce modèle pédagogique de cette classe jusqu'en Terminale.

- Nos débats ont clairement démontré le déficit considérable de l'offre face à la demande. Ce déficit est par ailleurs d'autant plus croissant que la demande concerne maintenant une très vaste majorité de la population et non plus seulement une minorité de salariés (expatriés, familles binationales) de quelques grands groupes internationaux. Il est donc urgent de prendre les mesures permettant de le combler : faute de le faire, ce seront d'autres pays qui connaîtront l'accroissement du niveau de l'emploi et le progrès social dont l'enseignement scolaire véritablement international est le vecteur.

- Le principal problème que font valoir certains pouvoirs publics pour ne pas mettre en place soit des établissements publics à Sections Internationales du type de celui de Saint-Germain-en-Laye soit des Sections Internationales dans des établissements publics existants résiderait dans la difficulté de procéder à des transferts internationaux de maîtres.

Il est difficile de souscrire à cette argumentation dès lors que, dans le cas des Sections Internationales, les enseignants étrangers sont recrutés sans difficultés par les Sections dans leur pays d'origine.

Une action en profondeur au niveau des enseignants paraît donc devoir être réalisée très rapidement, les succès remportés jusqu'ici dans les rares établissements publics à avoir des Sections Internationales étant particulièrement encourageants et probants à cet égard.

- L'excellence en matière d'éducation scolaire internationale des cultures et langues que délivre le modèle des établissements publics à Sections Internationales – dont le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye, grâce à ses évolutions permanentes depuis 50 ans, est l'emblème – est un témoignage incontestable de réussite et constitue la référence incontournable en la matière.

Accroître le nombre d'établissements à Sections Internationales est clairement une question de volonté et de responsabilité politiques, du ressort aussi bien de états que des régions. Au même titre que le bassin de Saint-Germain-en-Laye, ces dernières seront les premiers bénéficiaires économiques, sociaux et culturels de la présence de tels établissements, dont l'expérience montre qu'au

delà de leur propre périmètre ils ont un rayonnement fort sur d'autres établissements de la région, contribuant en cela à la création d'un véritable pôle d'excellence et de progrès.

**Monsieur Yves Lemaire**  
**Proviseur, Lycée International de Saint-Germain-en-Laye**

Je voudrais remercier chacun d'être ici ce matin, remercier les personnalités qui sont à la fois dans la salle et qui seront sur le plateau tout à l'heure pour nos débats, remercier les participants de leur intérêt pour nos travaux, et puis remercier naturellement très chaleureusement la Fondation des Amis du Lycée International pour avoir pris l'initiative de notre rencontre d'aujourd'hui. En ce 14 mars 2003, ce 7<sup>o</sup> colloque organisé par la Fondation des Amis du Lycée International a la particularité d'être celui du Cinquenaire : il y a 50 ans, se créait dans ces lieux - il y avait 8 élèves - ce qui était l'école du SHAPE et qui peu à peu est devenu à travers plusieurs dénominations historiquement repérables le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye. C'est donc une histoire de 50 ans que nous sommes fiers de fêter cette année.

Notre colloque est organisé par la Fondation des Amis du Lycée International et porte sur l'enseignement international. C'est assez dire que le lien est évident entre le Lycée et cet enseignement. C'est aussi dire que le Lycée International ne se comprend pas hors de la problématique complète et globale de l'enseignement international en France dont il est quelque part le promoteur et la figure de proue. Dès lors il ne peut pas y avoir, semble-t-il, de réflexion sur l'enseignement international, sur les Sections, sur l'O.I.B. - on y reviendra tout à l'heure - qui fasse l'économie de la prise en compte de ce Lycée qui est le seul lycée de France à ne posséder que des Sections Internationales, même si, et bien heureusement mais malheureusement de façon d'ailleurs insuffisante, d'autres lycées ont des Sections nombreuses et de grande qualité.

Je vais faire une introduction qui ne sera pas celle que ferait un savant sur les Sections, mais qui serait celle du Proviseur d'un lycée. Qu'est-ce qu'on constate quand on est dans ce Lycée ? Je crois qu'il faut qu'on ait un certain nombre de choses à l'esprit. On constate d'abord qu'à un public particulier correspond un projet pédagogique particulier parfaitement adapté. On ne rentrera pas dans le détail des choses mais je crois qu'il faut rappeler pour ceux qui ne le savent pas, ou pas

précisément, que notre spécificité est naturellement celle du double enseignement : enseignement français, auquel s'ajoutent en 2 matières jusqu'à huit heures d'Enseignement National dans toutes les Sections. C'est dire que nous ne sommes pas un lycée de langues ou un lycée littéraire mais un lycée français général avec des filières de toute nature, littéraire, économique et scientifique, auxquelles s'ajoute une spécificité internationale. Je voudrais dire sur le projet pédagogique adapté du Lycée International que l'offre scolaire de cet établissement est tout à fait abondante:

- l'enseignement français auquel est ajouté l'enseignement national ;
- un nombre d'options, d'ateliers, de clubs, à la fois dans le domaine théâtral, musical, linguistique, poétique, de photographie extrêmement important ;
- nous sommes, au niveau de l'expérimentation, certainement un des rares lycées à proposer un cours de philosophie en 1<sup>o</sup> L ;
- nous consacrons des moyens importants en Terminale pour que nos élèves puissent accéder aux classes préparatoires quelles qu'elles soient.

C'est dire à quel point l'ensemble de la communauté de cet établissement est attachée à une offre qui est de qualité, qui est variée, qui est abondante et dont je souhaite naturellement qu'elle soit adaptée.

Pour répondre à cette offre, on a créé une structure particulière. Vous êtes dans un établissement qui a un lycée, c'est d'ailleurs sa dénomination, qui a un collège et qui a une école, une maternelle. D'autre part, il y a aussi 700 élèves externés : ce sont ces petits, qu'il ne faut jamais oublier, qui sont dans 240 écoles du secteur et qui viennent 2 demi-journées par semaine ici suivre l'Enseignement National. Ces 700 petits existent, ils font partie de notre institution, ils créent aussi l'âme de cet établissement, et cette structure mise en place il y a une vingtaine d'années fonctionne à merveille et est d'ailleurs elle-même à saturation. Donc ce Lycée propose un enseignement varié et, me semble-t-il, adapté.

Il propose aussi, et il faut le dire et remercier chacun des acteurs, une vie culturelle exceptionnelle. Sans entrer dans le détail, se monte chaque année dans cet établissement une vingtaine de pièces de théâtre, nous avons 3 orchestres (deux classiques et un orchestre de jazz), il y a des expositions constantes de toutes natures (la salle des expositions est retenue effectivement du mois de septembre au

mois de juin) : cette activité culturelle, qui est un plus, n'est pas quelque chose qui se sur-rajoute à l'enseignement du Lycée, elle en fait partie intégrante parce qu'elle rassemble autour d'un certain nombre de projets tous les élèves de tous âges, de toutes Sections et de toutes nationalités. Ceci est extrêmement important et cela fait partie naturellement de l'âme du Lycée. J'y ajouterai, et je salue ici les Présidents et les membres des associations, que ce Lycée est le siège de 19 associations différentes, qu'elles soient des associations de parents pour organiser l'Enseignement National ou toute une série d'associations que je ne nommerai pas mais que je remercie et qui, dans des domaines particuliers, donnent sa couleur et sa vie au Lycée.

Au total, ce Lycée offre un établissement où il y a une communauté qui existe de la maternelle à la Terminale (nous avons perdu les classes préparatoires malheureusement il y a quelques années), une communauté structurée autour de 12 Sections, qui a cette année des élèves de 51 nationalités différentes (48 l'an dernier) et qui structure avec le réseau - parce qu'autour du Lycée il y a des écoles, des collèges partenaires - un ensemble de 3.800 élèves.

Qu'est-ce qui fédère précisément cet ensemble extrêmement important ? L'enseignement dont je viens de parler, la vie culturelle dont je viens de parler, ainsi que, d'une manière assez profonde, et je crois que c'est extrêmement important, l'adhésion à des valeurs communes : des valeurs qui sont bien sûr la réussite scolaire et l'excellence scolaire, l'excellence intellectuelle, ceci est tout à fait clair ; mais aussi, à un moment où les autorités de l'Etat s'inquiètent des dérives communautaires que connaît notre pays, éventuellement d'ailleurs du risque d'affrontements communautaires que la situation internationale actuelle risque d'induire, nous vivons dans un établissement qui permet à chaque élève, à chaque famille aussi, tout en gardant un enracinement linguistique, culturel national, je crois qu'on peut oser le mot, extrêmement fort, extrêmement important, qui permet effectivement d'adhérer profondément à l'enseignement français. S'il y a un miracle du Lycée International, c'est bien cela, c'est que chacun est naturellement attaché à sa langue, à sa Section, à sa culture, mais en même temps adhère profondément et de façon unanime à l'enseignement français, républicain qui est le nôtre, sans que cela pose de problème majeur et sans naturellement qu'il y ait le moindre problème

quant à l'affrontement des communautés ou la tolérance. 51 nationalités, toutes opinions politiques, toutes confessions religieuses confondues.

Alors pourquoi ce colloque puisque le tableau est quand même, me semble t'il, plutôt positif ? Je dirais pour deux raisons.

D'une part pour offrir, pour ouvrir des perspectives à la **réflexion**. La force du Lycée, c'est d'avoir répondu à des demandes extrêmement hétérogènes. Je crois qu'on peut dire, si on analyse la situation, qu'au niveau de notre public, parce que c'est bien de lui dont il est question, que cette hétérogénéité est en train de croître. On le voit bien parce que c'est lié à la mobilité à la fois en Europe et dans le monde entier, c'est lié au fait, on le voit dans certaines Sections alors qu'il y a encore une quinzaine d'années pratiquement tous les parents d'élèves de chaque Section, les couples, étaient d'une même nationalité, qu'il y a de plus en plus de couples bi-nationaux.

Et puis parce que les apprentissages, les connaissances linguistiques de nos élèves deviennent extrêmement variés. On pourrait consacrer quasiment tout un colloque, on l'a déjà fait d'ailleurs, à ce sujet. Si on prend l'exemple de l'anglais, je crois que distinguer d'un côté l'Enseignement National et d'un autre côté la LV1, langue vivante 1 et langue vivante 2, ce n'est pas inintéressant mais c'est largement insuffisant. On s'aperçoit que dans l'Enseignement National les collègues sont amenés à distinguer des groupes 1 et des groupes 2 en fonction de l'excellence, à avoir des ressortissants naturellement britanniques et anglophones mais aussi à offrir cet Enseignement National à des Français qui ont effectivement un niveau de langue de grande qualité. Puis quand on regarde du côté français, notre distinction traditionnelle de langue 1 et de langue 2 paraît obsolète ; elle est pratique parce qu'il faut bien gérer l'établissement, mais cela dit elle recouvre un nombre de groupes de 1 à 6 ou à 7 suivant les années et suivant les niveaux qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Si on veut faire notre travail, à la fois du point de vue linguistique mais aussi d'apprentissage scientifique, et j'y tiens beaucoup, il faut qu'on analyse perpétuellement du point de vue qualitatif le public qui est intéressé par le Lycée pour répondre effectivement à ses besoins.

Donc je crois qu'un colloque, et les six colloques précédents l'ont prouvé de façon tout à fait claire, doit effectivement ouvrir à la réflexion des perspectives pour résoudre les problèmes qui sont liés à l'hétérogénéité de notre public, et elle sera croissante.

Seconde raison à ce colloque : il y a dans cette salle, et je les remercie de leur présence, des décideurs politiques, des responsables des Etats partenaires. Il faut à travers ce colloque ouvrir des chantiers à l'**action**. Il faut répondre, on y reviendra toute la journée, quantitativement à la demande, à la demande quantitative de familles et d'élèves qui sont de « vrais internationaux » et qui ne trouvent pas de place ici. Il y a de quoi, tout le monde le sait, créer à quelques kilomètres d'ici un établissement de même taille et qui serait de même qualité. Il y a autant d'élèves de qualité dans l'établissement qu'en dehors et je crois qu'il faut les prendre en compte.

Et puis il y a ce Lycée : permettez au proviseur, qui a eu un conseil d'administration hier soir, de rappeler que ce Lycée a actuellement, malgré ses qualités, je dirais 3 chantiers auxquels il faut bien répondre à un moment. Ce Lycée a une **dotacion budgétaire** un peu courte encore et qui nous fait vivre avec difficulté, je crois qu'il faut le savoir. Nous avons une dotation qui est très bien pour faire fonctionner un lycée, mais pas pour faire fonctionner un centre culturel, et nous le faisons fonctionner aussi, et donc nous sommes effectivement en difficultés, matérielles, financières, au niveau des personnels. D'autre part, nous avons un **statut juridique** auquel il faut penser. Les rapports se sont accumulés, on connaît la situation, on sait que les Sections Internationales datent de 1981, le texte est probablement à revoir, on sait que le statut du Lycée laisse dans l'ombre toute une série de questions comme l'école, comme les externés, comme les activités culturelles, comme le lien avec les associations et je crois qu'il faut, du point de vue juridique, que le Lycée trouve un jour son assise. Et puis vous me permettez de terminer par un sujet qui me tient à cœur et qui est la clé de voûte de notre système, c'est l'**O.I.B** (Option Internationale du Baccalauréat). L'O.I.B. existe, il attire beaucoup de monde, il fonctionne bien, ici comme dans d'autres lycées, je pense à Honoré de Balzac dont le proviseur est là, à Lyon, Fernay-Voltaire, Valbonne ; c'est un système qu'on dit compliqué, oui peut-être, qu'on dit cher, je n'en suis pas sûr, mais en tout cas **qui a fait ses preuves**. Qu'il faille le réformer sur un point ou deux, on peut l'imaginer, mais je crois qu'il faut qu'on n'abandonne pas ce qui est le fonds de l'O.I.B qui est quand même cette chose extraordinaire qui fait que le baccalauréat français - c'est un examen français - donne à nos partenaires étrangers, par substitution, la main, naturellement en collaboration avec nos inspecteurs généraux, sur deux matières.

Ce fondement de l'O.I.B. et des deux épreuves de substitution me semble tout à fait important et je crois que les chantiers à la fois matériels, juridiques et de certification du Lycée sont des chantiers qui existent, que tout le monde connaît, que tout le monde a en tête, mais je pense qu'il est du souhait de l'ensemble de la communauté que je représente ici de voir avancer ces dossiers.

Et puis, je crois qu'il faut le dire en conclusion et je m'arrêterai là, les autres Sections Internationales, qu'elles soient de cette académie - je pense à Sèvres, à Buc dans un autre cadre -, à celles par exemple d'Honoré de Balzac dans l'académie de Paris ou à d'autres grands lycées, voient leurs effectifs croître lentement. Peut-être y a-t-il donc une politique volontariste à avoir dans ce domaine, et j'aimerais effectivement que cet ensemble de préoccupations avance.

Donc en vous remerciant encore d'être présents aujourd'hui, je souhaite naturellement que ce colloque permette par une prise de conscience plus aigüe à la fois de nos acquis, qui sont réels, et de nos problèmes, qui ne le sont pas moins, même si on les résout jour après jour, de tracer les perspectives qui feront entendre à la fois au niveau national, bien sûr, nous sommes un lycée d'Etat, au niveau européen, c'est le titre du colloque, et au niveau international la vocation qui est la nôtre.

**Madame Viviane Reding**  
**Membre de la Commission Européenne**  
**responsable de l'Education et de la Culture**

Mesdames, Messieurs, bonjour.

Je suis très honorée de pouvoir être parmi vous pour la célébration du Cinquantième anniversaire d'une école grande, grande dans le sens de l'enseignement qu'elle donne à des milliers de jeunes qu'elle prépare pour l'avenir. Et préparer les jeunes pour l'avenir, c'est exactement la charge qui m'incombe dans la Communauté Européenne. Votre colloque vient à un moment très décisif pour l'avenir de la construction européenne : vous savez que la Convention est en train d'élaborer un nouveau traité, vous savez que l'Europe est en train de s'élargir de 10 nouveaux membres, c'est donc un moment crucial parce que l'Europe se trouve à la croisée de nombreux chemins. C'est aussi un moment fondamental pour l'éducation.

Ce domaine, comme vous le savez, occupe une place de plus en plus grande sur le plan européen, même si l'Education en tant que telle reste dans la subsidiarité, c'est-à-dire reste de la compétence exclusive des Etats membres. Mais la coopération européenne s'est intensifiée en matière d'éducation au cours de ces 10 dernières années alors que, bien que cela puisse paraître surprenant aujourd'hui, ce domaine était absolument absent du traité fondateur de l'Union Européenne qui était un traité surtout fondé sur l'économique. Or les politiques citoyennes ne sont en train de se développer que depuis quelques années et l'économie vient seulement de se rendre compte que sans éducation elle ne peut pas exister. Il a fallu attendre le Traité de Maastricht pour que l'Europe de l'éducation soit vraiment prise en considération, et même en fait attendre l'année 2000 avec le Conseil Européen de Lisbonne qui a été un tournant très important. Pourquoi ? Parce que nos Chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde. Alors qui dit économie de la connaissance, dit d'abord connaissance comme base de tout développement



économique et social ; ensuite remédier à tous les déficits qui existent dans nos états membres en matière d'éducation et de formation.

En effet l'Europe ne peut pas être seulement un grand marché ou un espace d'une monnaie commune. Elle doit être une communauté de destins réunis autour de valeurs fortes, elle doit être un projet dynamique dans lequel l'éducation, la recherche, l'innovation, les technologies de l'information et de la communication ont leur place, non pas parce qu'elles sont un but en soi mais parce qu'elles sont des instruments pour rassembler les êtres humains, les citoyens dans une même famille. Et cette Europe de la connaissance s'inspire d'ailleurs des valeurs fondamentales des Européens : liberté, respect des droits de l'homme, démocratie, justice sociale, solidarité. Et elle repose, pour faire passer ces messages, pour faire passer ces valeurs, sur une école démocratique ouverte à tous. Et c'est très important, ce « ouvert à tous », parce que cela nous diffère d'autres continents dans le monde. Une école de la réussite de tous aussi, particulièrement attentive aux jeunes les plus défavorisés, adaptée à la lutte contre les ségrégations sociales, urbaines, culturelles ou ethniques qui génèrent trop souvent la violence, vous le voyez aussi dans votre pays.

Le sommet de Lisbonne donc, que je viens d'évoquer, a enclenché un processus dynamique qui repose sur une coordination du travail entre les Etats membres et les institutions européennes, et cela pour de nombreuses années. Nous avons des objectifs stratégiques qui doivent permettre l'épanouissement de la personne, le développement de la société et l'essor de l'économie. Ils sont au nombre de 3 :

- le premier, c'est la qualité et l'efficacité de nos systèmes de formation dans l'Union. C'est la raison pour laquelle nous avons commencé à comparer les résultats de cet enseignement. Nous comparons ce qu'un jeune dans les différents pays sait faire en matière de langues étrangères à l'âge de 15 ans, ce qu'un jeune sait faire en mathématiques ou en sciences à l'âge de 13 ans, comment un jeune sait analyser un texte dans sa langue maternelle à l'âge de 14 ans, pour voir où les différents systèmes se placent, non pas pour déterminer le premier de classe, mais tout simplement pour voir où se trouvent les déficits et pour pouvoir les combler au plus vite.

- deuxièmement faciliter l'accès de tous aux systèmes d'éducation et de formation. Nous avons trop peu de jeunes, nous ne pouvons pas nous permettre d'en perdre en route. C'est une perte pour la personne humaine, c'est une perte aussi pour la société. Et d'ailleurs je vais y revenir encore une fois, les 18% de jeunes qui, en moyenne européenne, quittent l'école sans avoir rien appris, sont 18% de problèmes tout au long de la vie pour la société.
- et puis troisièmement, ouvrir le système au monde extérieur, parce que nous n'avons pas un concept de l'école fermée sur elle-même. Nous avons le concept de l'école ouverte vers la société dans laquelle elle évolue, nous avons le concept de l'Europe ouverte au monde. C'est la raison pour laquelle je viens d'ailleurs de présenter un nouveau programme Erasmus qui est appelé Erasmus Monde parce qu'il veut rendre nos universités compétitives, les lier entre elles pour que leurs capacités d'excellence soient rendues plus fortes et les ouvrir au monde pour pouvoir profiter des meilleurs talents de jeunes étudiants venant du monde entier et aussi des meilleurs professeurs en Europe et dans le monde et, par des « joint ventures », par des démarches en commun réussir à faire des actions de qualité et d'excellence.

Ces objectifs sont simples quand on les énumère mais pas faciles à mettre en pratique. C'est la raison pour laquelle tous les pays européens travaillent de concert avec leurs experts, en liaison avec leurs ministères pour que l'enseignement dans nos différents Etats membres arrive vraiment à une qualité comparable. Parce qu'il y a encore une chose très importante que je voudrais vous dire : ce n'est pas parce que nous avons commencé à faire de l'Europe une Europe de la connaissance, à réunir les capacités d'analyse et d'action en matière d'éducation que nous allons tout égaliser. Ce serait une bêtise qu'il ne faut pas faire, parce que les différents systèmes d'éducation se fondent sur des systèmes de société, il se fondent sur une histoire, ils se fondent sur une culture. Donc le but n'est pas de tout égaliser, le but n'est pas le rouleau compresseur, le but c'est seulement le résultat à l'arrivée de ces systèmes : est-ce que les différents chemins qui sont possibles arrivent en fin de compte à éduquer des jeunes en leur offrant des qualités comparables. C'est cela le but de l'affaire. Donc laisser les systèmes intrinsèques liés à la culture comme ils sont, mais les améliorer du point de vue de la qualité pour qu'en fin de compte leurs

résultats soient des résultats comparables, similaires dans toute l'Europe. Voilà la révolution silencieuse qui est en cours et que très peu de gens ont déjà remarquée, mais qui est une révolution qui a déjà fait un très bon chemin.

Pour que cette révolution silencieuse réussisse, il faut bien sûr un effort incroyable, il faut combler tous les déficits, il faut résoudre tous les problèmes qui sont différents selon les systèmes. Tous les systèmes ne sont pas mauvais sur tout et ils ne sont pas bons sur tout. Ce qui est magnifique en Europe - et je m'adresse aux jeunes qui sont au fond de la salle - c'est que les Ministres de l'Éducation peuvent faire ce qui vous est interdit de faire : ils peuvent copier. Vous n'avez pas le droit de copier, les Ministres peuvent copier et j'en ai déjà invité pas mal à venir dans mon pays, le Luxembourg, pour voir comment on y fait l'enseignement des langues étrangères, car nous savons le faire au Luxembourg. Et, de même, j'ai déjà invité les ministres luxembourgeois à aller voir dans d'autres pays où l'on est bien meilleur en mathématiques, parce qu'on peut s'inspirer en Europe de ce que les autres savent bien faire. Et ceci est un début de notre travail en commun. Je dis d'ailleurs toujours aux ministres : « C'est bien, vous présentez ce qui a réussi, mais dites aussi ce qui n'a pas réussi ». Parce qu'il n'y a pas besoin, lorsque l'on fait une réforme scolaire dans un pays, de répéter ce qui n'a pas marché dans le pays voisin et de perdre des années précieuses. Donc apprendre les uns des autres et s'inspirer de ce qui a bien marché dans un autre pays, c'est vraiment la manière grâce à laquelle nous allons réussir à faire évoluer nos systèmes beaucoup plus rapidement.

Pour nous aider à faire cela nous avons bien sûr nos programmes communautaires. Vous les connaissez : les programmes Socratès, Leonardo et Jeunesse. Le programme Socratès, pour l'école, ce qui vous concerne, où il y a surtout le programme Comenius qui essaye de mettre en relations les élèves, les enseignants, les classes scolaires. Plus de 2 millions d'élèves ont participé depuis 1995 à des activités financées dans le cadre de projets Comenius. Pour Erasmus - ce programme qui fait voyager les étudiants universitaires d'une université d'un état vers une université d'un autre état pour faire une expérience internationale - nous venons de fêter le millionième étudiant et mon projet, mon ambition, ma vision sont de décupler ce nombre parce que je trouve que chaque étudiant devrait avoir la chance de regarder ce qui se fait chez les voisins et d'apprendre de ce fait la diversité culturelle.

Mais même si nous avons des succès, Mesdames, Messieurs, nous avons aussi des échecs. J'en ai déjà cité un, les 18% de jeunes qui quittent l'école prématurément sans avoir aucune qualification à proprement parler. Par ailleurs, seule une personne sur dix de la population active participe à l'éducation et à la formation tout au long de sa vie. Donc ces deux chiffres seuls nous montrent déjà combien il reste encore à faire et où nous devons vraiment investir pour résoudre les problèmes.

On me demande souvent s'il faut investir plus dans l'éducation : je réponds oui, il faut investir plus dans l'éducation parce que nos experts nous ont très bien montré que c'est un investissement très modeste mais décuplé par la suite. Investir un peu dans l'éducation veut dire avoir un grand effet sur la société, sur l'économie plus tard. Eviter cet investissement au départ veut dire une dépense énorme en matière de non revenus économiques ou de dépenses sociales par la suite. Donc, quand on fait une analyse coûts/bénéfices, l'investissement dans l'éducation est une bonne chose ; mais il faut savoir aussi que ce n'est pas investir n'importe comment, mais investir efficacement qui compte et l'étude PISA sur les résultats scolaires dans les différents pays, si on les lie à l'investissement, nous montre très bien que ce n'est pas la hauteur de l'investissement mais l'intelligence avec laquelle on dépense qui compte le plus.

Alors cette Europe que nous voulons, dont nous rêvons et que nous sommes en train de construire est une Europe plurilingue, pluriculturelle.

L'Union Européenne est une Union volontaire d'états qui ont leur propre histoire, leurs propres structures politiques, économiques, sociales, leur propre patrimoine culturel, leur langue, souvent leurs langues, et on ne voudrait pas perdre cela parce que c'est la véritable richesse de l'Europe. Alors, qu'est-ce qu'il faut faire ? Il faut faire deux choses.

Il faut préserver les racines. Vous le savez, vous les enseignants, un enfant sans racines est un enfant qui ne peut pas se développer. Donc il est essentiel de renforcer ces racines, de les rendre palpables, mais dans un esprit d'ouverture. Il ne faut pas que le fait de l'identité conduise à se renfermer sur cette identité. Il faut que la connaissance de ses racines serve à développer une capacité à connaître les racines des autres. Je n'ai pas besoin de le dire dans une école internationale, c'est ce double élément qui fonde notre Europe, qui fonde nos sociétés et qui doit fonder aussi nos systèmes d'éducation. Car le dialogue entre les peuples et les cultures est

essentiel et, si je le dis ici aujourd'hui, je crois que cela a une vérité encore plus profonde car le non dialogue qu'on est en train d'exercer en ce moment, les Européens devront le changer en dialogue s'ils veulent, entre leur continent et les continents qui les entourent, vivre dans la paix et dans l'équilibre. Le dialogue, c'est quelque chose qui s'apprend, qui s'apprend dans le respect de l'autre ; et si la famille n'a pas réussi à faire passer ce message, eh bien c'est à l'école de le faire passer. Parce que l'équilibre de nos sociétés est à ce prix. Si nous n'arrivons pas, dans nos écoles, à faire passer la joie des racines, l'envie de l'écouter et le respect de l'autre, nous n'aurons pas créé les jeunes qui seront capables en tant qu'adultes de faire fonctionner les sociétés dans l'équilibre. Et pour cela les lycées internationaux sont des lieux privilégiés pour mettre en œuvre cette mission et pour contribuer à la construction de l'Europe au quotidien.

Je voudrais voir aussi beaucoup plus de partenariats scolaires. J'ai réfléchi par exemple à l'idée d'échanges de classes pendant quelques semaines : une classe d'un pays pourrait passer un mois ou plus dans une école d'un autre pays, alors que la classe correspondante de cette école viendrait « prendre » sa place, les enfants habitant chez les familles mutuellement concernées. Ce serait simple, ce serait efficace, cela pourrait vraiment marcher.

Et puis, je suis en train de mettre en place un nouveau système sur le « e-learning » parce qu'internet est vraiment un outil magnifique permettant des jumelages scolaires. Donc utilisons à l'avenir beaucoup plus les outils qui sont à notre disposition pour faire voyager les jeunes au moins virtuellement. L'expérience nous a d'ailleurs montré que les voyages virtuels donnent envie de voyages réels, et souvent l'expérience virtuelle est suivie, de par la volonté même des élèves et des professeurs, d'expériences réelles.

Alors dans tout ce domaine il est clair que l'apprentissage des langues joue un rôle primordial et nous savons que cet apprentissage ne se réduit pas seulement à une maîtrise plus ou moins mécanique des codes de communication avec les autres, ou à une simple amélioration des compétences académiques ou professionnelles. Il vise surtout à connaître, à comprendre, à apprécier les cultures des autres, à appréhender les différences, à dépasser les peurs - c'est extrêmement important par rapport aux racines - et il peut jouer un rôle positif pour sauvegarder la paix. L'apprentissage est aussi de plus en plus essentiel pour pouvoir trouver un emploi dans un monde sans frontières, dans le monde de la globalisation, et d'ailleurs cette

mobilité intellectuelle, quels que soient les métiers et quelle que soit la taille d'entreprise, est un véritable « must ». En outre, regardez en été nos jeunes qui avec le sac sur le dos voyagent à l'étranger et passent d'un pays à l'autre, c'est merveilleux et c'est cela qui leur donne aussi, à côté de l'enseignement des langues, la connaissance de l'autre.

Bien sûr, cet apprentissage des langues ne doit pas être limité à une élite. D'ailleurs je suis d'avis que ce ne sont pas seulement les personnes douées qui apprennent et peuvent apprendre les langues. Cela voudrait dire que tous les luxembourgeois seraient doués, ce qui n'est pas vrai. Nous avons un pourcentage de doués et de non doués comme dans toute société, mais ils arrivent tous à apprendre des langues. Donc cela doit être plutôt le système qui donne l'envie, la capacité aux citoyens d'apprendre des langues. C'est d'ailleurs plus facile dès le plus jeune âge, mais ce n'est pas impossible non plus quand on a un âge certain.

2001 était l'année européenne des langues. C'était quelque chose d'extraordinaire, vous savez. Quand j'ai lancé cette année, j'ai pensé qu'on aurait plusieurs colloques et que les experts se mettraient ensemble pour discuter du fait linguistique. En fait, ce sont des populations entières, des pans entiers, des sociétés qui se sont mis à discuter sur le fait linguistique. Savez-vous que des conseils communaux ont voté des résolutions sur l'amélioration des langues dans leur village, que des associations de parents d'élèves, de professeurs, d'universitaires, que sais-je, se sont lancés pour faire bouger les choses ? Eh bien, le message a été entendu : car nos chefs d'état et de gouvernement réunis à Barcelone en mars 2002 ont reconnu la nécessité d'une action de l'Union Européenne et des états membres en faveur de l'apprentissage des langues. Et ils ont repris tels quels mes slogans : mes slogans avaient été « langue maternelle plus 2 dès le plus jeune âge ». Et quelle est la langue la plus importante ? J'ai toujours refusé de faire une classification des langues, parce que la langue la plus importante c'est la langue maternelle. Qu'elle soit parlée par des millions de citoyens ou par des centaines de citoyens. Ma langue la plus extraordinaire, c'est le luxembourgeois, c'est ma langue maternelle ; c'est celle qui me définit, c'est celle qui m'a fait grandir, m'a fait comprendre le monde et c'est celle qui restera toujours la langue la plus importante. Mais cela ne veut pas dire pour autant que les autres langues doivent être ignorées. Plus jeune on apprend une langue autre que sa langue maternelle - et la mienne est plutôt germanique, or je possède à peu près le français même si le français est à l'opposé de ma langue maternelle – plus on s'y

attelle dès le plus jeune âge, mieux cela marche. Donc la leçon à tirer est très simple : il faut des immersions linguistiques pour nos jeunes une fois que leur langue maternelle est fixée. Et plus on apprend de langues, plus c'est facile d'en apprendre d'autres. Alors, plus on commence jeune, plus on apprend la technique de l'apprentissage des langues à ces jeunes, plus ils deviendront multilingues par la suite. Mais il ne faut pas oublier une chose : les manières anciennes d'apprentissage des langues, c'est-à-dire le vocabulaire, la grammaire, sont dépassées et, à notre époque, on n'apprend pas à parler une langue comme cela. Il y a des méthodes modernes pour apprendre les langues ludiquement, et une fois qu'on a appris ludiquement les bases du fonctionnement d'une langue, après bien sûr l'apprentissage des structures linguistiques devient très important.

Quelque chose d'autre me tient à cœur : on ne peut pas non plus apprendre une langue uniquement en cours de langue. Si on ne pratique pas cette langue, le résultat ne sera pas très important ; donc je dis que, oui, il faut, une fois que la langue aura été plus ou moins apprise, que cette langue soit utilisée dans des matières non linguistiques comme langue véhiculaire pour, tout simplement, que les enfants apprennent à manipuler cette langue, apprennent à s'immerger dans cette langue. C'est très important, et je crois que dans ce sens il y a encore pas mal de réformes à faire dans la plupart de nos Etats membres.

C'est donc de ces visions là qu'après l'année européenne des langues, après le soutien par les chefs d'état et de gouvernement, je voudrais qu'il soit discuté et qu'elles soient mises en place dans tous nos Etats membres. La Commission va publier cet été un plan d'action pour la promotion de l'apprentissage des langues et de la diversité linguistique, et j'aimerais, si vous le permettez, vous donner un bref aperçu de certains des thèmes principaux que ce plan abordera : créer un environnement favorable aux langues, étendre davantage l'apprentissage des langues et améliorer l'enseignement des langues.

L'article 151 du Traité de l'Union Européenne dit que la diversité linguistique est une des composantes de la diversité culturelle dont la préservation et la promotion sont inscrites dans ce fameux article 151 du Traité. Or quand je regarde la réalité sur le terrain, qu'est-ce que je vois ? Je vois qu'on a quelques langues qui arrivent à survivre plus ou moins, que beaucoup de langues européennes se sont éteintes au siècle dernier ou sont à l'agonie, et que certaines sont tombées en désuétude ou voient leur position s'effriter face à l'assaut de langues plus dominantes. Alors je

crois que nous avons un devoir à faire, nous avons le devoir de préserver ces langues qui sont en train de se perdre, parce que chaque langue qui se perd, c'est une partie de la richesse de nous tous qui disparaît. Donc, si je dis préservation des langues, je pense aussi aux langues régionales et aux langues minoritaires.

Et puis, je crois que nous devons changer de méthode aussi dans nos sociétés, pas seulement dans nos écoles, j'en ai parlé, mais aussi dans nos sociétés. Je pense que des centres culturels dans les villes, dans nos villages devraient à l'avenir montrer des films européens en version originale avec sous-titrage : c'est un instrument extraordinaire pour comprendre la diversité culturelle, pour comprendre la musicalité d'une langue et pour apprendre cette langue sans grand effort. Et puis les jumelages, je vous en ai déjà parlé, je crois que c'est un instrument magnifique, s'il est bien utilisé, pour apprendre le fait linguistique.

Savez-vous que, en parlant de cet avantage, de cette approche vers les langues qu'on devrait donner dans notre environnement direct, on répond à une attente des citoyens ? Lors de l'année européenne des langues, j'avais fait faire une enquête qui montrait que seuls 40% des citoyens se déclaraient satisfaits de l'offre dans leur région en matière d'apprentissage des langues, alors que 58% d'entre eux, de quelque âge qu'ils soient, étaient prêts à aller de l'avant pour apprendre les langues. Quand on voit par ailleurs la sous-utilisation des moyens existants, on doit vraiment se demander si on ne ferait pas mieux de mieux organiser nos sociétés, là où les racines peuvent être formées, là où l'aide directe aux citoyens peut être donnée pour que l'apprentissage des langues devienne une réalité pour tout le monde.

Un autre résultat de cette enquête était que 93% des parents estiment qu'il est important que leurs enfants apprennent d'autres langues. 71% des Européens considèrent que tout le monde devrait, en plus de la langue maternelle, être capable de parler au moins une autre langue européenne. Voilà le vouloir.

Mais le pouvoir, le savoir, où sont-ils ? Les Européens parlent très peu de langues - les Français ne sont pas parmi les meilleurs élèves - et quelles sont les langues qui sont parlées en Europe ? 41% parlent l'anglais, 19% le français, 10% l'allemand, 7% l'espagnol, 3% l'italien. Alors Mesdames, Messieurs, qu'est-ce qu'on voit ? On voit qu'une « lingua franca » est en train de se développer, qui de plus est très mal parlée, Shakespeare se retourne d'ailleurs certainement dans sa tombe lorsqu'il entend comment l'anglais est mal utilisé. Or si une « lingua franca » reprend le dessus, la diversité culturelle en souffre. Donc ce n'est pas de lutter contre l'anglais

qu'il s'agit, mais de faire en sorte que le multilinguisme devienne une réalité, et non pas seulement l'apprentissage de l'anglais. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours lancé le slogan de « langue maternelle plus 2 », sinon j'aurais pu dire « langue maternelle plus anglais ». C'est nettement insuffisant et cela ne sauve pas la diversité culturelle qui est la véritable richesse des Européens. Alors je crois qu'il faut, dès l'école maternelle, développer la capacité des jeunes à manœuvrer dans des langues autres que la leur, et quand vous voyez évoluer les enfants dans la cour de récréation d'une école internationale, vous voyez la facilité avec laquelle cet apprentissage se fait sur le tas naturellement, presque en jouant. Cela permet de développer des compétences linguistiques qui sont d'ailleurs les fondements d'un apprentissage ultérieur beaucoup plus aisé des langues.

Pour y arriver, il faut la formation des enseignants, il faut de nouvelles méthodes. Pour moi, il devrait être normal à l'avenir qu'un Français qui veut enseigner l'allemand ait au moins fait un stage linguistique en Allemagne et qu'un Allemand qui veut enseigner le français ait au moins fait un stage linguistique en France. Sinon cela ne va pas. Donc, dans tous nos systèmes de formation au-delà du lycée, il faut introduire ces stages internationaux. C'est la raison pour laquelle j'insiste tellement sur Erasmus qui donne la chance aux jeunes (futurs enseignants) de faire une expérience linguistique et culturelle autre que celle de leur pays d'origine, mais je pense qu'il faudrait aller au-delà de la seule chance et que cela devrait vraiment faire partie d'un curriculum universitaire normal, donc presque en faire une obligation. Et c'est dans ce sens d'ailleurs que, dans Erasmus World, j'ai lancé l'idée de maîtrise européenne : pour avoir la maîtrise de 2 ans, il faut avoir fait au moins 3 universités dans 3 pays différents. C'est cela qui va créer le citoyen européen de demain avec une forte personnalité nationale, comprenant la forte personnalité de ses voisins, et étant capable de véritablement se débrouiller dans un monde globalisé. Donc les professeurs de langues ont un rôle crucial à jouer et ont besoin d'une formation initiale et - je sais que c'est très difficile politiquement - continue. Le « life long learning », l'apprentissage tout au long de la vie, deviendra, que nous le voulions ou non, une réalité à l'avenir ; parce qu'à l'avenir, les capacités apprises ayant une vie très courte, le seul moyen de garder son employabilité (c'est un de ces termes affreux, mais qui dit bien ce qu'il veut dire), d'être capable de rester dans un emploi, sera la formation tout au long de la vie qui deviendra tout simplement une nécessité absolue.

Une nécessité absolue est aussi d'apprendre à bien connaître l'autre. Nous sommes, nous Européens, une civilisation exceptionnelle. Parce que c'est une civilisation qui n'essaye pas d'unifier et de raboter. Au contraire, elle met en valeur ce que nous avons en commun tout en soulignant notre extraordinaire diversité. Et ce sont ces deux pôles là qui doivent aller de concert. Ce sont ces deux pôles là qui sont la richesse, l'identité même de notre continent, notre caractéristique commune, et ce sont ces deux pôles là qu'il faut vraiment soutenir. Ce sont d'ailleurs ces deux pôles là qui sont aussi inscrits dans les traités de l'Union Européenne, parce qu'aussi bien la préservation de nos racines communes que celle de nos racines culturelles sont inscrites dans les traités. C'est l'équilibre entre ces deux impératifs, fondamental dans l'ambition de rapprochement des peuples, qui caractérise l'Union Européenne, c'est cet équilibre que l'éducation, et surtout elle, est appelée à construire. C'est le fil conducteur de toutes nos initiatives.

Voyez par exemple le programme Culture 2000 qui tous les ans finance 200-250 projets culturels, qui ne sont pas des projets culturels nationaux, mais qui sont des projets culturels qui unissent des acteurs culturels de plusieurs nations européennes. Je dis toujours que j'ai en charge à la Commission Européenne de « construire des ponts » : construire des ponts entre les écoles, entre les universités, mais aussi entre les musiciens, entre les théâtres, entre les acteurs de la vie culturelle : qu'y-a-t'il de plus beau que d'être un constructeur de ponts ? J'imagine cette Europe couverte d'énormément de ponts. Je vous donne un exemple de pont : le programme Culture 2000, est-ce que vous le savez ?, est la première source de financement public de traduction littéraire en Europe. Ce sont, en l'espace de 5 ans, 1.300 livres qui ont été traduits avec l'aide de nos programmes, et surtout dans des langues non commerciales, pas de l'anglais vers l'allemand ou le français. Par exemple Roland Barthes a été traduit du français vers l'islandais, des poètes slovènes ont été traduits vers l'allemand, « Barão de Teive – educação do estoico » de Fernando Pessoa a été traduit du portugais en norvégien. 1300 livres qui ont passé le pont linguistique, c'est ça l'Europe, c'est ça la diversité culturelle.

Les projets de coopération, il n'y a rien de plus beau. Et croyez-moi, une fois que nos problèmes politiques, de politique étrangère, seront résolus, c'est par ces projets là que nous allons refaire le monde, reconstruire la confiance, tendre la main à ceux qui pensent que l'Occident ne les comprend plus. Et c'est le seul moyen pour l'Europe

de survivre. Alors, ces ponts qu'on est en train de construire en Europe même, il ne faut pas oublier de les construire vers d'autres continents. Et quand je vous dis à vous, les Français, combien il est important de créer des liens entre le Nord et le Sud de la Méditerranée par exemple, vous comprenez fort bien ce que je veux dire par là. Donc je pense que la France a véritablement le devoir de nous aider dans ce sens là, tout comme les pays proches de la Mer du Nord ont le devoir de nous aider sur le bassin de la Baltique. Donc je crois qu'à l'avenir, si nous voulons préserver cette diversité de nos cultures, cette diversité de nos sociétés, eh bien il nous faudra construire beaucoup, beaucoup de ponts. Mais pas des ponts à sens unique, des ponts à double sens, des ponts où l'on puisse se rencontrer, échanger, apprendre à se connaître, apprendre à s'aimer. Parce que c'est cela la société, le respect, la compréhension et la marche ensemble.

*Monsieur François-Xavier d'Aligny, Président de la Fondation des Amis du Lycée International*

Merci beaucoup Madame la Commissaire. Vous nous avez, avec une qualité et une conviction que nous avons tous très fortement ressenties, fait part de vos ambitions et de vos projets dans un monde où la dimension humaniste de l'Europe ainsi que sa diversité, auxquelles vous avez fait plusieurs fois fait référence, nous donnent des chances indiscutables, tout en étant d'ailleurs sources d'exigences et de responsabilités. Vos propos nous fournissent matière à de nombreuses réflexions - et je pense évidemment à tous ceux présents ici, que ce soient les décideurs, les enseignants, les jeunes également à qui vous avez tracé des perspectives passionnantes. Je vous en remercie beaucoup, je vous remercie du temps que vous nous avez consacré.

Je ne peux que vous dire que beaucoup des sujets que vous avez abordés, des pistes que vous avez ouvertes, sont des pistes sur lesquelles le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye a travaillé intensément et efficacement depuis 50 ans, sous la houlette du Proviseur Lemaire et de ses prédécesseurs, au bénéfice des quelques 100.000 élèves de nombreuses nationalités et cultures (51 cette année, comme le rappelait le Proviseur Lemaire tout à l'heure) dont il a eu la charge. La Fondation des Amis du Lycée International, qui œuvre, sous la responsabilité de la

Fondation de France, en tant que « think tank » sur les questions d'enseignement scolaire international, ainsi que le Proviseur Lemaire - je crois pouvoir parler ici en son nom - sont évidemment à votre disposition et à celle de vos services, si vous souhaitez que nous vous fassions part des expériences que nous avons pu collecter et réunir, ainsi que des méthodes que nous avons affinées et développées au cours de ces 50 années.

Je sais que votre emploi du temps est très chargé. Peut-être accepterez-vous néanmoins de prendre quelques questions avant de partir.

*Monsieur Gérard-François Dumont, Recteur, Professeur à la Sorbonne*

Madame la Commissaire, comme beaucoup de participants à ce colloque, j'ai apprécié je dirais à 150% à la fois le fond et la forme de toutes les idées que vous nous avez apportées et j'aurais aimé vous poser deux questions, l'une un peu générale et l'autre plus spécifique.

Puisque vous avez insisté notamment sur les racines - et vous connaissez la formule de Fernand Braudel « l'identité de la France est à 80% la langue française » - alors peut-être qu'au Luxembourg aussi l'identité du Luxembourg à 80% est la langue luxembourgeoise, mais dans le cadre de ce que sont les valeurs européennes n'y a-t-il pas justement un premier problème qui est que l'article dont vous avez parlé porte le numéro 151 alors qu'il devrait peut-être être le premier ? Ceci est ma question générale et permettez-moi de la compléter par une question plus particulière.

Vous avez précisé votre ambition, et vous avez réussi à la faire programmer au niveau de l'Union Européenne, de l'idée de langue maternelle plus 2 : dans notre pratique française aujourd'hui, c'est quelque chose qui est, comme vous le savez, quasiment impossible à l'école primaire. Nos différents gouvernements ont néanmoins essayé d'encourager l'initiation aux langues étrangères à l'école primaire et quand on parvient à y faire langue maternelle plus 1, c'est déjà formidable. Dans ce cadre là, lorsque j'avais des responsabilités dans une Région française dans ce domaine et en plein accord avec mes inspecteurs pédagogiques, y compris avec mes inspecteurs d'anglais, j'avais tout mis en œuvre pour que dans le cadre de cette initiation aux langues étrangères à l'école primaire nous essayons d'enseigner

n'importe quelle langue étrangère européenne, sauf l'anglais, considérant que de toute façon l'anglais viendrait tout seul ensuite dans le secondaire, tout naturellement si je puis dire puisque vous avez parlé de « lingua franca » : j'aurais aimé avoir votre sentiment sur cette piste.

*Madame la Commissaire Viviane Reding*

Vous n'êtes pas le seul à avoir lancé des idées pareilles. Je peux m'adresser ici aussi à l'Ambassadeur d'Allemagne : j'ai parlé des langues les plus importantes ; donc, à part la langue maternelle, **ce sont aussi les langues des voisins**. Si on veut construire l'Europe des régions, il est clair que dans la région franco-allemande, les petits Français doivent apprendre l'allemand et les petits Allemands, le français. Dans les régions allemandes qui jouxtent la France, il y a eu une réforme scolaire et maintenant les petits Allemands commencent avec l'apprentissage du français comme première langue étrangère. Je trouve que c'est logique, je trouve aussi que c'est logique d'aller un pas plus loin et de faire dans ces régions là **des échanges d'enseignants**. C'est difficile de faire cela dans le cœur d'un pays, mais dans les régions frontalières il faut profiter du « know how », de la capacité qui existe et **les échanges de jeunes enseignants pour enseigner dans leur langue maternelle dans les régions frontalières sont une chose qui est tout simplement évidente**. Donc je crois qu'il faut commencer les expériences surtout et avant tout dans les régions frontalières, parce que l'évidence est là, et qu'on ne peut pas construire une Europe sans frontières s'il y a la frontière linguistique qui nous sépare.

Deuxièmement, est-ce que l'article 151 ne devrait pas être l'article premier ? On dit que Jean Monnet aurait dit « si j'avais à refaire une Constitution Européenne, si j'avais à refaire la construction de l'Europe, eh bien je commencerais par la culture ». Il paraît qu'il ne l'a pas dit, mais s'il l'avait dit, ce serait bien dit. Parce qu'en fait, oui, c'est par là qu'il faut commencer. Quand on dit qu'il faut commencer par la culture, il faut commencer par les hommes et par les femmes, il faut commencer par les citoyens. L'Europe n'est pas un but en soi, un marché unique créé pour des consommateurs - regardez les mots que je choisis ici - , ce n'est franchement pas le but de l'histoire ; mais une grande Europe sans frontières pour que les jeunes puissent aller faire des expériences estudiantines dans les pays voisins, pour qu'on

s'apprécie les uns les autres et pour qu'on puisse circuler sans entraves, eh bien c'est cela l'Europe.

Je pense aussi voyez-vous que l'Euro est un instrument magnifique qui, d'ailleurs, a aussi sa face culturelle parce que notre monnaie a ses deux faces, la face nationale et la face européenne, et nous avons tous toute l'Europe dans notre poche, n'est-ce pas ! Or on ne peut pas tomber amoureux de l'Euro, c'est difficile de tomber amoureux de l'Euro. Mais alors tomber amoureux d'Erasmus, oui : allez voir le film de Cédric Klapisch « L'auberge espagnole » et vous comprendrez ce que je dis. Eh bien, c'est cela l'Europe que nous voulons construire.

*Monsieur Horst Frank, Président de la Fondation DVA, Stuttgart*

Madame la Commissaire, vous êtes ici dans l'enceinte du Lycée International qui est une institution unique en France et en Europe. C'est en effet un lycée public avec 12 Sections Internationales. Nous poursuivons d'ailleurs depuis des années, également au sein de la Fondation des Amis du Lycée International, les efforts pour développer ce système en France et ailleurs. C'est le système du bilinguisme que vous avez mentionné vous-même comme concept idéal. La France a créé il y a quelques années les Sections Européennes et il y a entre temps des situations concrètes qui existent. Est-ce que vous pouvez vous prononcer sur le succès de cette formule de formation en France qui n'est pas tout à fait identique à l'éducation bilingue ? Ce serait très intéressant de savoir si c'est une expérience qui a réussi ou qui reste à réussir.

*Madame la Commissaire Viviane Reding*

J'évite toujours de porter un jugement de valeur sur des systèmes régionaux ou nationaux. Je peux seulement parler en général. Je peux dire que l'éducation bilingue dès le départ, mais véritablement bilingue - pas seulement avec une langue, et une autre qu'on étudie 2 heures par semaine, ce n'est pas le bilinguisme cela - donc **l'éducation véritablement bilingue implique que les racines soient sauvegardées**, je le dis toujours, c'est très important, on l'oublie parfois lorsqu'on

parle de multilinguisme. Le multilinguisme doit se fonder d'abord sur la langue maternelle bien assimilée, et ensuite on peut se développer, même dans un multilinguisme à plusieurs langues.

Je vous donne l'exemple luxembourgeois : nous parlons au Luxembourg le luxembourgeois qui est du « Moselfränkisch », c'est-à-dire un dialecte mosellan germanique. Et puis, à l'âge de 6 ans, nous apprenons à lire et à écrire en allemand et en français. A l'âge de 12 ans nous apprenons l'anglais et, entre temps, étant donné que nous avons beaucoup d'immigrés italiens et portugais, nous connaissons tous les mauvais mots dans ces langues aussi. Les luxembourgeois possèdent donc les langues des autres tout en possédant leur propre identité. Et je vais vous dire un secret : regardez un peu dans l'histoire de l'Europe comment ce petit pays de rien du tout (450.000 habitants, c'est presque ridicule) a toujours su jouer un rôle extrêmement important. Pourquoi ? Parce que nous étions les seuls à avoir assimilé les cultures allemande et française et à pouvoir faire l'interprète en politique. Alors je voudrais que beaucoup imitent ce système à l'avenir, que nous éduquions des jeunes qui à l'avenir soient capables de faire l'interprète entre les différentes cultures. C'est cela le secret de l'Europe : ne pas perdre son identité, fortement l'asseoir, en même temps apprendre les identités des autres, et être quand même fier de ce qu'on est. Et on peut très bien l'être, c'est comme ces babouchkas, ces poupées russes qui s'imbriquent les unes dans les autres : ce sont plusieurs identités, plusieurs capacités qui s'imbriquent les unes dans les autres, et en fin de compte cela ne forme qu'une seule poupée.

Donc ma réponse, oui le bilinguisme bien fondé sur l'apprentissage primaire des racines culturelles de base est la solution, mais on doit sortir ensuite du bilinguisme pour aller vers le multilinguisme ; mais c'est facile une fois qu'un jeune a appris les ficelles de l'apprentissage des langues, surtout pour les langues de la même famille linguistique. Donc je voudrais voir partout en Europe beaucoup, beaucoup d'écoles véritablement bilingues qui ensuite évoluent vers le multilinguisme authentique.

*Monsieur Gilbert Lévy-Hausmann, Président d'Honneur de la Fondation des Amis du Lycée International*

Ce n'est pas une question, mais je voudrais profiter de ce qu'a dit Madame la Commissaire, qui va vers ce que je voulais faire comme intervention en venant ici, pour souligner qu'il faut développer dès le plus jeune âge l'apprentissage d'une langue, soit par affinités de la famille, soit par désir de l'élève. Car plus l'enfant est jeune, plus son oreille est perceptive, sa sensibilité aussi. Il faut apprendre une langue comme on apprend à écrire, à lire, à manger ou à boire, et je souhaite, à l'occasion de cet important colloque et en présence de ces éminentes personnalités, au moins pour la France une incitation à l'adresse du monde de l'éducation et en particulier du Ministère de l'Education Nationale en faveur d'une pratique dès le plus jeune âge de l'apprentissage d'une langue. En conclusion, il faut que les chefs d'établissement ne restent pas inactifs en admiration devant le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye, mais, comme disait Madame Reding, qu'ils le copient et qu'ils instaurent dans leurs établissements un enseignement similaire à celui du Lycée International.

*Monsieur François-Xavier d'Aligny*

Mesdames et Messieurs, le temps de Madame la Commissaire Reding est compté et je souhaite la remercier encore une fois pour la très haute tenue de ses interventions d'une part et, d'autre part, pour le temps que vous nous avez consacré, Madame. Je crois que nous avons tous énormément bénéficié et profité des messages que vous nous avez délivrés. Il ne nous reste qu'à nous en faire des vecteurs actifs et efficaces. Je vous remercie encore de votre présence, je crois que vous avez maintenant une interview avec la télévision.



**Monsieur Marc Ferro**  
**Historien**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,  
Madame la Commissaire a fait un exposé tout à fait remarquable et auquel nous nous identifions, d'une justesse de ton exceptionnelle et, à la fin de son exposé, vous avez bien noté qu'elle a réussi à évoquer les dons particuliers de son pays, le Luxembourg, rappelant que c'est un pays qui fait le « go between » entre la France et l'Allemagne, qu'il a ainsi une vocation européenne évidente, et que c'est un pays exceptionnel.

Je reviens de Suisse où il m'a été montré également que la Suisse est un pays exceptionnel, puisque non seulement elle a inventé, d'une certaine façon, disent les Suisses, des formes démocratiques inédites, mais aussi parce qu'il y règne une cohabitation entre des communautés qui parlent des langues différentes. On pourrait faire ainsi le tour de l'Europe et s'apercevoir que si, comme l'a dit Monsieur le Recteur avec beaucoup d'élégance en rappelant les paroles de Braudel, notre langue c'est 80% de notre identité nationale, ou de notre identité tout court, notre histoire couvre facilement les 20% qui restent, à quelques détails près. Autrement dit, évoquer l'histoire de l'Europe n'est pas simple puisque nous sommes entièrement enfermés, inhibés et à la fois rayonnants de notre propre histoire nationale. Alors comment faire ? Cela n'est pas simple.

Je crois que la première chose à ne pas faire, c'est de créer des commissions, des commissions auxquelles j'ai moi-même participé, donc je bas ma coulepe : commission franco-allemande, franco-anglaise, anglo-allemande, etc..., on n'en finit plus. Et je vous en donnerai, si vous voulez, le signe ou la preuve, puisque j'ai participé au moins à 2 ou 3 d'entre elles.

Une commission franco-allemande, par exemple, il y a longtemps, où nous avions comme thème d'analyse la première guerre mondiale. D'un côté il y avait les Français, de l'autre les Allemands, et cela a achoppé tout de suite sur la guerre sous-

marine. Faut-il parler de la guerre sous-marine, était-elle un crime de guerre ? Ah oui, mais s'il n'y avait pas eu le blocus, il n'y aurait pas eu la guerre sous-marine. Donc c'est de la faute des Anglais, non c'est de la faute des Allemands pour autant que...etc. Et finalement nous avons convenu qu'il ne fallait pas trop insister sur le blocus, ni sur la guerre sous-marine puisque c'était un objet de querelle et que cette commission avait pour but de rapprocher les peuples !

J'ai eu l'occasion ensuite de participer, non comme interprète mais comme témoin, et comme « go between », comme luxembourgeois dirais-je, à une commission polono-soviétique. Ceci était tout à fait admirable ! Parce que, pour rapprocher les peuples, but de la réunion de la commission, il ne fallait pas parler des conflits entre les Polonais et les Russes, ce qui nous soustrayait pas mal de l'histoire de ces deux pays ! A la fin de la réunion, les Polonais n'avaient plus eu de conflits qu'avec les Suédois et les Russes étaient venus au secours des Polonais 2 ou 3 fois contre les Allemands, parce qu'il n'y avait pas d'Allemands dans la commission !

Autrement dit, ces sortes de réunions ont pour résultat de faire de l'histoire sans l'histoire. Vous comprenez bien que ce n'est pas possible. Il faut trouver autre chose. Donc, la première chose à éviter, c'est ce que je viens de vous dire. Il faut au contraire trouver les conflits, les évoquer, dire leurs exaspérations et ensuite voir d'où ils viennent et les garder en mémoire. Puisque nous les avons tous en mémoire et qu'on ne retire pas les conflits de la mémoire, une preuve en étant qu'après que le communisme ait quitté l'Europe orientale, comme vous savez, les vieux conflits sont revenus, alors que les régimes communistes s'étaient efforcés de les étouffer, de les écraser, etc...Et puis chez nous en France, l'anglophobie revient tous les quarts d'heure, ce qui n'empêche pas que nous ayions de très bons amis anglais et que nous aimions beaucoup les Anglais par ailleurs. Ceci est le premier obstacle.

Le deuxième obstacle est qu'il ne faut peut-être pas non plus trop penser aux limites de l'Europe. Le problème des limites de l'Europe est un problème récurrent, et cela ne veut d'ailleurs pas dire grand chose, les limites de l'Europe : on va arrêter l'Europe à la Turquie d'Europe et non à la Turquie d'Asie sous prétexte que la géographie à l'époque des Grecs a divisé le monde en trois parties, l'Europe, l'Asie et la Lybie (on appelait l'Afrique la Lybie) : cela n'a pas de sens. Enfin, comme vous vous en doutez, pour la Turquie le problème de son appartenance ou non à l'Europe

a des composantes multiples que j'aurai la pudeur de ne pas vous développer maintenant, autrement toute la séance y passerait.

Mais il y un exemple qui est plus probant, plus intéressant, c'est évidemment la Russie. Pourquoi ? Eh bien, parce que l'on s'aperçoit que l'identité de l'Europe dont nous parlons aujourd'hui n'est pas celle de l'Europe dont nous parlions il y a vingt ans, ni celle de l'Europe qu'ont voulu fonder Monnet et quelques autres : la première Europe que Monnet a voulu fonder avec l'appui, vous vous en souvenez, de Schumann en France, de De Gasperi en Italie et d'Adenauer en Allemagne, c'était une Europe à triple tête. D'un côté, elle était anti-communiste puisque c'étaient trois partis chrétiens qui la fondaient ; d'un autre côté, elle préparait le rapprochement franco-allemand ; et d'un troisième côté, comme l'a rappelé discrètement Madame la Commissaire tout à l'heure, c'était une Europe qui s'appuierait sur des produits (Charbon-Acier, puis l'Euratom, puis les produits agricoles), et ce sont les produits qui ont construit l'Europe et non les hommes. Et c'est comme cela qu'on a pu faire dire à Monnet qu'il regrettait...etc. Donc cette Europe a changé d'identité, et, en changeant d'identité, évidemment elle change de frontières, cela va sans dire. L'Europe anti-communiste des trois partis catholiques n'est pas la même que celle que nous avons aujourd'hui, et pour cause. Alors cela pose le cas de la Russie : on s'interroge gravement, est-ce que la Russie fait partie de l'Europe ? Ah oui, mais jusqu'où ? Alors, frontière : jusqu'à l'Oural ? Mais c'est absurde, évidemment l'Oural n'existe pas. L'Oural est une soi-disant frontière géographique de géographes à courte vue qui l'ont arrêtée là, mais je crois qu'il y a des Russes des deux côtés de l'Oural, si ma mémoire est bonne, et il y en a même jusqu'à Vladivostok, et même dans les Kouriles qui ont été russes avant d'être japonaises. Par conséquent cette notion des frontières se pose à propos de la Russie. Parce qu'enfin cette Russie, où les habitants sont censés être slaves, alors que les Polonais le sont aussi, les Tchèques également, fait donc partie du même monde d'une certaine façon. Elle est orthodoxe, donc elle est chrétienne, donc elle fait partie du même monde qu'une partie de l'Occident aussi, les Grecs par exemple. Et puis alors sa culture : est-ce qu'on peut citer un seul pays à propos duquel on ne se pose pas le problème de son identité à l'Europe, je veux dire la France, la Belgique, etc...et dont on connaisse autant d'écrivains que les écrivains russes, Tchekhov, Dostoïevski, Tolstoï... ? Et est-ce qu'il y a un seul peuple en Europe qui connaisse mieux la littérature allemande, française, anglaise que les Russes, à cause de leur système éducatif ?

Donc se poser la question de l'appartenance de la Russie à l'Europe est absurde. Alors on dit : mais cela va jusqu'à la Sibérie ? Vous voyez, cela recommence, j'arrête.

Donc, il faut éviter de poser le problème des frontières, il faut éviter de poser celui des compromissions, des compromis et il faut essayer d'aller au cœur des problèmes. Essayer de voir ce qu'est l'histoire de l'Europe. Alors comment faire puisque, dans nos têtes, comme notre langue maternelle, nous avons notre petite histoire de notre pays et que nous ne connaissons pas celle des autres, ou que nous ne la connaissons que sous sa forme conflictuelle ? Et cette connaissance doit demeurer en nous, même si elle comprend des erreurs historiques : les erreurs historiques, ce sont des faits. Les erreurs historiques comptent autant en histoire que des faits patentés et prouvés, puisque ce sont souvent les erreurs historiques qui commandent les mentalités et qui nous guident. Alors comment faire pour croiser une histoire de l'Europe qui serait vraiment celle de l'ensemble de l'Europe et les histoires particulières qui sont dans nos têtes ?

Je vous propose une petite image toute simple : imaginons que nous sommes dans une cathédrale et que nous allons avancer dans la nef de cette cathédrale. Mais autour de cette cathédrale, comme vous le savez, il y a des chapelles rayonnantes. Et ces chapelles rayonnantes sont les lieux, les endroits où, pour notre colloque d'aujourd'hui, nous verrons les spécificités qui n'entrent pas dans ce cadre de la nef globale de l'histoire de l'Europe, où il se passe des choses spéciales, des conflits spéciaux ou des observations particulières. Alors, nous rentrerons 2 ou 3 fois dans ces chapelles, mais, pour le reste, je vais essayer de vous présenter une histoire de l'Europe en restant dans la nef.

La première Europe n'est pas en Europe. La première Europe, au fond, c'est l'empire romain. L'empire romain, ce fut une Europe, mais une Europe autour de la Méditerranée, dans la mesure où il y avait une unité de gouvernement, non pas de langue, bien sûr, mais, quand même, de culture ; par exemple on retrouve le même type de monuments de l'Espagne romaine jusqu'à la Syrie. Donc il y avait une unité et, d'une certaine façon, l'empire romain fut, à sa manière, ce qu'aujourd'hui on appellerait une Europe. D'ailleurs il y avait des empereurs de toutes les parties de ce qu'on appellerait aujourd'hui l'Europe, et même d'hors d'Europe : il y a eu des

empereurs arabes, des empereurs arméniens, etc... des empereurs espagnols, mots qui évidemment ne veulent plus dire grand chose aujourd'hui, ce ne sont plus les mêmes, mais c'est quand même cela. Et puis, comme vous le savez, il y a eu 2 ou 3 faits qui sont intervenus, qui sont tout simples : la division de l'empire romain, les invasions barbares et les invasions arabes. Résultat : cette Europe romaine a disparu, s'est effondrée et, à la place, se sont constitués trois ensembles, l'Occident, l'Orient et les arabes. Et la Méditerranée, qui était le centre de la première Europe, est devenue la barrière. Elle est restée depuis une barrière, plus ou moins. On le voit bien aujourd'hui, moins qu'hier, mais quand même un petit peu. Elle demeure une barrière, alors qu'avant elle était le centre. Voilà donc l'effondrement de cette première Europe avec qui disparaissent les choses essentielles : l'état (romain), la civilisation, et puis également ce qui incarnait cette première Europe romaine, c'est-à-dire les villes, les villes qui deviennent à partir du IV<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> siècle, pendant l'époque de cet effondrement, des coquilles vides.

Et puis voilà que se reconstitue une Europe, mais alors une Europe au tiers. C'est l'Europe de l'empire de Charlemagne, et puis il y a l'empire byzantin d'un côté et les arabes de l'autre. Et c'est cette Europe là qui est, si j'ose dire, la deuxième Europe, qui arrive, sur le terrain. Alors cet empire de Charlemagne, ce qu'il a d'intéressant, c'est qu'au fond il s'appelle romain, l'empire romain, mais c'est un empire romain qui n'est pas romain. Il n'est plus romain. Il n'est plus romain du tout. Il est à moitié barbare, à moitié chrétien, mais il n'a plus rien de l'empire romain. Alors, pour qu'on ait une idée de l'importance de ce changement, car nous allons voir dans l'histoire de l'Europe cinq changements, pour qu'on voit l'importance de ce deuxième changement, on va imaginer, si vous voulez, un habitant d'une ville - par chauvinisme nous allons la prendre chez nous, en France, nous allons nous mettre à Lyon (Lugdunum) - et nous allons prendre un habitant de Lugdunum à la fin de l'époque romaine, vers 300-400 et puis nous allons le prendre cinq siècles plus tard, vers 800-900. Vers 300-400, un habitant de Lugdunum qui va à Rome, il est chez lui ; il va à Constantinople, il est aussi chez lui ; il va à Damas, il est chez lui, et également à Alexandrie ; il va à Carthage, il est chez lui encore, et puis en Espagne aussi. Mais, s'il franchit le Rhin ou s'il franchit le Danube, il n'est plus chez lui, il est chez les Barbares (nous sommes en 300-400-500) ; il ne sait pas ce qui se passe au-delà du Rhin, au-delà du Danube, il y est dans un monde qu'il ne connaît pas.

Plaçons-nous maintenant cinq siècles plus tard, en 800-900 et reprenons toujours un habitant de Lugdunum, le même ou ses descendants. Ce même habitant de Lyon, s'il franchit le Rhin et le Danube, il est chez lui ; à Aix-la-Chapelle, il est chez lui. Bien plus loin encore, il est toujours chez lui, mais s'il va à Ravenne, il n'est plus chez lui parce que ce n'est déjà plus le même christianisme. Et puis s'il veut franchir la Méditerranée, il ne peut pas y aller parce qu'il sera tué par des pirates. Autrement dit, ce qui définit une civilisation, et également une société, c'est la façon dont on se sent ou non chez soi. Or en 800 il n'y a pas de doute qu'un habitant de Lyon ne sera plus chez lui au Caire ou à Alexandrie, pas plus qu'à Byzance ou ailleurs. Voilà le grand changement qui est le changement N° 2.

Et lui succède alors un troisième événement, une troisième strate, une troisième phase de notre histoire qui est la chrétienté qu'on pourrait appeler la chrétienté latine. C'est à dire quand il n'y a plus d'empire carolingien, d'empire romain ; il y a toujours les arabes, etc... mais la chrétienté latine c'est le troisième stade de l'histoire de l'Europe au sein de laquelle, si je puis dire, il y a une unité de l'Europe. Alors qu'est-ce qui caractérise cette période de la chrétienté latine ? Eh bien, l'apparition de personnages nouveaux, qu'on ne connaissait pas et qui n'existent pas ailleurs, qui n'existent pas à Byzance, qui n'existent pas chez les Arabes, qui n'existent pas en Inde et qui font que notre Europe, j'ose dire le mot, commence à avoir une identité spécifique. C'est le seigneur qui apparaît, le seigneur avec ses paysans, c'est l'évêque, c'est aussi le roi, le roitelêt ou le roi, pas encore grand ; c'est le fait que, ce qui est nouveau, on va en quelque sorte faire de l'Europe je dirais un « far west », c'est-à-dire qu'on va commencer à défricher, à mettre en valeur ce qui ne l'était pas puisqu'avant il y avait eu les invasions et que, avant l'empire romain, c'était une coquille vide. Et puis quelque chose va unifier tous ces gens qui sont éparpillés dans ce monde féodal qui n'a plus de structures et où les rois ne sont pas grand chose, quelque chose qui va faire que ces gens se reconnaissent, dès lors qu'ils sont quand même chrétiens, ce sont les Croisades. Les Croisades, comme Lucien Febvre les a définies, c'est « la belle affaire que la foi a apporté à la cupidité ». Donc les Croisades vont faire qu'un Allemand, dirions-nous aujourd'hui, un Anglais, dirions-nous aujourd'hui, un Hongrois, dirions-nous aujourd'hui, un Français ... se retrouvent frères et, en somme, considèrent qu'ils appartiennent à une communauté qui les rapproche. Voilà les Croisades. Ce qui signifie que, pendant

cette époque que j'ai définie comme la chrétienté latine, la réalité sociale de l'Europe existe ; elle apparaît avant sa réalité politique. Il n'y a pas d'Europe politique.

Ce qui est caractéristique également, c'est le conflit entre laïcité et cléricauté. Et ceci n'existe pas dans les trois autres mondes que j'ai dits, c'est-à-dire Byzance, l'islam et l'Inde. Voilà notre troisième phase de l'histoire.

Et puis sautons encore quelques siècles. Passons vers les XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.

Là, il y a un très beau texte de Comyns qu'il appelle : « la machinerie des états est apparue ». A l'époque de la chrétienté dite chrétienne, il n'y avait pas vraiment d'états. Il y en avait bien sûr sur le papier, quand on écrit l'histoire. Mais ils n'avaient pas une vraie substance, une vraie consistance. La machinerie des états apparaît et Comyns écrit cette jolie phrase : « au royaume de France Dieu a créé pour opposer et repousser les Anglais, aux Anglais les Ecossais, aux Espagnols les Catalans, et aux Italiens les Allemands ». C'est-à-dire que nous sommes vers 1400-1450 et on voit apparaître ces états-nations ou ces nations-états, on ne peut pas encore bien définir cela, mais qui jusque là n'existaient pas dans cette chrétienté. C'est à ce moment là que nous apparaissent, vous et moi, comme citoyens d'une « patrie ». Il y a quelques patries qui sont apparues, j'entre maintenant dans une chapelle, de façon assez intéressante. Au catalogue des dates de l'histoire, que vous connaissez - 800, l'empire, la guerre de 1914-1918, etc...- j'en ajouterai une, c'est 1399. Que s'est-il passé en 1399 ? Il se passe 3 ou 4 faits intéressants.

Alors que, comme vous le savez, ce qu'on appelle aujourd'hui la France et l'Angleterre étaient des sœurs siamoises - puisque le royaume d'Angleterre était né de la Normandie, comme nous le savons tous, que les Plantagenet étaient princes à la fois dans ce qu'on appelle aujourd'hui la France et dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Grande-Bretagne, etc.. - ces deux sœurs non jumelles, mais siamoises, se séparent. Elles se séparent entre le XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècles. Et nous y sommes, au XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle, en 1399. Ces familles, les Plantagenet et, en France, les Capétiens se connaissaient, se mariaient, s'entre-tuaient, divorçaient, etc.... Et puis, en 1399, les Plantagenet, qui régnaient sur l'Angleterre et sur la Normandie, voient leurs envoyés collecteurs d'impôts se faire mal recevoir par les Normands. Pourquoi ? Parce que ces derniers ne comprennent pas ce que leur disent ces Anglais. Et puis c'est pareil dans la région de Bordeaux : les Anglais sont mal reçus

parce qu'on ne comprend pas ce qu'ils disent. Alors que ces Anglais ne sont pas plus anglais que vous et moi ! Ce sont des descendants Plantagenet. Mais, simultanément, en Angleterre, on ne veut plus que ces Plantagenet règnent. Pourquoi ? Parce qu'ils parlent français ! Eh oui, puisqu'ils viennent d'Anjou, d'Aquitaine, de ces régions là. Et voilà donc qu'en 1399 le Parlement anglais décide que désormais les lois seront faites en anglais. Un homme nommé Chaucer va commencer à faire la grammaire anglaise et à apurer la langue anglaise pour qu'elle soit bien propre, bien nette, comme en France on va le faire plus tard, à l'époque de la Renaissance. Ceci est autour de 1399.

Mais il se passe encore autre chose en 1399 : une princesse Isabelle de France se marie avec un prince anglais et, au cours du mariage, les uns mangent de la viande bouillie, les autres, de la viande grillée. La séparation des mœurs alimentaires, lors de ce mariage en 1399, est historique. Parce qu'enfin, nous les appelons encore aujourd'hui les « rosbefs » et eux nous appellent toujours les mangeurs de grenouilles ! Ce qui veut dire que l'alimentation entre dans l'identité culturelle autant que la langue, dont j'ai parlé, et que les lois qui sont dès lors en anglais d'un côté de la Manche et en français de l'autre. Autrement dit, les deux sœurs siamoises se sont dissociées cette fois-ci pour toujours, avec pourtant des racines communes.

Voilà donc un premier divorce et deux premières nations qui apparaissent, qui bientôt seront des nations ressenties comme telles. Pourquoi ? Eh bien, parce qu'à l'époque précédente, pour qui se battait-on ? On se battait pour son comte, pour son duc. Alors que maintenant on se bat pour sa terre, on veut chasser l'étranger. Jeanne d'Arc incarne ce mouvement : bouter l'étranger (ou l'Anglais) hors de France, c'est-à-dire que la terre prend la place des liaisons d'homme à homme et que va donc naître un patriotisme de terrain, à la place des liens uniquement personnels, hiérarchiques ou autres qu'avait connus l'époque précédente. C'est un changement capital ! Défendre la terre natale. Cela apparaît en France, c'est apparu à Bouvines, cela va apparaître en Allemagne contre les Turcs, cela va apparaître partout. Autrement dit, peu à peu les patries s'enracinent dans la terre. Et ceci est tout à fait nouveau.

Autre fait également nouveau, c'est que la culture va éclater. Jusque là on avait à faire à l'Europe dite des cathédrales. Et subitement il va y avoir un art flamand, un art italien, un art français, un art allemand, germanique, etc... Autrement dit, peu à peu les identités nationales se consolident. Et, du coup, il n'y a plus les chrétiens contre l'islam. Il y a la guerre contre les Turcs, c'est-à-dire également une nation. Pour

autant que les Turcs ont détruit l'empire arabe, comme vous le savez ; on fait la guerre aux Turcs, quitte à s'allier à eux, François I<sup>er</sup>...Mais, même dans ce conflit fondamental que j'évoquais tout à l'heure entre les pays de l'islam et les pays du christianisme, il y a maintenant un changement : ce sont des états qui se battent contre d'autres états, et non plus des mondes religieux, christianisme contre islam. Voilà le grand changement, qui est toujours de la même époque, de l'époque de cette machinerie des états, des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

Je rentre à nouveau dans une petite chapelle, et je m'aperçois que l'Angleterre et la France non seulement se sont séparées, mais qu'elles prennent des routes inverses. En France, plus le temps passe et plus l'état se renforce, et le renforcement de l'état a été plus rapide que le développement de la démocratie. Pourquoi ? Parce que le roi est sacré, il est consacré par l'Eglise, et cette sacralisation donne au monarque en France une hauteur exceptionnelle. Quant à la démocratisation, elle tardera à venir puisque je vous rappelle qu'à Reims le peuple reste en dehors de l'église. N'entrent dans l'église que la famille royale et les ecclésiastiques.

Alors qu'en Angleterre, c'est le contraire. La démocratisation commence dès 1215 avec la Grande Charte. En revanche l'état ne se renforce pas ; il se renforce bien sûr, mais enfin il ne se renforce pas à la même vitesse qu'en France. Et c'est pour cela que le pays va être de plus en plus démocratique, toutes les institutions vont perdre, à mesure que le temps passe, de leur puissance. Même la Chambre des Lords aura tout perdu en 1913, et la seule fois où on a parlé de la Chambre des Lords récemment, c'est il y a quelques années, vous vous en souvenez, lorsqu'elle a fait ramener Pinochet au Chili à l'occasion du procès que vous connaissez. C'est la seule fois où elle a dit un mot, alors qu'auparavant elle était au pouvoir.

Donc dégradation de toutes les institutions et développement de la démocratie et des libertés en Angleterre, et au contraire renforcement du centralisme en France, puisque nous y assistons à ce paradoxe unique au monde qui veut que notre décentralisation soit centralisée.

Ainsi avons-nous des destins qui sont inverses. Et pourtant, à ce même moment nous avons quelque chose de commun, c'est que nous devenons des états puissants en Europe, on assiste à la naissance de quelques états puissants en Europe, l'Allemagne d'ailleurs pas encore. Et l'expansion européenne va donner à

ces puissances européennes une arrogance qui va être à l'origine des empires coloniaux.

Voilà donc cette Europe qui se bat vers l'absolutisme d'un côté, vers le libéralisme de l'autre, qui est toujours dispersée en Allemagne, qui se constitue en états un peu partout. Et voilà que d'un seul coup elle va se diviser. Une fois, deux fois, trois fois. Elle va se diviser au point de presque disparaître.

La première division, et ce qui est intéressant c'est qu'on la retrouve dans toute l'Europe, ce sont les guerres de religion. Or ces guerres de religion, elles partent d'Allemagne, elles vont en France, elles vont en Espagne, avec leur parallèle, les mouvements de réforme et de contre-réforme. Premier ensemble de divisions.

Deuxième unité, cette fois dans la division idéologique : les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle. On les retrouve partout. Que ce soit Lessing, que ce soit Montesquieu, que ce soit Rousseau, que ce soit Voltaire, leur mouvement est international. Donc nous assistons à ce moment là à une division, mais qui est en même temps une forme d'unification des idées, des croyances. Et ceci est un phénomène assez extraordinaire parce que, dès 1780, on voit que ces idées européennes visent à mettre fin à la puissance des états-nations qui font des guerres et martyrisent les autres continents. On se croirait aujourd'hui ! Je voudrais vous lire deux textes.

Premier texte : « si je savais quelque chose qui me fût utile et préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose d'utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose d'utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe, je le rejetterais. Et si je savais quelque chose qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je le regarderais comme un crime ». Voilà quelque chose d'une actualité troublante ! C'est de Montesquieu. Et il ajoute cette phrase : « que se disent Européens ceux qui ont la possibilité d'être ou de devenir des hommes libres ». Et le fait est, mes chers amis, qu'aujourd'hui nous sommes ici, dans cette salle, des hommes libres. Mais dans toute l'Europe il n'y a pas que des hommes libres. Et ce sont ceux qui ne sont pas libres qui voudraient devenir Européens.

Deuxième citation : « bientôt l'Europe va régner et nous ne serons plus (disait la Commissaire) ni des Français, ni des Anglais, ni des Espagnols. Nous avons tous et nous aurons tous les mêmes goûts, les mêmes passions. Après tout, qu'importera à tous ces gens à quel maître, sans le savoir, ils obéissent ? Que leur importe, à ces gens devenus Européens, de quel état ils suivent désormais les lois ? Pourvu qu'ils

trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leur pays ». Cette phrase prophétique est de Jean-Jacques Rousseau !

Ainsi les philosophes ont une idée de l'Europe qui est celle qui est en train de se faire aujourd'hui, mais une bourrasque, un ouragan va tout balayer, c'est la Révolution Française.

Avec la Révolution Française, ces idées qui consistent à vouloir élever le niveau culturel, le niveau, j'allais dire, d'intelligibilité du monde, ces idées changent de registre. A partir de ce moment là, c'est la nation, l'état-nation - plus l'état mais l'état-nation - ou plutôt la nation-état qui va tout balayer. Et c'est à partir de ce moment là que du patriotisme à la nation, nous passerons au nationalisme. Et qu'au XIX<sup>e</sup> siècle et après nous aurons les gouvernements et les guerres que vous savez, jusqu'en 1914-1918 et après, et que nous arriverons aussi s'il le faut jusqu'à notre époque. Or lorsque cette époque a montré les limites de son apocalypse, 1940-1945, rien n'était pire que de penser à l'Europe. L'Europe, c'était l'ennemi de la Révolution Française, mais c'était surtout l'ennemi, disons, des gens qui avaient vécu la deuxième guerre mondiale. Essayons de nous rappeler : qui parlait de l'Europe en dernier, de la grosse Europe, de l'Europe qui enterrerait la hache de guerre (cela c'était Laval) ? La grosse Europe, c'étaient les Allemands. Et il est sûr que parler d'Europe en 1945-1946, cela nous offusquait, c'était quelque chose d'épouvantable. A bas l'Europe ! C'est pour cela que les hommes dont je parlais tout à l'heure, c'est-à-dire Monnet d'un côté et les trois chrétiens que j'ai évoqués aussi ont agi, j'allais dire, sous la table. C'est pour cela que les premières lois européennes se sont faites sans avertir les opinions publiques : Maurice Faure par exemple, lors du Traité de Rome qui va étendre le Marché Commun, comme vous le savez, aux produits agricoles, Maurice Faure raconte dans ses Mémoires qu'il s'est débrouillé pour que ce texte soit voté à l'Assemblée lorsqu'il y avait en discussion le problème algérien, problème algérien qui évidemment soulevait toutes les passions. Ainsi, en douce, on est passé à l'Europe agricole. Et Claude Cheysson, le premier Ministre des Affaires Etrangères de Mitterrand, me racontait que Schumann, De Gasperi, qui était d'origine autrichienne, et Adenauer, qui était allemand bien sûr, parlaient dans un coin en allemand pour concocter leur petite affaire qui était le début de l'Europe, le Marché Commun ou le Pacte Charbon-Acier, le rapprochement franco-allemand ; en douce donc, parce que l'opinion publique - les communistes d'un côté, les gaullistes de l'autre en France, les Anglais - s'opposait à ce projet. Les gaullistes et les

communistes pour des raisons diverses et variées, qui ne sont plus dans mon sujet, les Anglais qui disaient avec une grande élégance qu'ils mépriseraient cette Europe. Parce qu'enfin, elle réunissait qui ? Un pays qui avait été nazi, un pays qui avait été fasciste, un pays qui s'était couché. Alors que l'Angleterre, elle, était restée droite. Evidemment, quand on lit cela, on redevient un petit instant anglophobe, en France. Et pourtant, il y avait un petit peu de vrai dans cette allocution de Churchill. Ce que je voulais dire par là, c'est que l'Europe avait abouti à de tels conflits entre ces états-nations nés et de la Révolution et surtout, après coup, du nationalisme, qu'elle était honnie des générations qui ont été la mienne, quand j'étais jeune, et qu'il a fallu que les gouvernements procèdent par ruse pour la faire avancer.

Au début de mon intervention, je vous disais que l'Europe avait changé de signification et de profil, qu'elle avait d'abord été anti-communiste, puis qu'elle est devenue anti-soviétique ; puis pendant quelques minutes elle a failli être anti-japonaise, il y a une vingtaine d'années, vous vous rappelez,. Aujourd'hui, on ne sait plus trop ce qu'elle est. Soyons équitables. Je vous laisse conclure vous-même et je vous remercie.

## Table ronde

### Offre

#### **en enseignement scolaire international des langues et des cultures**

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci, Messieurs, de participer à cette table ronde. Je vous propose, sur notre thème qui est celui de l'offre en enseignement scolaire international des langues et des cultures, de vous poser dans un premier temps un certain nombre de questions afin que vous nous expliquiez vos expériences, en Allemagne, aux Pays-Bas, et en France, à la fois sous l'angle général et sous un angle plus spécifique. Et lorsque vous aurez pu exposer des éléments que vous connaissez, puisque vous les vivez, la salle pourra à son tour poser des questions.

Permettez-moi de me tenir à une règle d'or et de respecter les préséances géographiques. Je vais donc commencer par notre ami qui vient de Berlin, puis les Pays-Bas ; je proposerai ensuite à Monsieur Jean-Pierre Maillard de bien vouloir nous parler de ses expériences, puis à Monsieur Vial, qui a accepté de remplacer au dernier moment Monsieur Daniel Vitry qui ne pouvait pas être des nôtres, d'un peu synthétiser les aspects français. Ensuite les uns et les autres vous pourrez bien entendu réagir sur les expériences de vos différents pays.

Ce que je voudrais peut-être préciser, si vous le permettez, Dr. Jerzewski, c'est que pour situer peut-être juste par un ou deux chiffres la situation que vous connaissez dans cette Allemagne qui a 82 millions d'habitants, il y aurait 310.000 Polonais en Allemagne aujourd'hui, d'après les données officielles allemandes. Je ne sais pas si ceci inclut les clandestins, ceci est une autre question. Simplement, 310.000 Polonais aujourd'hui, alors que bien entendu ce chiffre se situait à cinquante à soixante mille avant la chute du rideau de fer. Et Berlin, où vous oeuvrez, le Land de

Berlin lui-même, c'est presque 4 millions d'habitants, plutôt d'ailleurs en diminution dans la mesure où un certain nombre de Berlinois, je crois, vont habiter dans le Brandebourg ; l'ensemble restant donc autour de 4 millions d'habitants en incluant les environs proches. Alors, après cette véritable révolution qu'a été la chute du rideau de fer et donc cette réouverture des liens économiques, culturels, et linguistiques entre l'Allemagne et la Pologne, vous avez développé un certain nombre d'initiatives et nous souhaiterions vous demander de nous les présenter.

*Dr. Roland Jerzewski, Chargé de la coordination scolaire germano-polonaise, Berlin*

Merci beaucoup. J'ai donc la chance et le bonheur d'expliquer certains éléments de la politique des langues étrangères en Allemagne.

Berlin se trouve à 80 km de la Pologne. Il y a deux ans le Premier Ministre polonais et le Chancelier Schröder se sont rencontrés une fois de plus, à Francfort s/ Oder, et le Premier Ministre polonais a posé la question suivante au Chancelier : « chez nous en Pologne il y a 2 millions d'élèves qui apprennent l'allemand, y en a-t'il autant en Allemagne ? ». Je crois que nous pouvons nous dispenser de la réponse sans grande explication. La réconciliation avec la Pologne est un des grands objectifs de la politique de l'Allemagne, surtout depuis la chute du Mur de Berlin ; pour l'instant, et pour être très concret, nous avons une communauté polonaise très atomisée qui compte 1,5 million de personnes, dont peut-être deux cent ou trois cent mille disposant de la double nationalité.

Or, dans les régions voisines de la Pologne, vous avez 1.000 élèves dans le Brandebourg qui apprennent le Polonais, vous en avez 300 à Berlin, 300 en Saxe et entre 50 et 100 dans le Mecklenbourg. Ceci pour vous montrer que nous nous trouvons en Allemagne à un stade que je qualifierai de laboratoire. Je ne vais pas vous expliquer maintenant tous les détails. Bien entendu il y a eu un certain enseignement du polonais avant 1989, d'abord en République Démocratique Allemande (je n'en parlerai pas), mais aussi en Allemagne Fédérale, à Brême, à Hambourg, en Rhénanie du Nord-Westphalie, pour les rapatriés, les expatriés, les migrants des différentes phases, les émigrés de la Pologne. Mais maintenant nous parlons de la langue polonaise en tant que langue certes minoritaire, mais sans doute

importante, dans le système éducatif allemand. Et je voudrais vous dire brièvement où nous en sommes.

Je commencerai par la région de la Mer Baltique. Dans le Mecklenbourg, nous avons un seul lycée, à Herringsdorf juste à la frontière polonaise, qui est en train de développer depuis cette année une filière bilingue de véritable bilinguisme puisque ce sont deux établissements, un établissement polonais de Swinemünde, de l'autre côté de la frontière, et l'établissement donc de Herringsdorf, qui essayent de mettre en place une filière importante avec des matières qui sont enseignées en allemand ou en polonais.

Ensuite nous avons le Brandebourg où vous trouvez des approches multiples. Il y a des projets polono-allemands frontaliers où se trouvent beaucoup d'élèves polonais qui veulent apprendre l'allemand et passer le baccalauréat allemand. Il y a très peu d'élèves allemands qui sont disposés à apprendre le polonais, mais il y a une approche interculturelle et le nombre de ceux qui sont intéressés du côté allemand augmente. On a dans l'ensemble 80 groupes de travail sur ce sujet et il y a pas mal de lycées, et même de collèges, qui proposent l'enseignement du polonais. Il existe d'ailleurs certains établissements de pointe, comme par exemple le lycée de Neuzelle qui est malheureusement maintenant extrêmement menacé pour des raisons de financement : l'état s'est retiré, il est donc question de privatisation et, dans cette hypothèse, la clientèle polonaise qui pourrait encore y accéder serait extrêmement « choisie » et le principe de l'égalité des chances de nos voisins dans cet établissement serait de facto abandonné. Vous avez ensuite une école à Francfort s/ Oder qui expérimente le polonais comme deuxième langue étrangère, peut-être bientôt première langue étrangère, en étroite coopération avec l'université européenne Viadrina. Et par ailleurs il y a, et c'est très important parce que cela peut être une lueur d'espoir, la création cette année d'une filière de polonais à l'université de Potsdam : on aura donc les premiers étudiants et étudiantes qui vont passer le premier examen d'état pour devenir professeurs de polonais en Allemagne et qui pourront faire le stage pratique obligatoire chez nous pour devenir professeur titulaire. Le séminaire qui permettra de faire ce stage de deuxième phase n'existe pas encore, mais c'est en préparation.

Ensuite nous avons donc la Saxe. Là vous avez une petite ville à la frontière, Görlitz an der Neisse, avec 4 établissements, deux écoles primaires et deux lycées, qui proposent l'enseignement du polonais, l'un des lycées offrant une filière bilingue qui

vient de commencer. L'université de Leipzig commence - c'est un projet bien concret, mais pas encore habilité - à proposer des études de professorat aux étudiants intéressés : pour l'instant malheureusement il est seulement possible de se reconverter, c'est-à-dire que des anciens professeurs de russe ont la possibilité d'apprendre le polonais et donc de continuer leur activité professionnelle.

Jusqu'à maintenant je n'ai pas parlé de Berlin, mais c'est le plus intéressant dans ce contexte d'expériences, d'expérimentations et de laboratoires. Nous avons deux écoles, ou deux modèles, qui proposent une formule intéressante pour le polonais, mais il faut aussi dire que nous avons deux clientèles : il y a tout d'abord ce potentiel incroyable en Allemagne pour construire un système bilingue entre le polonais et l'allemand. Malheureusement ce potentiel n'est pas encore pris en compte et la volonté de la « polonia », c'est-à-dire de la communauté polonaise atomisée (comme je le disais) ne va pas dans une direction précise. La seconde clientèle, c'est l'intérêt principal de l'Allemagne, je le dis clairement : il s'agit de motiver le plus possible d'élèves d'origine allemande à apprendre cette langue étrangère difficile, intéressante, la langue de nos voisins. A Berlin, nous avons déjà des succès certains en ce domaine. Il y a une école primaire bilingue (j'ai fait distribuer un papier à son sujet dans la salle) qui est arrivée en CM1 maintenant et qui sera suivie du secondaire et, dans quelques années, du baccalauréat. D'autre part il y a un lycée, le Lycée Bülow de Berlin, qui, premier lycée à le faire après la réunification, a introduit le polonais comme troisième langue étrangère et qui commence au mois d'août une filière d'approfondissement que nous appelons filière accélérée de polonais : au lieu d'enseigner le polonais 3 heures par semaine, on passe en 3<sup>e</sup> et en 2<sup>e</sup> à 5 heures par semaine, en 1<sup>e</sup> à 8 heures par semaine et, ensuite, il y a possibilité de présenter cette matière au baccalauréat avec un certificat ; nous n'avons pas encore trouvé de solution au problème de l'enseignement en polonais de matières comme l'histoire ou la géographie qui n'est pour l'instant pas possible dans ce lycée. Nous avons proposé - et cela a été accepté par le ministère et est discuté dans le cadre de la conférence permanente des Ministres de l'Education des Länder (vous savez que ce n'est pas le même système qu'en France, et le fédéralisme est un peu plus compliqué, mais peut-être pas moins intéressant) - qu'il y ait des modules concernant la littérature polonaise, l'histoire, la civilisation, etc...en allemand dans les programmes allemands d'histoire pour tous les élèves qui fréquentent ce lycée qui porte depuis 2 ans le titre de Lycée de Rencontres avec la Pologne : il s'agit d'un



statut et d'une appellation importantes dans la politique culturelle étrangère de l'Allemagne et c'est donc le premier établissement à l'intérieur de l'Allemagne qui porte ce nom. Tous les élèves sont obligés d'apprendre ces matières, ces modules sur la littérature, sur l'histoire polonaises. Pour les élèves qui souhaitent intensifier leur polonais, il y aura des cours supplémentaires en polonais, en littérature, en histoire, etc... Nous commençons donc en août et, dans quelques années, il y aura ainsi un baccalauréat qui ne sera pas complètement bilingue, mais qui s'approchera du bilinguisme. Quant aux professeurs, et ce sera ma dernière remarque, la question des professeurs appropriés, habilités à enseigner le polonais est une question très difficile parce que du côté allemand on exige le premier et le second Examens d'état (il y a clairement très peu de candidats et de candidates qui présentent ces examens pour l'instant), mais nous avons une multitude de professeurs extrêmement qualifiés du côté polonais, et c'est là-dessus que nous travaillons actuellement. Il est bien entendu nécessaire de faire venir des « native speakers » de Pologne : les Länder de Berlin et du Brandebourg sont en train de discuter des possibilités de coopérer dans ce domaine afin de faire venir et d'accepter plus de professeurs d'origine polonaise dans le système allemand.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci. Permettez-moi d'essayer d'apporter un éclairage complémentaire aux informations très précises que vous nous avez données en vous demandant d'abord ce qu'il en est dans l'optique de l'accord de 1991 des 17 Ministres allemands de l'Education, accord qui mettait vraiment l'anglais en position seconde, mais en fait première pour les langues étrangères dans l'ensemble de l'Allemagne : est-ce que, pour les Länder tout proches de la Pologne, on voit un peu ce genre de décisions se dessiner ? Et, par ailleurs, est-ce que dans les textes officiels qui ont été signés - je pense bien entendu au traité franco-allemand de reconnaissance de la frontière Oder-Neisse ou au traité d'adhésion de la Pologne - est-ce qu'il y a des articles ou des éléments qui sont susceptibles d'aller vers un souhait d'un plus grand échange inter-linguistique ou interculturel entre la Pologne et l'Allemagne ?

*Dr. Roland Jerzewski*

Bien sûr, cela va de soi. C'est l'article N°2 du Traité de Coopération et d'Amitié de 1991 qui indique qu'il faut développer la langue polonaise en Allemagne. Il est certain que la notion de langue voisine est intéressante, même si elle est maintenant menacée en Allemagne à cause de la prédominance de l'anglais.

Vous le savez peut-être mieux que moi, nous avons de grands problèmes avec la promotion du français. Le français est en net recul sur tous les plans : naturellement, il y a encore une couche de la population très intéressée et bien entendu le français ne reculera pas comme en Pologne. Le français a reculé au profit de l'allemand en Pologne. Nous avons maintenant 30% des Polonais apprenant une langue étrangère qui apprennent l'allemand, l'anglais se situant bien entendu à un pourcentage supérieur. Mais le français a reculé - il y a 3 ans c'était à 18% - et vous connaissez bien l'importance du français pour la Pologne, pour l'histoire, pour la culture polonaises. Nous travaillons bien sûr sur toutes ces notions de voisinage, de langue voisine, de langue de rencontre, etc... Par exemple, vous avez énormément de jardins d'enfants, d'écoles primaires qui proposent des groupes de travail dans la langue polonaise, mais ce n'est pas noté, ce n'est pas sur le bulletin scolaire et cela reste une phase importante d'introduction, mais qui ne motive pas encore assez les élèves à apprendre le polonais plus tard dans le système éducatif allemand.

Quant au russe, il est pour l'instant bien sûr plus important en Allemagne, surtout dans les nouveaux Länder, que le polonais, mais on assiste à un net recul. Si je prends par exemple le cas d'un lycée double bilingue à Berlin, c'est-à-dire avec une filière britannique et une filière russe, vous pouvez imaginer les possibilités pour la filière russe de se développer suite à la décision du Sénateur d'introduire l'anglais dès la troisième classe dans le primaire !

Donc je crois que les efforts que nous avons fournis à Berlin pour promouvoir le polonais sont timides, certes, pour l'instant, mais avec ces deux modèles de l'école européenne, formule SESB (Staatliche Europa Schule Berlin), d'une part, c'est-à-dire une formule spécifique à Berlin - toutes les langues de la Communauté Européenne sont enseignées d'une manière bilingue dans le cadre de cette formule - et du Lycée de Rencontres avec la Pologne d'autre part, nous avons deux systèmes qu'il faut maintenant développer, qu'il faut faire briller, et qui ont sans doute une chance par rapport au russe en montrant que nous avons des approches différentes pour les

deux communautés intéressées par le polonais. J'ajoute que la chambre de commerce, l'industrie allemande, surtout dans nos régions, sont extrêmement intéressées à ce que des élèves allemands apprennent le polonais : nous avons créé dans un lycée professionnel (bureautique et informatique) à Berlin une filière polonaise avec sur 3 ans un séjour de 6 mois en Pologne incluant des cours intensifs et un stage pratique dans une entreprise polonaise. L'industrie, la chambre de commerce sont donc en quelque sorte plus avancées que le système éducatif et il faut, bien entendu, trouver un rapprochement avec les exigences de l'ambassade et du gouvernement polonais (d'ailleurs la coopération est extrêmement amicale sur ce plan), même si ce sont des systèmes très différents : il y a aussi du centralisme en Pologne, chez nous vous connaissez la situation. Je le répète, pour rendre ou donner ses lettres de noblesse à la langue polonaise dans le système éducatif allemand, il faut absolument que des élèves sans aucune notion, sans connaissance préalable du polonais s'intéressent à cette langue et l'apprennent de manière massive.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Une dernière question si vous le permettez, parce que je crois que nous avons un représentant de l'ambassade tchèque dans la salle, est-ce que vous pouvez nous dire un mot sur la langue tchèque en Allemagne ?

*Dr. Roland Jerzewski*

Avec le plus grand plaisir, bien entendu. Les plus grandes avancées quant au tchèque ont été faites en Saxe. Il y a un lycée bilingue à Pirna. Je viens d'ailleurs de rencontrer les professeurs qui y enseignent le tchèque, puisque d'un côté on a le triangle de Weimar (France, Pologne et Allemagne), d'un autre on pratique en permanence en Silésie, des deux côtés de la frontière, des rencontres triangulaires d'élèves intéressés sur le plan littéraire, historique, etc...entre la République tchèque, la Pologne et l'Allemagne. Donc c'est timide, extrêmement timide, mais c'est un établissement de pointe, même si, bien entendu, ce n'est pas assez.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci de ces précisions et de ces expériences. Effectivement vous avez été tout à fait objectif dans votre présentation, tout en montrant les pistes d'avenir. Nous allons maintenant nous tourner vers notre ami des Pays-Bas où l'expérience est plus ancienne, plus développée, où il n'y a pas eu de rideau de fer juste à côté. Merci, Dr. Mewissen, de nous présenter les résultats de vos réussites, ou de vos échecs d'ailleurs, en matière d'inter-linguistique et d'interculturel.

*Dr. John Mewissen, Proviseur adjoint, Lycée de Wassenaar, Pays-Bas*

Il faudra excuser mon français parce que ma langue maternelle, c'est le néerlandais et ma langue de travail aujourd'hui, c'est l'anglais. Mais cela fait plaisir d'être de nouveau parmi des Français en France.

Pour la Hollande, il est extrêmement utile de maîtriser plusieurs langues parce que nous sommes un pays de commerçants et de navigateurs. Mais hélas, malheureusement, à cause des réformes dans le domaine de l'éducation, il y a de moins en moins d'heures dans l'enseignement secondaire consacrées à l'enseignement des langues. C'est le cas notamment du français et, encore beaucoup plus, de l'allemand. Les élèves néerlandais détestent au fond malheureusement la langue allemande, et je ne comprends pas pourquoi alors que les Allemands sont devenus nos amis européens et que nous faisons un commerce intensif avec ce pays. Mais c'est devenu irrationnel, et on ne s'explique pas pourquoi. Le Goethe Institut, ceci dit, fait beaucoup de publicité pour essayer d'améliorer les relations entre la Hollande et l'Allemagne.

Depuis 1970 les Pays-Bas disposent de lycées internationaux qui ont pour vocation d'accueillir des élèves de la communauté internationale. Il y a beaucoup de compagnies multinationales en Hollande, c'est un petit pays, mais qui est extrêmement ouvert vers l'étranger. On peut les cataloguer en trois types.

D'abord les établissements comme le lycée américain à Wassenaar, la banlieue de La Haye. L'école américaine a un bâtiment magnifique : on devient jaloux dès qu'on le voit de l'extérieur, des grandes salles de théâtre, des terrains de sport à dimensions olympiques, la piscine, etc...Mais c'est un fait que l'école américaine est

payée, sponsorisée par des institutions américaines, par les grandes compagnies multinationales et même par notre ministère des affaires économiques. Nous avons aussi l'école britannique, également dans la banlieue de La Haye, qui s'étend sans cesse et qui bâtit des constructions nouvelles avec de très beaux terrains sportifs. Mais, au fond, ces écoles là ne sont pas vraiment internationales : elles utilisent les programmes de leur pays d'origine et sont financées par des moyens privés (même si, parfois, en partie également par leur gouvernement). Nous connaissons aussi à La Haye un petit territoire français, le Lycée Français, qui est resté purement français. Enfin, nous avons également l'école allemande et même une école japonaise. Au sens strict du terme, je ne considère pas ces écoles là comme vraiment internationales.

Il y aussi des établissements à vocation internationale, comme le Lycée International d'Amsterdam ou encore dans l'Est du pays, mais ce sont des institutions privées qui sont sponsorisées par des entreprises ou par les familles.

Avec mon lycée, je représente le troisième type, qui a la particularité d'être créé selon la volonté du gouvernement. Le Ministère de la Culture, des Sciences et de l'Education Nationale a voulu intégrer un département international dans un lycée traditionnel. Le gouvernement néerlandais a en effet bien vu qu'il faut absolument ouvrir la porte au monde, renforcer la connaissance des langues étrangères et préparer les élèves à une carrière vraiment internationale dans un monde global. Il existe actuellement huit établissements de ce type qui ne cessent de croître et de prospérer. Mon lycée a aussi un plan d'extension et de constructions nouvelles et il envisage même de s'unir à une école primaire de La Haye. Nous sommes la plus grande école internationale en Hollande, la population ne cesse de croître, le bâtiment actuel est trop petit. Ce type d'établissements forme un ensemble connu sous l'appellation DISS, abréviation anglaise de Dutch International Secondary Schools, dont Monsieur Jaap Mos, que je représente aujourd'hui, est le Président actuel. Le gouvernement a divisé le pays en huit régions, donc il y a un lycée international dans le Nord (à Groningue), il y en a aussi à Arnhem, dans la région de La Haye, à Rotterdam, à Maastricht bien entendu, et aussi à Eindhoven (c'est la ville de Philips, que vous connaissez sans doute).

Il ne faut pas oublier que ce genre de lycée international est toujours intégré dans un lycée traditionnel . C'est voulu ainsi et il y a des idées arrêtées à ce sujet, parce que nous voulons l'intégration de cet enseignement international dans le programme

national. Nous voulons que des élèves de deux types différents se rencontrent, par exemple dans les activités éducatives, camps scolaires, programmes d'échange, pièces de théâtre, mais aussi quant à la participation à des « debating clubs » ou à des jeux de simulation comme le « Model United Nations » où les élèves sont forcés de représenter les pays du monde entier en menant des discussions politiques. Nous rendons également visite au Parlement Européen à Strasbourg et, de temps en temps, les parlementaires écoutent avec vif intérêt les propositions originales et ouvertes venant directement des élèves. Mais il est essentiel, et surtout pour vous Français, qu'il y ait une intégration du programme international dans le programme national. Donc, pour nous, la langue et la culture néerlandaises sont nettement présentes dans le programme international.

A quels types d'élèves notre lycée est-il destiné ? L'enseignement IGO - c'est le nom de ce groupe - est destiné non pas aux familles qui restent toujours en Hollande, mais aux enfants de familles qui travaillent souvent à l'étranger. On les appelle « expats » et ils se caractérisent par une grande mobilité internationale. Ils peuvent être néerlandais ou avoir une nationalité étrangère, et le nombre de ce type d'élèves est toujours croissant. Notre école compte actuellement plus de 700 élèves de 70 nationalités différentes. C'est extrêmement intéressant de pouvoir travailler avec eux parce que ce n'est pas seulement une question de langue mais aussi de culture. Comment approcher un couple de parents indiens ou pakistanais ? Ils ont une toute autre culture dans leur mode d'expression comparée par exemple à une famille néerlandaise qui est beaucoup plus directe, qui manque parfois un peu de diplomatie ; et, en ce qui me concerne, j'ai toujours grand plaisir à pouvoir parler français avec des parents français.

L'ensemble de ce groupe d'écoles compte actuellement 4.000 élèves de 70 nationalités. Ce sont vraiment les Nations Unies !

Nous avons opté pour un curriculum international qui permet d'obtenir un diplôme valable dans le monde entier et qui s'appelle le baccalauréat international (IB). Nous sommes fiers de pouvoir constater, ce qui est caractéristique des institutions IB, que nous ne sommes ni britanniques, ni américains. Nous sommes indépendants et sommes en quelque sorte le modèle des Nations Unies ou de l'Union Européenne. Le diplôme est garanti, son niveau intellectuel très élevé ; le niveau pré-universitaire est garanti par une organisation non gouvernementale à Genève, c'est donc le baccalauréat international dit de Genève. Trois langues de travail sont possibles ;

chez nous ce sont l'anglais, qui a pris une position prédominante et qui n'est d'ailleurs pas toujours parlé correctement - j'ai quelques fois de grandes difficultés à comprendre des parents venant du Tiers Monde - , le français et l'espagnol, autour desquelles on peut organiser le baccalauréat. Le diplôme donne accès à presque toutes les universités dans le monde entier, mais il y a toujours des exigences de langue : il faut bien sûr maîtriser la langue du pays où on veut faire ses études.

Personnellement, je suis spécialisé surtout dans la consultation des élèves qui aimeraient faire leurs études au Japon, en Hongrie, en Roumanie, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, c'est un domaine très vaste.

L'enseignement baccalauréat international IB doit son succès en partie au programme de Genève, c'est un programme très étendu : il y a la part des langues où l'on veut surtout encourager les élèves à apprendre en tout cas la langue du pays hôte. On veut donc les encourager à apprendre le néerlandais à tous les niveaux où ce sera possible, à choisir l'anglais, mais surtout à apprendre aussi la langue d'origine. A part cela, il faut absolument choisir une forme de Mathématiques (il y a tous les niveaux) ainsi qu'une des matières que nous appelons « humanités » (histoire, géographie, « business », « economics »). D'autre part, on peut prendre aussi « arts », « drama », musique ou technologies de l'information.

L'idée de Genève, c'est le « world understanding » : on veut que les nationalités, les peuples se rencontrent et s'entendent : une fois que la jeunesse a découvert qu'il est possible de se lier d'amitié par exemple entre Palestiniens et Israéliens, on espère qu'il n'y aura plus de guerre lorsqu'ils seront adultes. C'est un idéalisme que j'admire beaucoup.

A part cela il y a aussi la formation intellectuelle, la recherche indépendante : les élèves doivent faire un « extended essay », une espèce de mémoire. Ils sont également fortement encouragés à avoir des activités sociales, à rendre service à la société dans tous les domaines possibles, à l'intérieur de l'organisation mais aussi et surtout en dehors de notre école. J'ai par exemple visité le United World College au Pays de Galles où les élèves montent dans les canots de sauvetage pour essayer de sauver ceux qui risquent de se noyer dans la Manche. Comme indiqué préalablement, nous encourageons les élèves à participer au jeu de simulation Model United Nations, ce qu'ils font avec beaucoup d'enthousiasme et dans un très bon anglais : ils rencontrent là aussi des élèves espagnols, français, italiens, c'est vraiment une rencontre globale.

Dernier point, le financement. Les établissements de notre type sont subventionnés par l'Etat. Nous recevons la même subvention pour un élève traditionnel que pour un élève international. Mais c'est largement insuffisant car notre gouvernement paye très peu d'argent dans le domaine de l'éducation : pour les professeurs, bien sûr, mais aussi pour les élèves. Donc ce n'est pas assez : nous devons par exemple participer à des conférences internationales organisées par des organisations telles que E.C.I.S. (European Council of International Schools), et il le faut absolument car on y échange des idées avec les Australiens, les Canadiens, les Américains, les Français, les Polonais, les Allemands, etc... : c'est extrêmement utile. Et puis, il faut également recruter nos professeurs dans le marché des professeurs, parce que l'enseignement des langues est confié à des « native speakers », ceux pour qui la langue dans laquelle ils enseignent est la langue maternelle, ce qui est une bonne chose. D'autre part, l'enseignement se fait en petits groupes, ce qui rend l'enseignement assez coûteux. Pour toutes ces raisons, mon école a essayé de trouver une espèce de « sponsoring » en créant des annexes, à la demande de compagnies multinationales : nous avons des annexes à Oman, à Aberdeen (Ecosse) et près de Londres, à Cobham. De cette façon, nous pouvons payer en partie nos frais élevés de scolarité. Naturellement les parents d'élèves sont priés de contribuer aussi : ils payent une contribution volontaire d'au moins € 4.000,- par élève et par an. C'est beaucoup moins que l'école américaine qui demande plutôt € 15.000,- par an, ce qui explique leur magnifique bâtiment !

Je crois qu'il y a un développement très important pour vous. Un phénomène nouveau : on voit pousser comme des champignons des départements bilingues qu'on appelle TTO (Twee Talig Onderwys), où la position de l'anglais est nettement renforcée par un grand nombre d'heures, mais aussi par le fait qu'on enseigne des matières comme la géographie ou l'histoire dans cette même langue. Mais, heureusement pour vous, il est également possible - pensons à ce que Madame la Commissaire a dit au sujet de l'Europe des régions, des régions frontalières, pensons à Maastricht - il y a aussi un enseignement bilingue en français et en allemand. Heureusement !

Enfin, la grande coopération des écoles internationales en Hollande réunies dans l'organisation DISS a abouti à un développement didactique nouveau qui s'appelle Middle Years Program qui vise à obtenir une plus grande participation active des

élèves au processus d'enseignement : nous avons ainsi une manière multidisciplinaire d'enseigner des matières indépendantes.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci beaucoup Monsieur le Proviseur Adjoint. Permettez-moi de vous poser une question pas très diplomatique. Dans tout ce que vous nous avez montré, il y a à la fois des éléments très positifs et d'autres qui le sont moins.

Dans les éléments positifs, me semble-t-il, il y a quand même une croissance du nombre d'élèves concernés qui paraît non négligeable. En revanche, et si j'ai bien compris les chiffres que vous nous avez montrés, vous avez à peu près 2.000 élèves dans les sections néerlandais-allemandes du programme international : donc, sur les 4.000 que vous avez mentionnés, 2.000 font partie du programme allemand-néerlandais.

*Dr. John Mewissen*

Non, c'est à part. Les 4.000 élèves sont purement les élèves des départements internationaux. Et ce qui explique le développement à La Haye, c'est que La Haye abrite de plus en plus d'institutions internationales, telles que la Cour de Justice Internationale, le Tribunal de Yougoslavie, le tribunal des Nations Unies qui vient d'être installé malgré l'opposition très forte des Américains, l'Europol, l'organisme Institution of Social Studies, etc... : ceci explique le développement de mon lycée qui est devenu largement la plus grande école internationale en Hollande ainsi qu'une sorte d'école guide en ce qui concerne les développements sur les plans didactique, méthodique et pédagogique.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Pour en revenir aux chiffres : nous sommes bien d'accord sur celui de 4.000 élèves qui concerne donc à la fois des enfants d'étrangers expatriés et des enfants

néerlandais. Or si nous considérons simplement les étrangers européens présents aux Pays-Bas, vos statistiques nous donnent 350.000 personnes, ce qui peut faire beaucoup plus que 4.000 enfants, rien qu'avec les expatriés. Vous avez donc, certes, une croissance importante, mais les besoins, c'est vrai, restent encore larges. J'aurais aimé votre commentaire là-dessus.

*Dr. John Mewissen*

Il y a des limites, tout le monde ne peut pas être admis dans ce genre de lycée international. Beaucoup de gens l'aimeraient bien, mais il y a une condition : il faut avoir travaillé au moins deux ans à l'étranger et que l'enfant soit allé dans une école américaine, britannique ou française quelque part dans le monde. Donc il y a une limite.

Mais je n'ai pas donné les chiffres des départements bilingues dont je vous ai dit qu'ils poussent comme des champignons et qui font partie en principe des écoles traditionnelles.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer la parole à Monsieur Maillard, dont je dirais, si vous le permettez, qu'il est la France d'en bas de l'enseignement international depuis 20 ans, et puis Monsieur Vial sera la France d'en haut en quelque sorte. Donc, Monsieur Maillard, peut-être une première question, très liée à ce que nous venons d'entendre : j'ai l'impression, je peux me tromper et vous me corrigerez, qu'aux Pays-Bas nous avons une croissance de l'enseignement international qui n'est quand même pas négligeable, même s'il y a encore une marge de progression, alors qu'il ne semble pas qu'on puisse constater en France de progression significative. Je voudrais savoir quelle est votre analyse sur ce sujet.

Monsieur Jean-Pierre Maillard, Proviseur, Lycée Jean Jaurès, Reims

Les hasards (?) de ma carrière professionnelle m'ont fait rencontrer très tôt *l'enseignement international*. Lorsque j'avais, comme directeur de la *Mission Laïque Française*, et après un premier séjour à l'étranger, à imaginer à la fin des années 70 ce qui allait devenir le *Centre International de Valbonne*, le concept était très mal connu en France, mais déjà s'affrontaient les tenants du *Baccalauréat International* dit de Genève, à la conception duquel l'*Inspection Générale* française avait largement contribué, et ceux d'une formule plus « intégrative » qui obtiendront *in extremis* (10 mai 81 !) le décret sur l'OIB, *Option Internationale du Baccalauréat* (français). Le *Guide Français de l'Enseignement International* de 1980 reflète bien une problématique qui est à la fois pédagogique (c'est le début d'un grand débat sur l'enseignement bilingue) et politique (qui met en cause la stratégie du français dans le monde). Je m'en suis vraiment rendu compte d'abord en tant que proviseur du *Lycée Français de Madrid*, où se concoctait, comme dans beaucoup de lycées français de l'Etranger de l'époque (Le grand colloque d'*Europe Education* sur le sujet est de 1985), le dialogue des cultures dans l'enseignement scolaire, puis bien entendu en tant que proviseur du *Lycée International de Saint-Germain-en-Laye*, où je me suis efforcé de défendre (car c'était nécessaire) et de développer (par exemple avec la section japonaise, qui atteint cette année le baccalauréat) cette formule (l'OIB) sur laquelle j'avais initialement des réserves. Après l'article de 1991 dans la revue *Savoir, Education, Formation* et l'invention (1992) des *Sections Bilingues* (Jospin) empruntées à l'Allemagne et devenues *Européennes* (Lang), et même *Orientales* (!), il devenait nécessaire d'élargir la problématique, d'abord au sein de *La Lettre Européenne de l'Education*, puis avec *l'Enseignement bilingue aujourd'hui* (1996). Car si le débat sur le fond n'a plus guère évolué, les structures, elles, se compliquaient, ainsi que les problématiques politiques : m'ont persuadé de cela d'abord un travail de prospective sur *L'enseignement International en Ile-de-France*, et différentes études de faisabilité faites dans d'autres régions, puis la découverte comme proviseur à Rabat de la très performante formule de l'OIB franco-marocain et comme proviseur à Reims d'autres formules en réel développement, comme l'*abibac*.

La typologie de l'offre d'enseignement international qu'on retrouve dans les différentes études évoquées, et qui est largement reprise dans celle récente, juin

2002, du préfet Georges Roux (*Problématiques et propositions concernant l'Enseignement International en Ile-de-France* et dans d'autres régions) comme dans différents rapports de l'Inspection Générale (rapport *Becquelin*, rapport *Choisnard*, etc), renvoie toujours peu ou prou aux strates historiques et statutaires traduites par des diplômes de fin d'études qui coexistent toujours et sont inconnus du grand public comme des responsables politiques ou des cadres de l'éducation : *BI de Genève* (d'où le français s'est retiré au profit de l'espagnol, et où le tout anglais triomphe, mais dans un modèle éducatif resté vivant et performant), *OIB* (perçu comme compliqué et fragile, mais prestigieux et ouvert à une douzaine de partenaires, et qui s'est limité au territoire français, alors que la réciproque bilatérale était souhaitée à l'origine), *bac européen* de l'*Ecole Européenne* (non présent en France, mais valide de plein droit et qui est l'inverse de l'OIB : un programme commun en plusieurs langues au lieu du français comme langue commune complété en langue et civilisation), différentes formules binationales (dans certains lycées français de l'Etranger) et spécialement franco-allemandes (*baccalauréat franco-allemand* des lycées franco-allemands, à programme intégré ; *abibac* ou délivrance simultanée du bac et de l'*abitur*, formule complexe mais performante avec des moyens franco-français), enfin *sections européennes* (en plein développement – malgré la pénurie de professeurs de discipline non linguistique - parce que souvent dérogoires à la carte scolaire et dont les ambitions et les réussites sont infiniment variées : du simple renforcement linguistique, en complément de l'introduction dans le primaire et permettant de retarder le déclin de certaines langues, quitte à abaisser le niveau d'exigence de la *mention européenne* au bac, jusqu'à des niveaux de quasi-bilinguisme faisant passerelle avec l'enseignement proprement international ou binational ou bilingue). Il faudrait y ajouter des formules « sauvages » qui ont toujours existé, même dans l'enseignement public, et que favoriseront l'autonomie croissante des établissements et la décentralisation, comme par exemple les sections bilingues anglophones (tel fut le choix des Japonais) de Toyota-Valenciennes (ex-Colmar).

C'est ainsi qu'est présentée l'offre, qui concerne l'enseignement public (et jamais, sauf à Saint-Germain-en-Laye, dans un établissement entièrement international, mais le débat sur ce point est probablement dépassé) ou l'enseignement privé (*BI, Ecole Active Bilingue* ou écoles nationales sur le territoire français). La question de la

nationalité du public visé, bien qu'étant juridiquement au centre du dispositif OIB, devient de plus en plus obsolète et mériterait un large débat, comme les colloques de la *Fondation* en ont déjà proposé. On ne peut pas en tout cas ne pas noter l'absence totale de projets concernant les populations immigrées, que ce soit de seconde génération, de première génération ou de primo-arrivants. La question de la langue se réduit au débat tout anglais / promotion de la langue maternelle, sans que soit réellement posée celle de la troisième langue, alors qu'elle est fondamentale. Et pourtant cette problématique est maintenant bien connue et parfois même médiatisée, sur le plan politique (l'exception culturelle française puis européenne, soit : une langue maternelle, une langue de culture et...l'anglais, le meilleur dispositif technique malgré les coûts étant celui de l'*Ecole Européenne*) comme sur le plan pédagogique (promotion du bilinguisme, au risque de considérer les monolingues comme des unijambistes, et progrès méthodologique dans l'enseignement d'une discipline en langue étrangère, des réussites remarquables devant être signalées dans certaines *sections européennes*, surtout avec l'expérience allemande, et *abibac*). En réalité l'offre, sur laquelle on réfléchit souvent en termes de réponse aux besoins des entreprises ou d'enjeu pour l'aménagement du territoire (ce qui est nécessaire mais pas suffisant), comme le montrent les impasses où cela a conduit en Ile-de-France) ou en termes purement institutionnels (où la principale réussite aura été la création du Lycée International de Lyon), devrait plus coller à la nature d'un public, existant ou potentiel, auquel conviendrait un véritable projet éducatif, de la maternelle au baccalauréat, et avec des diversifications en réseaux. Certaines études ont déjà été conduites, en termes de programmes scolaires, de nouvelles technologies, d'introduction progressive des langues, de montée en puissance et de répartition adéquate dans l'utilisation transdisciplinaire des langues (UTL), d'intégration des modèles culturels et d'orientation (où l'on retrouve la question des certifications et des diplômes), voire même de constitution d'un public en amont de l'enseignement international, mais aucune réalisation concrète n'a vu le jour. Je n'en reste pas moins convaincu que l'enseignement international reste un secteur d'expérimentation possible dans le domaine de l'éducation.

Encore faut-il en convaincre les décideurs, qu'ils soient dans les ministères ou dans les collectivités locales (car au niveau national il faudrait que cela aille de pair avec une stratégie culturelle extérieure forte). En effet, si les besoins en « enseignement

international » exprimés par les (grandes) entreprises, certaines familles et peut-être les politiques sont relativement explicites et consensuels et si les réalisations sont généralement appréciées, voire considérées comme des modèles, nonobstant l'argument de l'élitisme, comment se fait-il qu'il n'y ait pas en France de stratégie ni même de communication claire dans ce domaine (malgré les efforts de certaines chambres de commerce ou certains rectorats) et que se ressasse sans beaucoup de progrès ni de succès depuis une vingtaine d'années le thème même de ce colloque ? Peut-être justement la solution consiste-t-elle à déplacer le terrain du débat de l'institutionnel vers le pédagogique, en procédant à une véritable évaluation qualitative des différents modèles d'enseignement international, en faisant de la prospective vers de nouveaux publics (pas seulement les *impatriés* et les cadres), en instruisant de vrais et alternatifs projets éducatifs qui intègrent mais sans s'y limiter l'accès au multilinguisme. Où l'on rejoint sans doute et le débat national (et demain européen) sur l'école, et la grande affaire de la décentralisation. Vaste programme...

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci beaucoup. Quand je parlais de la France d'en bas, je souhaitais vous demander d'un mot, à vous qui êtes sur le terrain depuis 30 ans, comment les parents d'élèves et les élèves ressentent l'offre qui est donnée aujourd'hui par l'Education Nationale.

*Monsieur Jean-Pierre Maillard*

Les parents d'élèves, quand ils ont la chance d'être dans une de ces structures, en sont ravis. Je crois que ceci est incontestable. Les institutions sont plus critiques : si on regarde par exemple la situation de l'Alsace et les prises de position du Conseil Régional d'Alsace, si on regarde l'implantation de l'école Toyota à Valenciennes, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'à un moment donné au fond on demandera à l'Etat d'en haut de laisser faire, ce qu'il a d'ailleurs toujours fait - ce n'est pas Monsieur Vial qui me démentira - , c'est donc effectivement de laisser faire, c'est-à-dire de laisser faire les chefs d'établissement, voire ici l'autonomie des

établissements à laquelle on vient et qui fait partie des propositions qui sont faites. Quant à l'importance dans ce contexte des collectivités locales, ce n'est pas à vous, Monsieur le Recteur, que je l'apprendrai. Qu'on nous laisse innover, sachant que ma philosophie, et chacun ici la connaît, est que dans l'international on est à la frontière, aux limites, dans l'infaisable d'une certaine façon. Je pense aux rythmes scolaires en particulier qui sont épouvantables pour ceux qui font les emplois du temps, pour ceux qui gèrent la culture dans cet établissement. Mais c'est le fait de la contrainte qui nous entraîne à l'innovation. Et je crois donc que plus on sera à la frontière, plus on sera productif pour l'individu comme cela a été dit et surtout pour la société.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci beaucoup. Je vois que votre exemple de l'Alsace est de nature à rassurer le Dr. Jerzewski puisqu'alors que l'effort sur l'enseignement de l'allemand en Alsace date du Traité de l'Elysée, nous constatons que même aujourd'hui, 40 ans après le Traité de l'Elysée, il y a encore du travail à faire. Il n'est donc pas surprenant que 12 ans après le Traité d'Amitié entre l'Allemagne et la Pologne, des progrès soient encore à réaliser.

Monsieur Vial, pardonnez-moi si je vous ai apostrophé tout à l'heure en parlant de la France d'en haut, mais c'était pour que les propos soient complémentaires par rapport à ce que nous venons d'entendre. Nous vous remercions de remplacer Monsieur Vitry qui malheureusement ne peut pas être des nôtres et nous sommes ravis d'écouter la synthèse que vous aller nous proposer.

*Monsieur Gilles Vial, Chargé de mission, DRIC, Ministère de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche*

Merci Monsieur le Recteur. Je ne sais pas si je vais me livrer à une synthèse, les interventions très intéressantes que nous avons entendues m'invitant plutôt à une réflexion sur ce que nous appelons véritablement l'enseignement international ainsi que sur les choix que nous avons faits à cet égard en France, et ailleurs aussi parfois, pour donner corps à ce concept.

Je passe sur l'offre d'enseignement simplement bilingue qui s'est effectivement développée en France à la suite de la mise en place d'écoles comme celle-ci à travers des Sections Européennes ou d'autres dispositifs et où l'enseignement des langues, d'une façon ou d'une autre, est simplement renforcé de façon à ce que les élèves en acquièrent une maîtrise plus opérationnelle que par les moyens pédagogiques habituels. Ces formes d'enseignement, que je qualifierai de bilingue en général, ont comme caractéristique générale qu'on enseigne tout ou partie d'une ou de plusieurs disciplines non linguistique(s) dans une langue étrangère. Et, disons-le, dans bien des établissements cette formule, si elle n'a pas de caractère véritablement international au sens strict du terme, a donné de bons résultats et a rendu un certain niveau de langue accessible à un beaucoup plus grand nombre d'élèves. Qu'il soit donc rendu hommage ici à cet effort de vulgarisation, en quelque sorte, de l'apprentissage des langues.

Alors, maintenant, qu'en est-il de l'enseignement international ? Quelle définition avons-nous privilégiée qui nous a en partie, pour cette raison d'ailleurs, fait écarter le Baccalauréat International de Genève dont il a été beaucoup question tout à l'heure ? Pour nous, l'enseignement international se caractérise par son biculturalisme et son bilinguisme, bien sûr. Cela signifie que nous souhaitons que ce soit un enseignement qui soit entièrement traversé par ce biculturalisme et ce bilinguisme dans les programmes, dans les langues, dans la personne des enseignants, pour autant que faire se peut, et dans la personne bien sûr des élèves. C'est cela pour nous qui remplit le mieux les conditions de ce que nous imaginons être un enseignement international. A cet égard donc, on trouve ici à Saint-Germain-en-Laye la forme, française disons-le, en coopération avec nos partenaires étrangers bien sûr, la forme la plus achevée de ce type d'enseignement, tel que nous avons cherché à le mettre en place au sein de notre propre système. Cet établissement qui est unique en son genre, mais qui n'est pas seul en son genre. Je voudrais dire qu'il y a en gros 17.000 – 18.000 élèves dans les Sections Internationales et que, si Saint-Germain-en-Laye présente la caractéristique, unique effectivement, de n'être constitué que de Sections Internationales, en revanche il existe beaucoup d'autres lycées, et non des moindres - que ce soit Valbonne à Sophia Antipolis avec un internat, que ce soit à Lyon, que ce soit à Fernay-Voltaire à proximité du CERN - beaucoup d'autres endroits donc où l'on trouve des Sections Internationales qui



fonctionnent exactement selon le principe que je viens d'énoncer. Alors, pourquoi ce dispositif ne s'est-il pas terriblement étendu en France ?

Tout simplement parce que, dans la mesure où il se veut binational, biculturel, bilingue, il est bien entendu assez exigeant. On ne trouve pas partout des élèves étrangers qui permettraient de donner à une Section Internationale l'équilibre qu'eux seuls peuvent lui apporter. Nos partenaires étrangers ne peuvent pas multiplier à l'infini la mise à disposition d'enseignants qui est coûteuse pour ceux d'entre eux qui l'assument, tels que bien sûr nos partenaires - je ne veux pas faire d'énumération, car on oublie toujours quelqu'un - espagnols, italiens, allemands, etc... Et puis, on s'aperçoit également que, quand même - Madame Reding, qui a une confiance magnifique dans la nature humaine, a dit tout à l'heure que tout le monde peut apprendre les langues étrangères - ce n'est pas tout à fait vrai : personnellement, je suis nul en langues étrangères. Et donc c'est un système qui est particulièrement exigeant pour les élèves. Qu'on le veuille ou non il y a des affinités avec les langues et on a pu voir dans des tentatives de mise en place de Sections Internationales certains parents d'élèves confrontés à la réalité de l'exigence d'une Section Internationale qui déchantent un petit peu.

Voilà en gros donc cette conception de l'international que je voudrais défendre ici, telle qu'elle s'exprime, je voudrais le dire puisque tout à l'heure Monsieur Maillard y a fait allusion, à travers aussi un modèle qui a été mis en place dans un cadre européen qui est celui des écoles européennes où vous retrouvez exactement le même principe dans un respect fondamental du pluriculturel et du plurilingue, où vous retrouvez donc des établissements avec un enseignement qui pour la plupart des matières suit le même programme dans la langue maternelle de l'élève avec intervention obligatoire dans une des langues véhiculaires du système des écoles européennes par un professeur la plupart du temps natif de cette langue d'un enseignement disciplinaire un petit peu analogue finalement au système des Sections Internationales sauf que c'est très exactement l'inverse puisque l'élève a droit à un enseignement dans sa langue maternelle pour la plupart des disciplines et que la langue véhiculaire, en l'occurrence l'allemand, l'anglais ou le français, n'est utilisée que pour en gros l'histoire, la géographie et puis, bien sûr, l'enseignement de la langue étrangère elle-même.

Par rapport à cela, je crois qu'il est intéressant de voir les différences à propos du Baccalauréat International de Genève qui, effectivement, à son origine devait

beaucoup à la réflexion d'Inspecteurs Généraux français. D'abord, ce qui pour nous soulèvera toujours un problème, il s'agit d'un diplôme privé. A ce titre, il soulève des difficultés particulières de reconnaissance au sens où il n'ouvre pas un accès automatique à l'université française. Un titulaire du Baccalauréat International de Genève, et c'est très souvent le cas bien entendu, est admis dans une université française, tout comme l'est par exemple le titulaire d'un E-level australien, c'est-à-dire sur dossier. Je m'empresse de dire que, dans la plupart des cas, l'accès à l'université est, de fait, ouvert. D'autre part, le système du Baccalauréat International de Genève est très intéressant, mais ce qui le caractérise, c'est l'unicité mondiale des programmes qui fait que vous n'avez pas cette tonalité spontanément et structurellement biculturelle que vous trouvez soit dans le dispositif mis en place dans le cadre des écoles européennes, soit dans le cadre des Sections Internationales ou dans d'autres exemples dont on nous a parlé tout à l'heure. Enfin, le Baccalauréat International de Genève n'est pas structurellement bilingue, contrairement à ce qu'on croit. Vous avez certes bien ce qu'on appelle un « bilingual cursus », mais en fait c'est tout simplement un enseignement renforcé d'une langue étrangère qui porte ce nom : l'enseignement d'une discipline non linguistique dans une langue étrangère, au sens où nous entendons bilingue et biculturel - cela a été négocié d'ailleurs par nos partenaires allemands dans un contexte très spécifique - n'est pas structurellement la forme que prend le Baccalauréat International de Genève.

Voilà donc dans ce panorama le sens vivant que, dans le cadre de ce Ministère, on a cherché à donner au mot « international » dans l'expression « enseignement international ». C'est assurément un défi car il est clair que c'est une formule qui est lourde à mettre en place. L'enseignement véritablement international est quelque chose qui est difficile à faire fonctionner. On s'en aperçoit aussi bien dans le cadre des écoles européennes qui se préparent, Dieu sait comment elles vont y réussir, à faire face à l'élargissement de l'Union Européenne et donc à la multiplication des langues de base, que dans le cadre de nos Sections Internationales, où certaines opérations, telles que le Baccalauréat à Option Internationale, relèvent chaque année d'un miracle perpétuel et, Dieu sait comment, indéfiniment renouvelé depuis son existence, mais au prix d'une souffrance infinie des services compétents, en particulier de notre Inspection Générale.

Voici, Monsieur le Recteur, en première approximation ce que je pouvais dire là-dessus.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci beaucoup. Permettez-moi simplement, à titre personnel, de vous remercier, puisque je l'ai présidé, d'avoir cité le Centre International de Valbonne qui est un établissement d'importance et je suis donc content qu'il ait été mentionné. Je voudrais peut-être, juste avant de donner la parole à la salle, poser une question qui touche un peu l'ensemble des participants de cette table ronde : cette offre en enseignement international est bien sûr une offre éducative, c'est une offre qui a des objectifs de formation, des objectifs culturels, des objectifs linguistiques, mais cette offre s'inscrit aussi dans l'attractivité des territoires. Et pour vous donner simplement un exemple, le hasard des rencontres fait qu'il m'est arrivé encore récemment de rencontrer des dirigeants de Disneyland qui me disent simplement que s'il y avait un établissement international dans l'Est de l'Île de France un certain nombre d'entreprises allemandes serait prêt à installer des succursales, des sièges sociaux ou des établissements dans l'Est de Paris. En même temps d'ailleurs, ceci serait conforme au vœu qu'on entend de la bouche de tous les hommes politiques depuis de nombreuses années de rééquilibrer l'Est de Paris par rapport à l'Ouest. Donc vous voyez qu'il y a aussi ce problème d'attractivité, peut-être que chacun pourrait dire un mot, notamment est-ce une question que vous ressentez aux Pays-Bas ou en Allemagne de l'Est, puisque c'est l'ex-Allemagne de l'Est qui a justement des difficultés à retrouver un développement propre ?

Dr. Roland Jerzewski

Il est certain qu'il y a des problèmes beaucoup plus importants et difficiles dans les Nouveaux Länder qui nous ont rejoints en 1989. Il est également certain que l'ouverture vers une notion internationale européenne, ouverture d'esprit vers l'apprentissage des langues étrangères, s'est d'abord développée dans des conditions beaucoup plus libres à l'Ouest et, bien entendu, tout ce que nous faisons

en matière de politique des langues étrangères en Allemagne se fonde sur et copie l'exemple franco-allemand. Je suis très content que Monsieur Maillard ait parlé de l'Abibac : dans tout ce qui a été en discussion avec la Pologne, l'Abitur-Matura a une place primordiale. Etant donné que nous avons mis pas mal d'années pour élaborer l'Abi-bac, on finira peut-être par y arriver aussi ! Mais, bien entendu, le Lycée International ici dépasse déjà de loin ce stade qui sera d'ailleurs bientôt dépassé pour tous les pays européens, puisque presque tous les citoyens bacheliers-bacheliers en Europe ont la possibilité d'étudier n'importe où avec leur baccalauréat. Pour les grandes écoles en France, en Pologne, il faut des examens spécifiques ; il y a un certain dosage en Allemagne sur lequel on discute. Donc c'est beaucoup plus la vraie pratique de la langue, la vraie connaissance de deux, trois, quatre langues qui permettront à nos élèves d'aller de l'avant. Nous arrivons à un stade avec l'élargissement de l'Union Européenne où ces notions bilatérales seront bientôt dépassées. Cet établissement ici, et d'autres, qui est l'image d'une transgression du bilinguisme vers une capacité à assimiler trois ou plusieurs langues, est bien sûr porteur d'avenir. Il y a bien sûr dans les régions orientales de l'Allemagne beaucoup d'élèves motivés, mais il est certain que l'émigration vers l'Ouest continue. Pour l'instant nous avons d'énormes problèmes économiques, peut-être plus que la France. Il est clair qu'assimiler une nouvelle région de 17 millions d'habitants ne se règle pas en « achetant quelques timbres », une formule qu'on a connue jadis. Vous savez qu'il y a aujourd'hui un discours très important de politique intérieure du Chancelier Schröder au cours duquel il essaiera de proposer des solutions. Tout ce qu'on discute, notamment aussi sur la promotion de la langue polonaise en Allemagne, c'est souvent aussi une question financière, ridicule mais présente, également du côté de nos partenaires polonais qui devraient peut-être aussi nous fournir du personnel. Mais, pour la Pologne c'est encore plus difficile que pour nous et nous allons continuer à essayer de l'avant.

Monsieur Gérard-François Dumont

Dr. Mewissen, permettez-moi de reformuler la question très rapidement. Les Pays-Bas sont attractifs pour les holdings parce qu'ils ont une bonne réglementation. Est-

ce que les Pays-Bas considèrent que créer ces IGO fait aussi partie de l'attractivité, donc que l'offre doit être développée pour l'attractivité du territoire néerlandais ?

*Dr. John Mewissen*

Certainement. C'est le cas aussi pour un pays comme la Finlande, avec ses succès dans le domaine de l'information : on y éprouve le besoin d'envoyer leurs élèves dans des écoles internationales parce qu'il n'y a pas pour eux d'alternative. Il est d'ailleurs curieux que les élèves qui ont eu le baccalauréat international en Hollande, et qui pourraient donc aller au Canada, aux Etats-Unis ou en France, préfèrent de plus en plus rester en Hollande, parce qu'ils ont appris la langue de ce pays hôte et parce que l'enseignement universitaire coûte très peu, il n'est pas cher comparé aux Etats-Unis ou à l'Angleterre tout en étant de niveau assez élevé. C'est un phénomène curieux. D'autre part, il y a aussi des élèves provenant d'Allemagne qui vont en faculté en Hollande parce que le système universitaire y demande une participation plus active de la part des étudiants.

*Monsieur Jean-Pierre Maillard*

La question d'un établissement international dans l'Est de Paris a été étudiée très longuement et à plusieurs reprises, en particulier en 1993 avec une étude de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France, une étude de 300-400 pages qui a vraiment examiné l'ensemble de la problématique. Il est incontestable que l'offre en enseignement international, au sens à définir plus précisément, joue un rôle dans les décisions des entreprises. Cela ne joue pas, bien sûr, le rôle principal, mais c'est un rôle reconnu dans toutes les études qui ont été faites auprès des entreprises : mais là on parle de la demande et nous le verrons, j'imagine, cet après-midi. Par contre, faut-il faire un établissement dans l'Est de Paris comme cela, comme on a fait le Lycée International ? Je crois qu'on ne crée pas un établissement ex-nihilo, il n'y a à mon avis pas de vision technocratique possible à ce niveau là. Il faut que cela apparaisse, le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye est

apparu d'une certaine façon, il n'a pas été décidé de mettre un établissement à un endroit pour attirer les entreprises.

On peut s'interroger quand même sur la part qu'il faudrait pour qu'un établissement ait le seuil minimum pour fédérer en somme toute une série d'activités, une série de langues aussi, et donc je pense que le modèle du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye peut être transposé. Il faut le moderniser dans sa conception, il ne faut pas à mon avis nécessairement chercher à le renouveler exactement à l'identique, il faut en prendre l'esprit et essayer de voir à partir de là comment, dans l'Est de Paris par exemple, on peut faire quelque chose. Donc il faut non seulement prouver le mouvement en marchant, effectivement anticiper, créer des structures, prendre des décisions au niveau des Rectorats, au niveau des Ministères, mais il faut aussi mailler, je crois, un réseau qui alimente. On a fait également il y a un peu moins de 10 ans une étude sur la région de Nantes - Saint-Nazaire, on a trouvé exactement le même problème. Autrement dit, on achoppera sur ce qu'on appelle en France la carte scolaire. Et si vous regardez actuellement comment se passe concrètement en France l'implantation par exemple des Sections Européennes ou des Sections Internationales, il y a là un élément de réflexion extrêmement intéressant, qui est faite d'ailleurs, qui a commencé, mais qui ne l'était pas au départ. Les Sections Européennes, je le mentionne pour l'anecdote, on été annoncées ici même, dans une autre salle et dans des conditions que je rappelle parfois : c'était lors de l'Assemblée Générale et le ministre de l'époque, qui allait le lendemain à Saint-Nazaire au sommet franco-allemand, a indiqué qu'il allait dire à nos amis allemands de copier notre modèle. Cinq minutes après, il y avait la conférence de presse et j'accompagne le Ministre à qui je signale que nos amis allemands n'ont pas attendu pour le faire, puisque, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est leur modèle que ce qui s'appelait auparavant les Sections Bilingues est devenu, avec la venue du nouveau Ministre, les Sections Européennes. Cela ne l'a pas du tout démonté, je crois qu'un Ministre d'en haut est fait pour cela et il a indiqué que, comme nos amis allemands le font depuis toujours, nous allons faire des Sections Européennes. Donc, l'essentiel est qu'il y ait une volonté politique et qu'après on dise aux Recteurs « allez y », les Recteurs disant aux Proviseurs de créer des Sections Internationales ou Européennes. Ensuite on a réfléchi, on a réfléchi à comment former les professeurs, on l'a évoqué tout à l'heure, comment trouver - c'est le grand problème - des professeurs actuellement capables d'enseigner une matière en langue

étrangère. Je lance un appel : je suis dans un lycée où nous avons une Section abibac, une Section Européenne allemande qui marche très bien, une Section Européenne espagnole, nous créons une Section Européenne anglaise et la principale difficulté est de trouver quelqu'un effectivement capable d'enseigner en anglais, sur quel statut, etc...

*Monsieur Gilles Vial*

Très brièvement Monsieur le Recteur. Je voudrais simplement évoquer la contradiction qu'il m'est souvent arrivé de vivre à l'échelon du Ministère à ce propos. D'une part, en particulier à Marne la Vallée, on me faisait part d'études extraordinairement séduisantes, montrant que de toute évidence il y avait la place, le besoin d'un lycée international qui ne manquerait pas d'attirer des entreprises, et c'est un discours bien sûr auquel le Ministère ne peut pas rester sourd, cela va de soi. Mais d'un autre côté, en ce qui concerne l'enseignement international en tout cas, j'ai une expérience constante, c'est qu'un établissement international ne se décrète pas.

*Monsieur Gilbert Lévy-Hausmann*

Je suis très peiné d'entendre votre constat de régression. Je tiens à rappeler qu'il y aura dans quelques jours 30 ans que j'ai créé la Fondation des Amis du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye avec deux buts principaux : apporter au Lycée International un soutien moral et matériel, dont il avait besoin, et, surtout, développer l'enseignement international. Grâce aux énergies déployées, avec l'entêtement nécessaire et à la suite des discussions entre autres avec les Inspecteurs Généraux, une commission pour le développement de ce type d'enseignement a été créée au Ministère de l'Education, présidée par le Secrétaire d'Etat Jacques Pelletier et comprenant un Doyen, le Recteur de Créteil, etc... Nous avons « enfanté » par cette commission le Lycée International de Strasbourg, auquel vous avez fait allusion, celui de Grenoble, mais je vois que cela marque le pas. On a parlé récemment dans la presse d'une création éventuelle dans la région de Nogent-

sur-Marne, qu'en est-il ? Vous parlez de bassin d'élèves : à Paris, il y a un énorme bassin d'élèves, quand même ! Si on ne crée pas de lycées internationaux, faisons au moins des Sections Internationales.

*Dr. Rachel Cohen*

J'ai été pendant 20 ans directrice de l'école active bilingue Jeanine Manuel, école internationale de Paris, avant d'entrer à l'université comme chercheur, l'Université Paris Nord. Je voudrais poser une question à l'ensemble des membres de cet éminent panel, très masculin : je voudrais vous demander si ce titre que porte ce colloque extrêmement intéressant ne vous gêne pas un petit peu. Enseignement veut dire l'acte que fait l'élève et cela pose le problème de la méthodologie, comme l'a dit Madame Reding, dans cet ensemble des langues et cultures ; car il ne s'agit pas de langues étrangères, il s'agit de langues et cultures qui vont être nôtres, et c'est donc pour moi un peu opposé au terme apprentissage, que dis-je, éducation et il me semble que c'est un ensemble qui devrait être approfondi, je voudrais vous demander votre avis là-dessus. D'autre part, le cadre : s'agit-il vraiment d'un cadre scolaire ? A partir de maintenant où nos élèves peuvent entrer en contact avec des enfants du monde entier, avec des réseaux qui se constituent même à l'école maternelle où les enfants apprennent des langues extrêmement facilement grâce à un apprentissage véritablement « précoce », je me demande si le mot « scolaire » n'est pas restrictif par rapport à l'expérience formidable, européenne que nos élèves peuvent avoir, Madame Reding l'a aussi mentionné, avec l'apport des nouvelles technologies. Voilà, je voulais poser la question à l'ensemble des membres du panel.

*Monsieur Andrzej Raniszewski*

Je suis Président de l'Association des parents d'élèves de la Section Polonaise du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye. En tant que Polonais, je voudrais signaler que nous constatons aujourd'hui un grand progrès en ce qui concerne le nombre d'élèves potentiellement intéressés par une Section Polonaise, aussi bien en France qu'en Allemagne. Nous aurons probablement à faire très prochainement à un

grand afflux d'élèves auprès des écoles internationales, des Sections Internationales autant en France qu'en Allemagne. Il y aura donc un important problème à résoudre, celui du cadre, des professeurs et j'aimerais bien savoir si des mesures sont prises au niveau des Ministères, aussi bien en Allemagne qu'en France, pour pouvoir adapter les diplômes polonais ou plutôt pour pouvoir permettre à des professeurs polonais, possédant des diplômes polonais, d'exercer dans le cadre d'établissements scolaires aussi bien en France qu'en Allemagne. En fait, c'est une question très précise.

*Madame Ingrid Martel*

Je suis mère d'élève ici et mon souci est très simple. Monsieur Vial évoquait la grande peine ou la souffrance infinie qu'a sa direction pour établir l'O.I.B. chaque année. C'est cela qui m'inquiète. Où est le problème ? C'est essentiel puisque cet enseignement doit être couronné par un diplôme particulier, je pense que tout le monde en convient. Je voudrais donc connaître la souffrance de la direction.

*Monsieur Jean-Pierre Maillard*

Je souscris tout à fait à ce qu'a dit Rachel Cohen. Toutes nos réflexions en tant qu'administrateurs d'éducation vont évidemment vers le dépassement et de la notion même d'établissement, et de la notion de classe. Mais, d'un autre côté, nous sommes dans un système qu'il faut faire fonctionner et notre responsabilité est bien - et c'est ce qui se fait magnifiquement ici - de donner aux enseignants, aux élèves, aux parents tous les moyens : Monsieur le Proviseur a fait tout à l'heure à juste titre allusion aux moyens, commençons par donner des moyens aux établissements. Mais, ceci dit, cela ne résout pas le problème des élèves, problème qui est bien ailleurs, et il est vrai qu'en matière internationale il serait bon d'arriver à un véritable maillage non seulement sous forme d'échanges, comme l'a dit Madame Reding, mais également sous forme d'e-mails, etc...Ce que je n'ai pas dit tout à l'heure et qui est regrettable, c'est qu'en 1981 quand on a lancé les Sections Internationales, il y avait dans la politique qui était celle de l'époque la notion de faire à l'étranger un

certain nombre de choses, de faire des Sections Françaises dans les lycées italiens, espagnols, etc...Il y avait donc une véritable réciprocité. Je pense qu'au niveau de l'Europe on n'a pas encore trouvé le bon système, mais en s'inspirant de ce qui se fait ici sous la forme des Sections Internationales et en s'inspirant de l'Ecole Européenne on résoudra beaucoup mieux le problème des professeurs. Le problème des professeurs ne se posera plus dans dix ans : dans dix ans on trouvera des professeurs bilingues puisqu'ils auront effectivement fait Erasmus, on commence à trouver dans les IUFM des formations pour repérer des professeurs capables d'enseigner une matière en langue étrangère ; et puis, au delà de cela, chacun sait que de toute façon les élèves vont heureusement beaucoup plus loin que les enseignants et j'espère que nos successeurs iront beaucoup plus loin que nous, ce dont je ne doute pas un seul instant.

*Dr. John Mewissen*

Il y a le programme Socrates qui permet de faire suivre aux professeurs un cours d'entraînement, de participer à des conférences, de passer quelque temps à l'étranger, et il en est de même pour les élèves qui ont la chance de faire des échanges subventionnés par l'Union Européenne. Ce que je conseille à mes élèves avant d'entrer en faculté, c'est de prendre une année au moins entre l'école secondaire et l'université, et d'en profiter non pas pour voyager avec le sac sur le dos en Australie, mais plutôt pour passer une année ou six mois en France pour apprendre la langue française dans son environnement culturel, ainsi que quelques mois en Italie ou en Espagne : cela se fait de plus en plus souvent.

En ce qui concerne la valeur du Baccalauréat International de Genève, je constate que de plus en plus d'universités américaines, canadiennes ou anglaises, de bonne réputation et de première catégorie, offrent un programme accéléré aux gens qui ont obtenu ce diplôme extrêmement valable. Aux Pays-Bas il y a de plus en plus de variantes internationales des études traditionnelles comme les sciences économiques qui offrent un programme en anglais et qui en sont très heureuses et ont une nette préférence à accueillir des élèves ayant le Baccalauréat International de Genève.

*Dr. Roland Jerzewski*

Madame Cohen, je suis tout à fait d'accord avec le sous-jacent de votre contribution. Je ne suis pas seulement quelqu'un du Ministère mais j'ai également œuvré sur le terrain : ce lycée Bülow de Berlin a développé sans contribution de qui que ce soit, seulement grâce aux parents et aux élèves, six jumelages avec des écoles et des lycées en Pologne, certaines fois à raison de 20 rencontres par an sans les subventions de l'Office franco-allemand ou de l'Office germano-polonais. Je vous ai d'ailleurs distribué une déclaration des jeunes du Triangle de Weimar pour montrer les problèmes, les employés disent toujours qu'il faudrait se rencontrer le plus souvent possible, mais quand les jeunes veulent le faire il est vraiment très difficile d'obtenir des fonds à court terme, à courte échéance. Les délais de demande auprès de l'Office germano-polonais s'élèvent par exemple à 3 ou 6 mois. Le plus important dans toutes ces relations internationales et dans l'apprentissage des langues est bien entendu la rencontre des jeunes et de toutes façons, une fois partis dans un autre pays, ils ne laissent plus tomber.

Quant aux professeurs de polonais, c'est une question assez compliquée et il serait trop long d'en expliquer tous les détails, mais je peux dire la chose suivante. Nous avons lancé dans toute l'Allemagne une offre pour un poste de professeur de polonais, ce qui est un fait rare compte tenu de la structure fédérale du système allemand : nous avons obtenu 16 candidatures, d'ailleurs beaucoup plus de candidates que de candidats, mais les professeurs titulaires allemands n'étaient en fait pas en mesure d'enseigner convenablement le polonais ; les polonais, avec des qualifications tout à fait admirables, ne disposaient pas, eux, de deux matières, comme exigé en Allemagne, et n'avaient pas d'expérience dans l'enseignement des langues étrangères, mis à part peut-être l'allemand en tant que langue étrangère enseignée par les Polonais. Nous avons finalement choisi à Berlin une Polonaise. Mais ce sont des cas rares.

De plus, ne parlons pas du salaire : pour ce poste à temps plein qu'elle a maintenant chez nous, elle, qui n'a jamais eu de vrai poste et qui a dû accumuler différents cours un peu partout, est payée comme une secrétaire. Ce sera la prochaine question à résoudre (et j'espère que nous y trouverons une solution très bientôt), question qui n'est d'ailleurs pas seulement un problème allemand mais un problème européen :

vous savez bien que la rémunération des professeurs en Europe diffère beaucoup. Nous y œuvrons et il est certain que la demande nous obligera à embaucher des « native speakers », parce que nous ne pourrions pas introduire des langues minoritaires ou de voisinage en attendant que des Allemands ou des Français fassent des études de polonais ou de tchèque.

*Monsieur Gilles Vial*

Par rapport à ce que vient de dire mon collègue néerlandais, qu'il soit bien clair, je me suis peut-être mal exprimé, que je n'ai nullement mis en cause la qualité du Baccalauréat International de Genève. J'ai simplement dit qu'il ne correspondait pas au projet qui était le nôtre tel que nous le définissons dans le concept international. Mais ce n'est nullement sa qualité intrinsèque que j'ai souhaité mettre en cause.

Pour répondre à Madame Martell, la réponse serait un petit peu technique et ennuyeuse, ce que je peux vous dire c'est que dans le cadre du baccalauréat en général on travaille sur des organisations qui sont conçues pour de grandes masses avec une réglementation très stricte, un ensemble de précautions tout à fait délicates pour assurer le secret des sujets, la confidentialité d'un certain nombre de choses, la navigation des copies entre les centres d'examen et les correcteurs, etc...Lorsqu'on est obligé de travailler avec de petits nombres sur des sujets qui ont été conçus en coopération avec des partenaires étrangers et qui sont à formuler de telle sorte qu'ils répondent à la fois aux exigences culturelles du partenaire étranger et aux exigences légales en vigueur en France, qu'on fait donc des navettes de sujets, qu'on va organiser des épreuves très spéciales pour un tout petit nombre de gens, on est toujours au bord du péril, d'un incident qui serait extrêmement dommageable pour tout le monde. Mais cela ne signifie pas du tout pour autant que le Baccalauréat à Option Internationale n'ait pas encore de beaux jours devant lui, dans la mesure où effectivement on est dans un système où clairement, même si les baccalauréats nationaux, nos différents baccalauréats nationaux, suffisent pour aller dans les universités partenaires, on est quand même dans un système où comme toujours l'examen final, l'aval, détermine en fait l'amont, et où donc on a besoin de l'espèce de norme que fixe l'examen terminal.

Enfin je pense que notre interlocuteur polonais a soulevé d'une façon générale le point de la **mobilité enseignante en Europe**, mobilité pour laquelle il faudrait trouver des solutions pour développer des moyens pour faciliter ces échanges à la fois linguistiques et culturels. Il est de fait que c'est une affaire qui est concrètement très difficile à mettre en œuvre à la fois pour des raisons de réglementation, de rémunération, mais c'est **clairement la voie pour développer cette interculturalité entre les pays concernés**.

On a beaucoup parlé d'Europe aujourd'hui. C'est un petit peu dommage d'oublier, je pense, que les Sections Internationales, en tout cas, ne concernent pas que les langues européennes : nous avons ici des représentants du Japon, qui est un pays qui a maintenant des Sections Internationales, il y a également à Paris des Sections Internationales d'arabe. Il n'était peut-être pas mauvais de rappeler que, même si le pré carré européen est évidemment dominant dans l'enseignement bilingue et biculturel, il n'est néanmoins pas seul et que d'autres pays sont venus se joindre à ces protocoles d'étude.

*Monsieur François-Xavier d'Aligny*

Je vous remercie très vivement tous les quatre pour vos contributions et je voudrais féliciter en particulier le Dr. Jerzewski ainsi que le Dr. Mewissen pour leur remarquable maîtrise de la langue française. Je tiens non seulement à les remercier d'être venus de l'étranger mais également à leur dire mon admiration devant la façon avec laquelle ils se sont exprimés en français.

Avant de vous lire maintenant, Mesdames et Messieurs, un message de Monsieur Pierre-André Wiltzer, Ministre français Délégué à la Coopération et à la Francophonie, je voudrais, si vous le permettez, revenir brièvement sur les derniers propos de Monsieur Vial pour d'abord lui **donner publiquement acte**, et accuser réception en quelque sorte, **des**, je le cite, « **beaux jours que le Baccalauréat à Option Internationale (l'O.I.B.) a encore devant lui** ».

Sur la question de la « souffrance » ensuite, et en particulier sur les raisons de cette souffrance, il est assez clair que **le meilleur moyen de résoudre la question de la masse, du trop petit nombre d'élèves concernés par l'O.I.B., est de prendre les**

**mesures permettant justement d'augmenter ce nombre**. C'est à l'évidence l'un des objectifs de ce colloque comme, entre autres, de ceux qui l'ont précédé.

Quant à la question des « précautions » bien évidemment nécessaires à la préparation de tout examen, et tout spécialement du baccalauréat, ainsi en particulier que sur le sujet du « péril » et des risques d'incident qu'a évoqués Monsieur Vial, nous savons tous qu'ils existent et même qu'ils se sont effectivement réalisés, certes en de très rares occasions, encore récemment : mais je n'ai pas connaissance que cela se soit jamais produit dans le cadre de l'O.I.B.

Enfin, et je pense ici à certaines des remarques de Monsieur Maillard, il est effectivement évident qu'on ne peut pas créer un établissement scolaire, international ou pas d'ailleurs, **ex-nihilo**. **Il est néanmoins tout aussi évident qu'un établissement scolaire international est une infrastructure dont l'existence, exactement au même titre et ni plus ni moins, que celle d'autres infrastructures (les moyens de transport et de communication par exemple), que les aides financières et fiscales envisagées ou encore que les bassins d'emploi ou de consommation concernés, joue un rôle majeur dans les décisions d'investissement prises par les entreprises**. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de notre table ronde de cet après-midi sur la demande, mais on ne peut en tout cas ignorer, pour conclure sur la région Ile de France et en particulier sur l'Est de Paris, que chacune de ces deux zones recèle depuis quelques années déjà l'une des plus fortes concentrations de demande parfaitement réelle et véritablement non satisfaite en enseignement scolaire international et que les entreprises concernées sont déjà présentes : ceci est une réalité très concrète qui n'a rien à voir avec la moindre étude prospective aussi brillante soit-elle.

Mesdames et Messieurs, j'ai maintenant l'honneur de vous lire le message que Monsieur Pierre-André Wiltzer a souhaité adresser à notre colloque. En tant que Ministre Délégué à la Coopération et à la Francophonie, Monsieur Pierre-André Wiltzer est en charge des questions de diversité culturelle et c'est donc à ce titre qu'il a tenu à nous faire part de ses réflexions.

**Monsieur Pierre André Wiltzer**  
**Ministre Délégué à la Coopération et à la Francophonie**

Mes obligations m'empêchent d'être parmi vous ce matin pour célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de votre établissement, foyer vivace de l'enseignement des cultures et des langues. Quel bel âge ! Quel bel exemple dans la construction européenne ! Quel bel atout dans le processus de mondialisation ! Je suis persuadé que ce septième colloque apportera une réflexion précieuse sur cet enjeu fondamental que représente, pour la construction européenne, l'enseignement des langues et des cultures.

*Par le passé l'opposition des langues et des cultures a pu conduire à une exacerbation des identités, au repli, à l'intolérance, au rejet de l'autre parce qu'il était autre. Nous, européens, en connaissons les conséquences, des plus graves aux plus insidieuses.*

Depuis, et sans doute à cause de ces paroxysmes, une conception ouverte et humaniste de la pluralité des cultures a pris le dessus. Elle repose sur la tension féconde qui doit exister entre la singularité et le respect de chacune d'elles. Elle est polennisée par l'échange, la communication, la compréhension mutuelle. Dans de nombreuses langues d'ailleurs, « entendre » et « comprendre » sont synonymes. Comme toutes les œuvres, celle de cet échange fécond doit être entretenue. C'est pourquoi la France a fait de la promotion de la diversité culturelle l'une des grandes priorités de son action politique. Elle l'exerce en valorisant la culture de notre pays, et en valorisant celle de ses nombreux amis, dans le cadre par exemple des années ou des saisons culturelles. Elle veut la consolider en promouvant une convention internationale sur la diversité culturelle, que nous souhaitons faire adopter à l'UNESCO d'ici 2005.

L'énergie de la diversité culturelle est liée au développement du plurilinguisme. L'enseignement des langues vivantes, et le développement de l'enseignement bilingue voire plurilingue sont l'essence même de la diversité culturelle.

Par la promotion que vous faites de l'enseignement international, vous défendez une conception ouverte de la formation, dans laquelle la langue étrangère n'est pas seulement enseignée pour elle-même mais sert également à transmettre les connaissances et les savoir-faire.

Grâce aux méthodes et aux dispositifs que vous mettez en œuvre, les enfants et les adolescents, qui sont déjà la sève de nos sociétés futures, s'ouvrent davantage aux autres. Ils acquièrent souplesse, adaptabilité, convivialité. Leurs regards sur leurs environnements culturels sont pluriels, à même de capter ou d'émettre les expressions les plus novatrices, les plus interactives. Cette approche est à mon sens irremplaçable et doit servir d'exemple, de modèle.

Il existe bien sûr d'autres formes d'enseignement des langues et cultures, développées au sein des Sections Européennes, apparues en France en 1992 ; elles rencontrent un vif succès même si elles ne présentent pas la plénitude de votre expérience.

A l'extérieur, le Ministère des Affaires Etrangères soutient pour sa part le développement des sections et lycées bilingues francophones, qui scolarisent près de 150.000 élèves à travers le monde. Ces sections sont nombreuses en Allemagne, en Italie, en Espagne et sont largement représentées dans les pays d'Europe centrale et orientale qui vont rejoindre l'Union Européenne.

Quel que soit leur mode de fonctionnement, et la nature de la coopération que nous avons avec ces pays, toutes ces sections bilingues reposent sur une volonté commune de développer un enseignement au carrefour des différentes cultures, traditions et réalités socio-économiques qui cohabitent au sein de l'Europe.

A l'heure actuelle 45 % des citoyens européens parlent une langue étrangère, c'est beaucoup, mais c'est encore trop peu.

D'autant que cette moyenne cache de grandes disparités selon les pays. Nous devons veiller à développer le plurilinguisme en :



- généralisant en Europe l'apprentissage de deux langues étrangères dans l'enseignement secondaire
- réservant dans les programmes une place plus importante à l'apprentissage des langues
- généralisant l'enseignement des langues étrangères dès l'école primaire,
- développant les liens et les échanges entre l'école et le monde du travail.

Ce programme d'action demande de la persévérance, il peut aujourd'hui s'appuyer sur des modèles ayant fait leurs preuves comme le vôtre, celui des Sections Internationales. Le plurilinguisme est en effet un enjeu tout à la fois culturel, politique, et économique qui mérite un soutien accru si nous voulons en assurer une diffusion plus large encore.

Au delà des particularités de chacune des nations qui la compose, l'Europe que nous voulons construire repose nécessairement sur un partage de valeurs et d'expériences communes entre les peuples. Ce partage ne pourra se faire qu'en abolissant les frontières linguistiques dans le respect et la vitalité de chacune des langues et des cultures, de la nôtre, de la vôtre, de la leur...de ce qui est en quelque sorte notre génome culturel.

Car comme le dit le philosophe et linguiste Georges Steiner :

« Donner à un enfant une série de langues, c'est lui dire qu'il n'y a pas de monopole chauvin, ni national, d'une seule formule humaine. »

## **Monsieur Emmanuel Lamy Maire de Saint-Germain-en-Laye**

Messieurs les élus, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs, je suis particulièrement heureux d'ouvrir la session de l'après-midi de ce colloque organisé par la Fondation des Amis du Lycée International.

Le destin du Lycée International est depuis 50 ans étroitement associé à celui de notre ville. Créée en 1951 à Saint-Germain-en-Laye, l'Ecole Internationale de l'OTAN scolarise très rapidement un grand nombre d'enfants expatriés du SHAPE et s'ouvre aux enfants saint-germanoises. Elle s'appellera par la suite Lycée International de l'OTAN, puis Lycée International de Saint-Germain-en-Laye après la décision de la France, en 1962, de quitter l'OTAN. En 1965, après le départ du quartier général de l'OTAN pour Bruxelles, le nouveau proviseur, Edgar Scherer, alsacien, agrégé d'allemand, fait le choix de s'appuyer sur les deux Sections restantes, l'allemande et la néerlandaise, pour sauver le Lycée. Il fait le pari que l'expatriation économique liée à l'internalisation de l'activité des entreprises générera une demande d'enseignement international. Ainsi débutent ce qu'on appelle les années Scherrer et, dès 1968, le Lycée est fort de six Sections : Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Danemark et Italie. Après 25 ans de travail, le proviseur visionnaire passe la main et le Lycée entre dans une nouvelle phase synonyme de restructuration et de développement de son réseau.

Aujourd'hui cinquantenaire, le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye est victime de son succès, la capacité maximum d'accueil étant atteinte. L'école, le collège, le lycée comptent chacun environ 800 élèves, ce qui place l'établissement au premier rang de notre ville, qui compte pourtant près de 22.000 jeunes scolarisés de la maternelle à l'IUFM pour 42.000 habitants. Son rayonnement alimente celui de notre ville, l'émulation qu'il suscite à travers les succès qu'il rencontre ainsi que la diffusion de l'enseignement international dans les écoles locales sous l'effet d'une demande considérable contribuent à faire de Saint-Germain-en-Laye un pôle de référence exceptionnel en matière de vie scolaire.

Aujourd'hui Saint-Germain-en-Laye est en effet identifiable dans l'esprit des gens par trois caractéristiques spécifiques : la ville historique où il fait bon vivre, la ville du

PSG et la ville du Lycée International. Gérard de Nerval, dans ses écrits, sublimait le château et décrivait sa terrasse comme la plus belle perspective du monde. Le PSG nous associe à la capitale dans le domaine du sport n° 1 dans le monde et le Lycée International nous place au niveau de l'élite européenne pour les formations biculturelles illustrées notamment par l'OIB avec des taux de réussite absolument exceptionnels. L'année passée, conformément à une longue tradition d'excellence, le Lycée s'est également illustré au Concours Général avec le deuxième prix de portugais et le premier prix d'allemand. Consciente de cet atout exceptionnel, la ville multiplie les efforts : ainsi en 2002 un très important groupe scolaire a été entièrement rénové et agrandi afin d'accueillir les Sections américaine et espagnole de l'ancienne école Henri Dunand. L'inauguration officielle du 21 janvier dernier s'est faite dans une ambiance extraordinaire ponctuée d'exclamations des enfants en 3 langues.

A la dernière rentrée de septembre sont arrivés les premiers élèves de seconde de la toute nouvelle Section polonaise ouverte 4 ans plutôt en classe de sixième au collège des Hauts Grillets, et juin 2003 verra les 3 premiers élèves de la Section Japonaise passer les épreuves d'un nouvel OIB tout récemment créé pour eux et couronnant les efforts des deux pays au travers des professeurs, des inspections de lettres et d'histoire et de la directrice de la Section.

Plus spectaculaire encore, cet effet campus perceptible partout à Saint-Germain-en-Laye, fait de diversité des cultures, de curiosité, de tolérance et particulièrement propice à l'épanouissement des plus jeunes et à l'investissement des parents dans la vie culturelle et artistique de la ville. « Le meilleur moyen pour apprendre à se connaître, c'est de chercher à comprendre autrui » disait André Gide. De nombreux couples saint-germanois sont biculturels, et il n'est pas rare d'entendre parler des langues étrangères, européennes et d'origines plus lointaines, dans les rues, les associations, les clubs sportifs de Saint-Germain-en-Laye. La communauté vivante du Lycée International - enseignants, jeunes, parents d'élèves - fait de Saint-Germain-en-Laye une ville cosmopolite, un exemple de mondialisation réussie.

Saint-Germain-en-Laye a été précurseur en matière de réseau câblé permettant d'accéder aux chaînes de télévision du monde entier, de nombreux films sont bien sûr projetés en version originale, des spectacles sont joués régulièrement en langues étrangères en ville et une des toutes premières équipes françaises de base-ball a été créée ici.

Les entreprises internationales à l'origine de ce succès restent plus que jamais conscientes de l'atout que représente la possibilité de proposer à leurs cadres chargés de famille un établissement scolaire international, en plus du cadre de vie particulièrement agréable et proche de Paris. Je ne citerai que quelques noms : Ford, Pall et Cargill des Etats-Unis, Ikea de Suède, Corus de Grande-Bretagne. Les enfants étrangers peuvent ainsi suivre l'enseignement national qui sera indispensable lors de leur retour d'expatriation, les enfants français peuvent consolider leurs connaissances acquises à l'étranger.

Le tourisme revêt également un caractère particulier à Saint-Germain-en-Laye puisqu'il est souvent lié aux personnes qui sont installées ici, soit temporairement soit définitivement, et qui conservent des liens avec leurs familles à l'étranger.

Je tempérerai ce tableau très flatteur en rappelant que le marché immobilier local est malheureusement marqué par la spéculation. La proximité du Lycée International est mise en avant par les agences immobilières pour expliquer la flambée des loyers comme du prix du foncier. Il en résulte que beaucoup d'enfants viennent de plus en plus loin, obligeant l'APELI, l'Association des parents d'élèves du Lycée International, à organiser un réseau de desserte scolaire de plus en plus compliqué. Ce doit être ce qu'on appelle la rançon du succès.

Enfin, n'oublions pas que si le maire se félicite de la présence du Lycée International, l'inverse est également vrai. Les anciens étudiants - plusieurs dizaines de milliers d'étrangers se sont succédés ici depuis les 50 dernières années - sont très nombreux à évoquer positivement leur passage dans la ville royale si l'on en juge notamment par l'activité du site internet du Lycée International. Je ne doute pas que la grande journée des anciens du 31 mai prochain sera l'occasion de le vérifier une fois de plus.

## Table ronde

### Demande

#### en enseignement scolaire international des langues et des cultures

*Monsieur François-Xavier d'Aligny*

Le temps est maintenant venu de passer à notre table ronde sur la demande, table ronde qui sera animée, comme celle dont il a été le brillant modérateur ce matin, par le Recteur Gérard-François Dumont.

J'ai donc, Mesdames et Messieurs, le plaisir de vous présenter d'abord Monsieur Günther Fleig qui est membre du directoire du groupe DaimlerChrysler à Stuttgart : Monsieur Fleig est un ami fidèle de notre Fondation et, comme vous pouvez le voir dans les CV qui vous ont été remis, il connaît bien un certain nombre de pays européens dont la France, puisqu'il a été Président des activités françaises de son groupe avant d'occuper au niveau mondial les éminentes fonctions qui sont les siennes depuis quelques années.

Monsieur Jean-Louis Chateau est le Directeur des cadres dirigeants d'Aventis : vous savez tous qu'Aventis est un groupe jeune qui résulte de la fusion de deux grandes et anciennes entreprises, l'une allemande (Hoechst) et l'autre française (Rhône-Poulenc). Ce que l'on sait peut-être moins en Europe, c'est qu'Aventis a par ailleurs une activité extraordinairement développée aux Etats-Unis.

Monsieur Dominique Pépin est en charge de la formation au sein du groupe Saint-Gobain. Par rapport à chacun des deux groupes précédents, Saint-Gobain présente un troisième type de profil et d'histoire, puisque Saint-Gobain est d'origine purement française, avec une histoire très ancienne (je rappelle que la création de ce groupe remonte à Louis XIV) et une présence sous forme industrielle en Allemagne qui date déjà d'environ 130 ans, pour ne pas parler de sa forte présence industrielle en Espagne, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis et en Asie.

Monsieur Pierre-Henry Ricaud est Vice-Président d'EADS, en charge des opérations de fusions-acquisitions, de M&A comme on dit dans le jargon, opérations dans le

déroulement desquelles les problèmes culturels (cultures d'entreprise, cultures internationales, etc...) sont souvent la source de nombreux échecs. Vous savez tous qu'EADS est lui aussi un groupe jeune, qui résulte du rapprochement d'un certain nombre d'entreprises européennes avec, à ce titre, essentiellement des actionnaires industriels espagnols, allemands et français importants. EADS c'est Airbus, c'est la fusée Ariane, ce sont les satellites, pour ne citer que certains des produits du groupe. Monsieur Pierre-Henry Ricaud vient représenter Monsieur Philippe Camus, l'un des deux Présidents d'EADS, qui a été empêché à la dernière seconde : vous avez probablement suivi l'actualité de ce matin et appris que le décès de Monsieur Jean-Luc Lagardère a malheureusement été en effet annoncé (mais pas encore confirmé) par la radio, ce qui naturellement ne permet pas à Monsieur Philippe Camus d'être parmi nous. Permettez-moi donc, Monsieur Ricaud, d'abord de vous remercier tout particulièrement, et en notre nom à tous, d'avoir accepté d'intervenir en urgence à notre colloque, et également de me réjouir vivement de votre présence : vos fonctions au sein d'EADS vous amènent en effet à être très précisément au cœur des questions culturelles dans les opérations de rapprochement transfrontaliers d'entreprises.

Monsieur Philippe d'Iribarne, qui est Directeur de Recherche au CNRS, est un des plus grands spécialistes français des questions de « Gestion et Société », puisque c'est comme cela, Monsieur le Professeur, que s'appelle le domaine dont vous avez la charge au CNRS. Monsieur d'Iribarne est bien sûr connu pour ses nombreux travaux et, entre autres, pour avoir étudié en profondeur les raisons culturelles de l'échec du rapprochement entre Volvo et Renault, échec qui remonte à un petit nombre d'années et qui est encore très présent à la mémoire de bon nombre de gens.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Pour revenir une seconde sur une observation qui m'a été faite tout à l'heure, les intervenants sur ce podium sont effectivement tous masculins, mais ce n'est évidemment pas de la mauvaise volonté. D'ailleurs les discours d'ouverture et de clôture de ce colloque ont été réservés à des femmes illustres, ce qui montre bien

que la Fondation des Amis du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye ne fait aucune ségrégation, qu'elle soit culturelle ou autre.

Mais commençons si vous le voulez bien par l'expérience de DaimlerChrysler, une fusion en fait relativement récente. Elle est le fruit de négociations à des niveaux élevés qui ont certainement posé un certain nombre de problèmes interculturels : pouvez-vous, Monsieur Fleig, nous préciser les principales questions interculturelles qui se sont posées au moment de ces négociations et de la mise en œuvre de cette fusion considérable.

Monsieur Günther Fleig

Je vous remercie beaucoup d'avoir posé cette question au représentant de DaimlerChrysler et non pas de m'avoir demandé pourquoi il n'y a pas de femme sur ce podium : cette dernière question, transposée au monde de l'entreprise, serait en effet peut-être encore plus difficile que celle des relations interculturelles au sein du groupe.

La fusion entre Chrysler et Daimler Benz a été effectuée en 1999, il y a déjà 4 ans, et nous avons donc maintenant un peu d'expérience sur le plan international avec nos amis américains. Cela a commencé avec une entreprise, Daimler Benz, qui était en fait très interculturelle puisque, déjà à l'époque, nous faisons des affaires dans 200 pays. Avec 100.000 personnes, Chrysler était un très grand groupe et la fusion nous a donc placés devant un nouveau défi : les Américains, les Allemands, et tous les autres qui travaillent dans ce groupe.

Le personnel a tout d'abord été choqué. J'étais à l'époque Président de Mercedes Benz France et je me souviens de la grande réunion que j'ai organisée avec mes collaborateurs pour aborder ce sujet. Il y avait des sceptiques, bien sûr, mais il y a eu aussi certains qui pensaient que nous avions besoin de travailler ensemble, estimant que le monde se mondialise de plus en plus. La première question interculturelle a donc été la mondialisation : est-elle quelque chose de bon ou non ? Seconde question : avec les Américains ou non ?

Je peux vous dire que la mondialisation n'est plus maintenant une question pour notre groupe, car nous connaissons très bien les avantages de la fusion.

Sur la question des Américains et de la possibilité de travailler ensemble interculturellement, cela marche de mieux en mieux grâce aux efforts de nos collaborateurs qui ont été capables de se former et de se réunir. Nous avons fait des échanges, y compris avec leurs enfants, leurs familles pour mieux connaître la culture des autres. Nous ne voulions pas du tout de discussions visant à développer une culture commune, même pas une culture commune dans notre entreprise. Nous avons fourni le plus d'informations possible et donné à nos collaborateurs la possibilité de se réunir et de travailler dans des équipes internationales.

Nous pouvons déjà voir les premiers fruits. Nous sommes par exemple en train de lancer des véhicules qui sont des produits communs, c'est-à-dire développés par des équipes internationales dans des usines dont la localisation n'est pas le reflet de l'une ou l'autre des cultures, que ce soit aux Etats-Unis ou en Allemagne. En un mot, le travail est là et les fruits sont visibles. En tant qu'industriel, je dirais que c'est le résultat qui compte, mais il faut bien voir les choses et nous allons continuer à accompagner nos collaborateurs dans le processus de mieux comprendre les autres.

Monsieur Gérard-François Dumont

En tant que Français, nous avons quelques soucis en voyant que sur les 13 personnes du directoire de DaimlerChrysler il y a 11 Allemands et 2 Américains. Je vois dans la salle certains jeunes qui sont de nationalité française et qui voudraient peut-être un jour entrer au directoire de DaimlerChrysler : est-ce que vous pensez que la composition nationale de ce directoire peut évoluer à l'avenir ?

Monsieur Günther Fleig

J'en suis sûr. Ce directoire sera plus international un jour, mais cela prendra du temps. Nous venons d'une certaine culture et d'un certain mode d'efficacité, chacun dans son métier, et chacun doit donc d'abord développer sa personnalité pour pouvoir un jour en devenir membre. C'est la même chose en ce qui concerne les femmes : il faut que les femmes puissent développer leurs carrières pour accéder au

directoire. Je ne parle pas des embauches : là nous sommes loin, mais il faut avoir les compétences requises pour faire ce job, et cela nécessite du temps.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Permettez-moi de vous poser une question un peu plus personnelle. Comme chacun l'entend à l'excellence de votre français, si vous êtes parvenu à un poste aussi important dans cette grande entreprise internationale, c'est parce que vous avez fait des efforts de plurilinguisme, des efforts vers le pluriculturel, que vous avez accepté un certain nombre de mobilités : et donc j'aimerais que vous nous disiez comment vous ressentez la nécessité de faire ces efforts, à l'image de vous-même qui êtes un peu un prototype.

*Monsieur Günther Fleig*

Beaucoup de mes collègues ont travaillé à l'étranger ; aujourd'hui nous avons des Américains qui travaillent en Allemagne ou en France, des Allemands qui travaillent en Asie ou en Amérique, des Italiens qui travaillent en Asie, des collaborateurs d'Afrique du Sud qui sont en Asie, etc... Nous sommes un groupe international mixte dans son management et ceci va continuer. Mais, et nous en parlons de plus en plus au directoire, nous avons encore un très long chemin à faire. Un groupe qui est vraiment mondialisé doit connaître une « table ronde » au sein de laquelle sont représentées les cultures des différents pays dans lesquels nous sommes implantés. Nous travaillons sur ce dossier, mais si on parle des personnalités, des choses humaines, il faut développer une certaine culture commune pour laisser entrer les autres. Je crois que nous en sommes encore loin, cela viendra, mais cela viendra peu à peu.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

A entendre vos réponses, on sent très bien que votre groupe n'a jamais eu l'idée d'aller vers le mythe d'une société uniculturelle et que, bien au contraire, votre objectif est de vous enrichir de son caractère pluriculturel pour avoir une meilleure compétitivité. Ceci me paraît être un message fondamental pour ce qui est de la vocation d'un lycée international comme celui-ci, c'est-à-dire que le multiculturel même dans un monde globalisé est pour une société internationale une donnée fondamentale d'enrichissement et de progrès social, économique et culturel.

*Monsieur Günther Fleig*

C'est tout à fait cela. Profiter des différentes cultures est inscrit dans le livre de notre management.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci. Monsieur Jean-Louis Chateau, le groupe Aventis, qui résulte de la fusion en 1999 de Hoechst et de Rhône Poulenc, a installé à Strasbourg son siège central avec à peu près 300 personnes. Deux traditions différentes, deux cultures différentes : est-ce que vous pouvez nous préciser les problèmes interculturels qu'a posé cette fusion et nous dire si vous avez fait un choix en ce qui concerne le statut des langues dans le fonctionnement du groupe.

*Monsieur Jean-Louis Chateau*

Tout d'abord il faut rappeler que Hoechst et Rhône Poulenc, c'est le résultat d'une suite de fusions et de cessions successives. Au départ ils étaient des groupes chimiques multi-activités et Aventis n'est plus maintenant que la branche pharmaceutique de ces deux groupes. Tant Hoechst que Rhône Poulenc ont, dans

les dix dernières années, fait des acquisitions majeures comme la société américaine Rorer pour Rhône Poulenc, ou Marion Merrell Dow pour Hoechst. Les deux groupes avaient donc une très longue habitude de multiculturalité.

Il est vrai que les cultures n'étaient pas les mêmes, puisque dans le groupe Rhône Poulenc on partageait plutôt des cultures de type européen avec une très forte présence brésilienne, alors que maintenant chez Aventis il y a beaucoup d'Américains.

Quand nous avons fusionné en 1999, nous avons pris conscience de ce que la forte culture américaine ajoutée à la forte personnalité allemande et française comportaient plus d'atouts que de faiblesses. Nous n'avons donc pas du tout cherché à unifier les cultures. Mais par contre nous nous sommes dits qu'il fallait absolument partager un certain nombre de valeurs et nous avons passé beaucoup de temps, je dirais de 6 à 8 mois, à travailler dans des groupes de réflexion pour essayer de déterminer quelles sont les 7 valeurs auxquelles chaque membre du personnel d'Aventis doit adhérer et qu'il doit respecter. Je vais vous les citer parce qu'elles sont intéressantes : le respect des personnes, l'intégrité, la créativité, l' « empowerment », le travail en réseau, le courage et le sens de l'urgence (voulant dire : mettons en œuvre rapidement les décisions que nous prenons).

Ceci n'a pas été suffisant et nous avons en même temps tenu des réunions par équipes, en mélangeant chaque fois deux cultures différentes. Nous avons pris des consultants allemands, américains et français et avons réuni des équipes dans plusieurs buts : d'une part faire comprendre que plus les cultures sont apparemment similaires plus elles sont différentes ; d'autre part, apprendre à vivre en commun, apprendre surtout que lorsque quelqu'un vous dit oui, cela n'a pas du tout la même signification selon les cultures, apprendre aussi que vis à vis d'un supérieur, la notion de participation est totalement différente selon les cultures.

Nous avons fait passer pratiquement tout le personnel dans des séminaires inter-culturels qui duraient à peu près une semaine et je pense que, même si cela n'a pas résolu complètement les problèmes de compréhension, cela les a beaucoup atténués.

Je crois qu'il faut également indiquer, et c'est pour cela que je ne m'exprime pas très bien en français, que maintenant notre langue de travail est l'anglais. Nous écrivons, nous parlons en anglais dix heures par jour. Donc la culture américaine a une faculté

d'absorber la culture européenne, au moins chez Aventis, ne serait-ce que par l'importance de l'expression écrite et de l'expression orale.

Les Américains prennent chez nous de plus en plus d'importance, ne serait-ce que parce que nous parlons leur langue natale et que nous ne parlons ni allemand, ni français. A fortiori nous ne parlons pas les 40 autres langues résultant des 80 nationalités qui se trouvent chez Aventis et des 40 pays dans lesquels nous avons plus de 200 personnes. Nous sommes donc vraiment un groupe international, mais qui a choisi, je ne sais pas si c'est au détriment de l'Europe, qui a choisi la langue américaine, la langue anglaise comme moyen facile de communication.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Vous avez choisi ce siège à Strasbourg. Ce choix a-t-il posé des problèmes, soulevé des difficultés avec des cadres qui avaient des soucis pour les choix scolaires ou universitaires de leurs enfants, ou bien vos cadres sont-ils venus facilement à Strasbourg ?

*Monsieur Jean-Louis Chateau*

Je vais d'abord vous répondre de façon générale, puis je parlerai de Strasbourg en particulier.

Déjà chez Rhône Poulenc, nous avons la nécessité d'avoir des équipes par « business units » multi-culturelles. Dans la chimie, il n'était pas rare d'avoir un Espagnol, un Allemand, un Italien, un Brésilien et un Français et nous devions choisir le siège de nos « business units » : à chaque fois cela posait des problèmes parce que, quel que soit le lieu du siège retenu, il n'y avait jamais l'école internationale qu'il aurait fallu pour instruire les enfants.

Dans le cas de Strasbourg, nous avons connu un peu ce problème là, surtout pour les Américains qui considéraient que Strasbourg n'est pas un bon endroit pour mettre des enfants américains. Mais le second problème que nous avons connu, et que nous connaissons encore, est que si on n'est pas dans une très grande région, du

type Paris, la question de l'environnement professionnel se pose : certains considèrent que Strasbourg n'est pas une bonne destination en matière d'environnement professionnel. A cela s'ajoute enfin le fait que beaucoup de nos cadres, féminins ou masculins, vivant en couple, une ville comme Strasbourg n'est pas aussi attirante à leurs yeux que Francfort, Paris ou toute autre très grande ville.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci. Monsieur Dominique Pépin, comment se pose la question de la mobilité chez Saint-Gobain ? Certains postes sont mobiles, d'autres pas : comment gérez-vous cela, est-ce qu'en définitive vous n'avez pas deux Directions des Ressources Humaines , celle qui concerne les locaux et celle qui concerne les cadres mobiles ? Est-ce que vous pouvez nous éclairer sur cette question et sur les problèmes culturels et linguistiques qu'elle pose ?

*Monsieur Dominique Pépin*

Saint-Gobain est un groupe décentralisé, organisé en 9 branches d'activité et il y a au sein de ces 9 branches cinquante divisions opérationnelles, cinquante « business units ». La décentralisation est un principe très fort du groupe.

Concernant la mobilité, nous avons des activités qui sont de natures différentes : même en étant décentralisés, nous avons d'une part des activités qui restent complètement internationales (par exemple le vitrage pour l'automobile, où nous suivons nos grands clients d'une manière internationale), alors que d'autre part des marchés comme la distribution pour le bâtiment sont des marchés locaux. La question de la mobilité va donc bien sûr se poser différemment selon que les personnes travaillent dans des unités, des univers d'activité internationaux ou non. Aujourd'hui, parmi les 16.000 cadres du groupe Saint-Gobain, 10% ont eu au moins une expérience internationale, ce qui est quand même non négligeable. Par contre, lorsque l'on monte dans l'organisation, si l'on considère les 400 premiers cadres dirigeants du groupe, ce pourcentage dépasse les 40% et, concernant les état-

majors des branches, là l'ensemble des Présidents et membres des comités de direction ont eu une expérience internationale. Donc, même en étant décentralisé, la mobilité est toujours possible.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Monsieur Jean-Louis Chateau vient de nous montrer que le choix de la langue de travail n'est pas neutre culturellement. Quel est le statut des langues dans le fonctionnement du groupe Saint-Gobain ?

*Monsieur Dominique Pépin*

Le principe du respect des cultures locales est très fort chez Saint-Gobain. Néanmoins il faut bien sûr que l'on communique au sein du groupe. Nous avons une langue officielle qui est le français. Saint-Gobain est fidèle à ses origines : Monsieur d'Aligny les a évoquées tout à l'heure, l'acte de naissance de Saint-Gobain a été signé par Louis XIV. Mais nous avons nos activités internationales et nous avons deux langues de travail au sein du groupe, qui sont l'anglais et le français. Le conseil d'administration et le comité de direction générale travaillent en français. Au niveau des branches d'activité, certaines branches vont travailler soit en français, soit en anglais, en fonction de la nature de leur activité. Et au sein de certaines divisions opérationnelles, chez Raab Karcher en Allemagne par exemple, il est évident que le travail se fait en allemand.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Alors cela signifie inévitablement des critères d'embauche, des besoins culturels au moment de l'embauche. Comment gérez-vous ces aspects linguistiques et culturels dans les situations d'embauche ?

*Monsieur Dominique Pépin*

Aujourd'hui de plus en plus des jeunes diplômés que nous rencontrons, dont je ne sais pas s'ils ont anticipé ou accompagné l'évolution, ont un cursus avec des expériences à l'international, ont la maîtrise d'au moins une langue étrangère, voire de deux. Et parmi nos critères, il est évident que, pour les jeunes que nous recrutons, la connaissance de l'anglais ainsi que d'une autre langue européenne est un élément prédominant. Nous apprécions beaucoup les Allemands. C'est un peu regrettable, mais l'étude de l'allemand a tendance à baisser en France : nous avons des activités importantes en Allemagne qui représente notre troisième marché, après la France et les Etats-Unis, et nous apprécions particulièrement les jeunes qui étudient l'allemand, et bien sûr d'autres langues également. Notre présence dans 45 pays fait en effet qu'il est important que nos jeunes cadres puissent évoluer.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Voilà un bel argument pour que l'apprentissage de l'allemand ne continue pas à diminuer en France : vous avez malheureusement raison, il est effectivement en baisse incontestable.

Monsieur Pierre-Henry Ricaud, merci encore d'être avec nous en l'absence de Philippe Camus qui n'est pas parmi nous pour des raisons bien indépendantes de sa volonté. Est ce que la maîtrise de plusieurs langues est un critère retenu dans la sélection des candidats à l'embauche chez EADS ?

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Tout d'abord je voulais vous dire que Philippe Camus m'a demandé tout à l'heure de venir à sa place et qu'il regrette beaucoup de ne pas être avec vous. Il est, comme certains ici le savent, très proche de Saint-Germain-en-Laye.

Pour revenir à votre question, elle ne se pose pas puisque tous les cadres qu'EADS embauche - quand je dis cadre, ce sont les cadres mais aussi les assistantes - doivent parler anglais. Donc c'est une question qui ne se pose plus, sauf dans des filiales spécialisées dans un pays où l'on peut admettre que l'on ne parle que la langue locale. Je dirais que tous les élèves sortant d'école doivent parler anglais. Donc, ceci est le minimum. J'étais, avant d'être responsable des fusions/acquisitions, Secrétaire Général, ce qui m'a amené à traiter ces questions là : quand une deuxième langue, voire une troisième est parlée, c'est un plus que nous prenons en compte. De même qu'on demande aux gens de savoir lire et écrire, nous demandons à nos cadres de savoir lire et écrire en anglais. Ensuite, une autre langue est un plus, mais nous n'en faisons pas un critère de sélection.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Quand on regarde la concurrence dans votre secteur, on a l'impression que votre grand concurrent américain est uniculturel alors qu'EADS est quand même une entreprise pluriculturelle compte tenu de la diversité des origines de votre personnel. Est-ce que c'est un avantage ou un inconvénient dans toutes les négociations que vous menez pour vendre vos produits dans le monde ?

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Il y avait une belle phrase que j'aimais autrefois qui disait « l'art vit de contraintes, naît de luttes et meurt de liberté » : c'est un peu pareil pour nous. C'est évidemment une contrainte que de faire travailler ensemble des gens venant d'horizons très différents. Ce n'est pas forcément le fait d'être français, allemand, espagnol ou anglais : l'une de nos maisons d'origine, l'Aérospatiale, a mis trente ans à admettre que Sud-Aviation et Nord-Aviation, qui étaient séparées par la Loire qui est bien plus différenciatrice que le Rhin, constituaient la même maison ! Donc les différences de cultures existent même au sein du même pays et elle peuvent être très fortes.



Ceci dit, je suis absolument persuadé que c'est un atout. Tout d'abord, pour recruter des jeunes : je pense qu'une entreprise comme la nôtre, qui est capable de leur dire qu'ils vont travailler avec des collègues anglais, allemands, espagnols est beaucoup plus attirante que s'il fallait leur dire qu'ils vont se retrouver dans une société où tout le monde parle français, où tout le monde pense français pour des clients français et avec des fournisseurs français. Aujourd'hui le monde n'est plus comme il était il y a trente ans et c'est un atout au niveau de l'attractivité pour les jeunes.

Maintenant, dans les relations commerciales ou dans les forces de négociation, non je ne pense pas que cela soit un très grand différenciateur. Ce qui est important, c'est d'avoir des équipes suffisamment variées - en termes de nationalités mais aussi de formation, des gens qui aient une formation plus littéraire, d'autres plus scientifique - pour le relationnel, et c'est cela qui fait la richesse, plus que l'origine géographique.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Est-ce que ce souci d'avoir des équipes qui ont des formations différentes, des expériences différentes, donc des équipes je dirais plurielles et non uniformes, est-ce que c'est parfois difficile ? Est-ce que vous avez eu dans le passé des difficultés de recrutement dans telle ou telle région européenne pour satisfaire aux critères que vous souhaitez, par exemple à cette pluralité que vous évoquez ?

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Nous sommes un peu jeunes encore. Nous avons été formés il y a un peu plus de deux ans et le marché de l'embauche n'est pas si fort que cela en ce moment. Non, je ne peux pas le dire mais je ne pense pas que ce serait le cas. C'est vrai qu'il y a des savoir-faire différents par pays. C'est vrai que lorsque nous cherchons un juriste, nous avons plutôt tendance à aller le chercher anglais ; quand nous cherchons dans des métiers de production, la rigueur allemande est plutôt un atout ; quand nous cherchons dans les aspects stratégie de développement, le côté latin des Français

excelle davantage. Mais nous avons des juristes de toutes nationalités, des gens de développement de toutes nationalités et chacun des pays européens est assez vaste avec des formations suffisamment poussées pour qu'on trouve tout ce dont nous avons besoin dans n'importe quel pays. Ce n'est pas une difficulté.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Il n'y a donc pas d'exclusivité de départ. C'est-à-dire que vous ne dites pas que, voulant un juriste, vous ne cherchez que sur le marché anglo-saxon ?

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Non, absolument pas.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Nous constatons qu'il y a quand même de fortes différences selon les entreprises dans les façons de concevoir l'interculturel et le plurilinguistique.

Monsieur d'Iribarne, vous êtes le penseur, l'homme qui réfléchit depuis des années à toutes ces questions et je souhaiterais que vous commenciez par nous éclairer sur une expérience concrète que vous avez analysée, que vous avez vécue. Parmi tous les grands rapprochements internationaux récents, nous savons qu'un a échoué, de façon choquante peut-être pour notre orgueil français, c'est le rapprochement entre Renault et Volvo. Pouvez-vous nous apporter des explications culturelles ou linguistiques sur ce qui a pu être la cause de l'échec de ce rapprochement.

Monsieur Philippe d'Iribarne

Ce qu'il y a de singulier dans le cas Renault Volvo, ce n'est pas tant que cela ait échoué - il y a énormément de tentatives de fusions/acquisitions qui ont échoué - mais c'est le fait que les deux entreprises ont décidé d'en tirer vraiment les enseignements et se sont livrées après coup à une étude approfondie dans laquelle tous les acteurs, en particulier tous les acteurs d'un groupe de projet qui avaient travaillé quotidiennement ensemble pendant plusieurs années, ont été interrogés de manière à passer de la vision, disons un peu vague, des problèmes interculturels qui existaient - vision un peu vague qui est fort répandue - à une compréhension précise de ce qui s'était passé. Ce qui est apparu de la façon la plus frappante, ce sont deux choses.

La première, c'est que, au delà de différences dont on s'aperçoit assez vite, qui au fond rapidement ne font pas tellement problème (telles par exemple le fait qu'on ne commence pas les réunions à l'heure dans certains endroits alors qu'on les commence plus à l'heure dans d'autres) - là finalement on voit assez vite de quoi il s'agit et on s'adapte assez vite - , la première constatation donc est le fait que, et c'est plus difficile, **en croyant faire la même chose on fait des choses différentes**. En particulier dans les groupes internationaux, **il y a quelque chose qui est évidemment très important qui est de décider**. Une entreprise, cela décide. **Et on a vu que décider pour des Français et décider pour des Suédois étaient deux choses vraiment bien différentes, alors qu'ils ne s'en rendaient pas vraiment compte**. Pour des Français, une décision est d'abord le fruit d'un débat d'idées et les personnes qui participent à la décision ont le devoir de défendre leurs idées bec et ongle et de ne baisser pavillon, en quelque sorte, que quand elles rencontrent vraiment un argument tout à fait décisif. Pour les Suédois au contraire, la décision c'est d'abord se mettre d'accord entre des personnes, c'est arriver à trouver un compromis, à établir la solidarité d'un groupe de personnes qui ont fait des mouvements les unes vers les autres. **Il en résulte que** premièrement le processus de décision français paraît extraordinairement désorganisé à des Suédois et le processus suédois extrêmement lourd à des Français, et que deuxièmement **le statut de la décision n'est pas le même** : en France, vous savez bien qu'une décision est, à certains égards, une base de discussion, c'est-à-dire que lorsqu'on a une meilleure idée une fois la décision

prise, il convient bien sûr de ne pas faire disparaître cette idée au nom du fait que la décision est prise ; alors que pour des Suédois, une décision est quelque chose de très sacré, qui représente l'accord du groupe, l'identité du groupe.

A partir de là, la seconde chose est **la capacité de gens** - qui pourtant se connaissent bien, ont travaillé ensemble tous les jours pendant des années - **à se construire des imaginaires sur l'autre**. Les Suédois, par exemple, à partir du moment où ils constataient, ce qui était vrai, que les Français remettaient en cause les décisions, et comme il ne rentrait pas dans leur univers mental de se placer dans la décision débat d'idées, habitués qu'ils étaient à voir la décision d'abord comme une rencontre de personnes, les Suédois donc ont interprété les choses et se sont demandé qui décidait vraiment chez les Français. Et ayant constaté un certain aspect hiérarchique des Français, ils ont imaginé que chez les Français tout le monde était soumis au chef. Et on a vu les Suédois, pourtant connaissant bien les Français, déclarer d'une manière qui nous paraît à nous très candide que les Français pensent ce que leurs supérieurs leur disent de penser.

Quant aux Français, ils n'ont absolument pas plus compris les Suédois, parce que, croyant que les Suédois étaient aussi dans le débat d'idées et ne voyant pas qu'ils étaient dans la relation entre personnes, ils ont imaginé que les Suédois étaient un peu lourds d'esprit, voire bornés et qu'ils manquaient de l'agilité qui caractérisait les Français.

Et donc on a vu qu'entre des gens, qui pourtant à de nombreux autres égards étaient arrivés à s'apprécier, qui avaient noué des amitiés personnelles, qui s'étaient respectés en tant qu'ingénieurs (puisque'il s'agissait là de tout un ensemble d'ingénieurs), ont demeuré des malentendus très profonds. Il a fallu, pour les comprendre, tout un travail qui malheureusement n'a été fait qu'après coup. Ils étaient, d'une certaine manière, sur des voies parallèles.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci. Vous avez publié de nombreux livres sur ces questions : est-ce qu'au delà du cas Renault Volvo vous pouvez nous résumer les enseignements de plusieurs dizaines d'années de travail sur ces thèmes là ?

*Monsieur Philippe d'Iribarne*

La première chose est que vraiment chaque culture est différente. Quelques fois, de loin, on a tendance à dire l'Amérique Latine, les Européens, les Latins, etc... Vous avez parlé des Latins mais, tout de même, les Espagnols, les Italiens et les Français ont des différences, vous devez vous en rendre compte.

La seconde chose, qui dépasse de loin ce thème de la décision, c'est que vraiment derrière les mêmes mots il y a presque toujours des sens différents, et là on rejoint les questions linguistiques : on arrive évidemment à traduire des mots, mais une fois qu'on a traduit rien n'est encore gagné. Vous évoquiez tout à l'heure très justement la question du respect des personnes - c'est quelque chose de très essentiel dans toute entreprise qui veut mobiliser ses troupes - mobiliser, respecter les personnes cela a un sens extrêmement différent d'une culture à l'autre.

Exemple : dans une entreprise franco-allemande, un grand responsable français avait déclaré d'un de ses subordonnés allemands qu'il n'était pas seulement un professionnel, mais que c'était un homme brillant. Il semble que l'Allemand lui en a voulu mortellement jusqu'à la fin de sa carrière. Pour le Français, le fait de le déclarer brillant, c'était montrer qu'il accédait à une catégorie supérieure, qu'il n'était pas simplement un tâcheron. Alors que pour les Allemands, être déclaré brillant, c'était rentrer dans la caricature que l'Allemand se fait du Français : si vous lisez Goethe, Herder, Nietzsche, etc... tous ont dépeint un portrait du Français comme superficiel et brillant, un jugement extrêmement délatif.

La conclusion un peu centrale que l'on peut tirer est que les mêmes choses, qui dans un univers vont être considérées comme très positives, vont être valorisées, vont être considérées comme bien, etc..., vont être l'objet de lectures exactement inversées dans d'autres univers, ce dont très souvent les gens ne se rendent pas compte.

Croyant bien faire, croyant faire plaisir à l'interlocuteur, croyant le respecter, ils font des gaffes monumentales parce qu'ils ne se rendent pas compte de l'inversion complète des repères dans d'autres cultures.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci de ce résumé très dense et précis. Je sais que par ailleurs vous connaissez bien l'enseignement international et je pense que vous pouvez aussi l'éclairer à travers toutes vos recherches. Comment sentez-vous l'enseignement international aujourd'hui tel qu'il est pratiqué en France : est-ce qu'il faut le supprimer, le développer, le changer, en France et peut-être aussi dans d'autres pays d'Europe ?

*Monsieur Philippe d'Iribarne*

L'enseignement international par rapport à cela est quelque chose de bien sûr extrêmement positif. On voit actuellement que dans beaucoup d'aspects de l'enseignement international les professeurs de langues - traditionnellement c'est la connaissance des langues qui était au centre - essaient de faire évoluer leur enseignement vers la connaissance des cultures. On voit bien qu'il ne suffit pas de connaître la langue pour connaître la culture. D'autant plus qu'à l'intérieur d'une même langue il y a encore des différences : la culture anglaise et la culture américaine sont différentes à bien des égards ; les Français, les Belges et les Québécois sont bien différents ; sans parler des gens qui parlent les mêmes langues dans les pays exotiques, les Indiens parlent anglais mais, enfin, leur culture est encore bien différente. Je crois que cette évolution, qui se dessine, de passer d'un simple enseignement des langues à un enseignement des cultures est quelque chose d'extrêmement positif et qu'il est bon de continuer à encourager.

Cela pose évidemment le problème de la formation des professeurs de langue : leur très grande compétence linguistique ne veut pas forcément dire - en particulier dans cet aspect des cultures qu'on pourrait appeler les cultures politiques, c'est-à-dire comment les gens vivent ensemble, qu'est-ce que c'est que l'autorité, qu'est-ce que

c'est que la coopération, qu'est-ce que c'est que le conflit, etc...- , leur compétence linguistique donc, le fait de très bien connaître la littérature, l'art d'un autre pays ne font pas que nécessairement on connaît bien ses cultures politiques.

*Madame Dörflinger Luqué*

Je travaille dans un lycée français de l'étranger qui dépend donc de l'Agence de l'enseignement français de l'étranger. Je suis très intéressée par ce que nous venons d'entendre. J'aimerais faire d'abord une remarque et ensuite poser une question.

Nous avons ici des représentants de grandes entreprises à qui je voudrais dire que les expatriés sont relativement minoritaires parmi les familles que nous scolarisons dans l'établissement dans lequel je travaille. Nous avons 1.800 élèves et je constate que les expatriés sont très minoritaires parmi les parents de nos élèves. Nous recrutons des élèves d'espaces professionnels très différents des vôtres et qui peut-être n'ont pas tout à fait les mêmes demandes, par rapport aux écoles françaises, que celles que vous pourriez avoir sur le sujet de l'expatriation.

Ma question : j'ai été très intéressée par le travail que vous faites à l'intérieur de vos entreprises sur l'interculturel, le multiculturel. J'ai en revanche l'impression qu'au niveau de la demande scolaire, vous demandez des établissements qui assurent à vos enfants un niveau d'anglais extrêmement performant. Or, lorsque la langue nationale devient la troisième langue apprise, ou même la quatrième pour certaines familles, certaines familles font le choix de ne pas vouloir développer l'apprentissage de cette langue, pensant que les enfants seraient appelés à changer d'école, de pays et que cela représente une trop grande charge pour eux d'apprendre la langue du pays dans lequel ils vivent. J'aimerais savoir si ma perception très individuelle de ce problème correspond à la demande que font vos expatriés sur ces écoles françaises de l'étranger.

*Monsieur Jean-Louis Chateau*

Nos contrats d'expatriation sont au maximum de 5 ans. Nous n'avons que 350 expatriés parce que c'est notre culture d'entreprise que d'essayer de développer localement des collaborateurs de grande valeur. Nous n'essayons pas du tout d'augmenter le nombre d'expatriés, nous chercherions même à les réduire légèrement car nous considérons que c'est un progrès que d'avoir un assez petit nombre d'expatriés et d'avoir un très bon développement, dans les pays, des nationaux qui s'y trouvent.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Est-ce également une question de coûts ?

*Monsieur Jean-Louis Chateau*

Il y a bien sûr le fait qu'un expatrié coûte à peu près 3 fois plus cher qu'un local, si vous comptez tous les éléments. Deuxièmement, si vous généralisez les expatriations, vous avez un mal considérable, même avec la meilleure volonté du monde, à réinsérer les gens au retour d'expatriation, parce qu'entre temps les activités ont évolué, les organisations aussi et il est très difficile de réinsérer les expatriés qui reviennent, quoi qu'on en dise. Troisièmement, et surtout, nous souhaitons que, dans chaque pays, des nationaux se développent : nous avons connus dans nos sociétés des situations inverses, c'est-à-dire où nos prédécesseurs n'avaient pas vraiment cherché à avoir une vision mondiale de leurs activités avec, dans le cas de Rhône Poulenc par exemple, une vision nationale et beaucoup de Français un peu partout. Je pense que c'était une grave erreur.

*Madame Dörflinger Luqué*

J'avais à l'esprit la primauté de l'anglais. Je suis dans un pays germanique, l'allemand est, je crois, la langue la plus parlée au niveau européen et nous avons des familles qui arrivent et qui demandent que leurs enfants n'apprennent pas l'allemand parce qu'ils vont rester peu d'années et qu'ils veulent investir sur une langue efficace, l'anglais, et aussi sur les problèmes scolaires de leurs enfants, comme leur construction identitaire par exemple.

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Je crois qu'il faut reconnaître, et nous l'avons tous dit, que sans l'anglais qui est le dénominateur commun il ne serait pas possible de travailler. Donc l'anglais est indispensable. Maintenant je pense aussi, non pas pour un problème de langue, mais pour un problème d'inter-culturalité, qu'il est très important d'apprendre une autre langue, parce qu'on apprend, en même temps que la langue, des méthodes de penser, des visions de la chose, du monde, de l'entreprise, qui sont différentes. Donc je pense qu'avoir plusieurs langues est un atout très important recherché par les entreprises, comme je l'expliquais, non pas d'un point de vue utilitaire - l'anglais est utilitaire - mais d'un point de vue culturel, l'ouverture d'esprit et donc qu'il faut pousser dans ce sens.

*Monsieur Dominique Pépin*

Je voudrais faire une simple observation. Si vous avez pu noter que de plus en plus d'enfants et de parents d'élèves souhaitent que leurs enfants apprennent uniquement l'anglais et ne souhaitent pas s'investir dans la langue locale, je pense aussi que c'est une conséquence de la gestion des carrières. Auparavant, lorsqu'on envoyait des cadres en expatriation, les séjours à l'étranger étaient beaucoup plus longs. Il y a quinze ou vingt ans, on était dans des régimes de 3 ans, 5 ans voire 7 ans. Aujourd'hui, dans la logique de gestion des carrières au sein des entreprises,

très souvent, sur certains postes, les personnes restent 2 ou 3 ans. Et l'investissement pour maîtriser, pour avoir un niveau correct dans la langue d'un pays demande un temps nécessaire peut-être assez fort, et je pense que cela doit être une des raisons pour lesquelles aujourd'hui moins d'enfants apprennent la langue du pays, ce qui est vraiment dommage parce que c'est véritablement en apprenant la langue qu'on s'intègre complètement. Mais ceci peut être une des conséquences.

*Monsieur Günther Fleig*

Je crois que la question de la volonté d'intégration des enfants dans une culture différente dépend de l'état d'esprit des parents, état d'esprit des parents qui est influencé par la durée de l'expatriation. Si vous envoyez une famille pour trois ans dans un pays qui n'a pas une langue souvent utilisée, cela ne vaut pas la peine, du point de vue des parents, d'apprendre la langue de ce pays.

Je ne veux pas m'exprimer sur la culture américaine. Juste une observation très simple : les enfants de nos collègues américains, lorsqu'ils arrivent en Europe, d'une manière générale, et en particulier en Allemagne, n'apprennent pas beaucoup l'allemand. Parce que les parents n'apprennent pas l'allemand.

D'un autre côté, si des collègues d'Afrique du Sud arrivent en Allemagne, ils veulent s'intégrer rapidement parce que les conditions sous lesquelles la famille vit en Allemagne sont bien meilleures et ils font tout pour rester en Allemagne. Alors que les Américains veulent tout faire pour rentrer rapidement aux Etats-Unis !

C'est pourquoi il y a d'autres facteurs derrière ce sujet qui sont au moins aussi compliquées que la culture.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Je vois dans la salle certains élèves qui sourient lorsque vous parlez de l'esprit des parents qui influencent les choix des enfants.

*Mademoiselle Stéphanie de Roquefeuil*

Je représente EuroDisney, que vous avez eu la gentillesse d'évoquer ce matin, et je voudrais faire un témoignage pour montrer ce qui se passe à Marne la Vallée et vous poser une question.

Disneyland Paris est un site qui accueille chaque année plus de 12 millions de visiteurs et, pour accueillir ces visiteurs, nous faisons appel à des jeunes de toutes nationalités, cadres et non cadres, jeunes qui souhaitent habiter à proximité immédiate de leur lieu de travail et qui s'installent donc à Marne la Vallée, et plus précisément à Val d'Europe, la ville qui est en train de s'y développer. Aujourd'hui nous disposons à Val d'Europe d'une école à Section Internationale unique et, au delà de la troisième, en tout état de cause, aucun enseignement international n'est proposé. Depuis notre installation, les pouvoirs publics, le Syndicat de l'agglomération nouvelle, l'Etat, le département, les Chambres de Commerce et d'industrie et d'autres grandes entreprises soutiennent une initiative qui consisterait à créer sur le site un lycée soit international, soit à Sections Internationales. A ce jour cette volonté n'a pas été relayée et je voulais savoir si, dans l'une de vos entreprises, à l'étranger ou en France, vous aviez été confrontés à ce problème et si vous aviez eu le moyen de faire avancer les choses.

*Monsieur Jean-Louis Chateau*

Chez Aventis je n'ai pas d'exemple de ce type. Mais chez Rhône Poulenc nous avions des expatriés dans des pays moins proches que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie et il était pratiquement impossible de faire changer les choses parce que le nombre d'expatriés était vraiment trop faible pour que les villes en question, s'agissant surtout de pays d'Europe de l'Est ou d'autres, envisagent des investissements de ce type. Et même pour prendre une ville comme Lyon, il y a encore vingt ans, il n'y avait pas grand chose pour les enfants de nos cadres étrangers.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Permettez-moi de préciser que le premier exemple que vous donnez est très différent de celui d'EuroDisney où il y a effectivement aujourd'hui plus que suffisamment de personnes et de familles puisque nous parlons là de plus de 10.000 familles demandeuses d'enseignement scolaire international.

*Monsieur François-Xavier d'Aligny*

Je voudrais poursuivre votre question, Mademoiselle, en m'adressant à Monsieur Ricaud. Je ne sais pas quelle est la part du marché du travail que représente Airbus dans la région de Toulouse, dans la région Midi-Pyrénées, mais, d'après ce que je crois savoir la densité d'enseignement scolaire international dans cette région, alors même qu'Airbus y est vraiment présent et continue d'ailleurs à y croître, est extrêmement faible.

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Je ne connais pas les détails de la situation. Même si le statut d'Airbus a changé, le fait, pour Airbus et d'ailleurs aussi pour notre partenaire BAE qui avait à l'époque quelques implantations là-bas, d'avoir beaucoup de collaborateurs étrangers dans cette région n'est pas nouveau. Effectivement, il n'y a pas d'offre de formation qui soit extrêmement poussée.

*Monsieur Jacques Delplancq*

Je suis Directeur Délégué de Madame le Président d'IBM France : donc on peut être managé par des femmes et, Monsieur Günther Fleig, elles sont déjà largement assez

fortes pour prendre ces places, on n'a vraiment pas besoin de les sur-former pour cela, elles se débrouillent très bien. Ceci, c'est mon premier CV.

Mon second CV, juste pour un peu de « fun », c'est que le 1<sup>er</sup> septembre 1958 je suis rentré dans ce lycée. C'est aujourd'hui la première fois que j'y reviens, et c'est un grand plaisir.

Ayant écouté tout ce qui vient d'être dit, j'ai quelques commentaires à faire.

Un lycée comme le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye est fondamental pour une entreprise comme la nôtre quand nous avons ici un staff qui s'appelle IBM Europe qui est venu à Paris sans doute aussi parce qu'il y avait ce type de lycée. C'est un point important que je tiens à souligner et il faut donc continuer.

Mais je pense aussi qu'il ne faut pas fonder tout l'aspect demande de formation culturelle sur le seul problème des expatriés. J'ai en effet le sentiment que le monde de l'expatriation est en train de s'arrêter, pour un tas de raisons : nos entreprises deviennent globales, elles sont donc en réseau, on communique comme on veut, quand on veut et on n'a pas besoin de réunir des staffs à un endroit ou à un autre ; globalement nous restons les uns et les autres de plus en plus chez nous. D'autre part, il faut un peu se méfier car quand on parle d'expatriation, on parle globalement plutôt d'une élite que de l'ensemble de la société : or comme je vois le terme progrès social dans le titre du colloque d'aujourd'hui, soyons conscients que les expatriés représentent peut-être 2 à 3% seulement de la société.

En revanche, je pense qu'à partir d'expériences comme celle du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye il faut absolument déployer des formations et des lycées qui développent les uns et les autres partout dans le monde l'aspect international des choses. Les langues, oui, mais les cultures, etc... : il ne faut pas se polariser sur l'expatriation. Il faut se polariser sur le fait qu'il va y avoir d'autres fluidités, d'autres travailleurs que les élites, qui ont besoin de comprendre les cultures, qui ont besoin d'échanger un certain nombre de choses. Je crois qu'il faut vraiment étendre ce développement des lycées internationaux dans ce qu'on y apprend, pour toutes les couches de la population dans tous nos pays. Et je crois que ceci est un vrai sujet de fond. D'autant plus que si nous prenons l'exemple d'Américains d'IBM venant ici ou celui des Français qui vont à New-York, ces derniers ont plutôt tendance à aller à l'école américaine de Paris ou au lycée français de New-York et finalement à rester dans une sorte de ghetto culturel. Donc l'exemple du Lycée International de Saint-

Germain-en-Laye est génial, il faut l'étendre, non pas en se fondant sur l'expatriation mais en essayant de répandre toute cette technologie développée ici, il faut la prendre comme telle, un peu partout entre autres en Europe où il va y avoir des grands mouvements de population. Il est d'ailleurs vrai que s'il y avait eu d'autres lycées internationaux en France, par exemple à Montpellier où nous avons des sites, nous aurions sûrement pu faire venir d'autres staffs : nous n'y sommes pas arrivés parce qu'il n'y avait que Saint-Germain-en-Laye.

*Monsieur Philippe d'Iribarne*

Au sujet de ce que vous disiez sur les tendances de l'expatriation : il est vrai qu'à certains égards l'expatriation - une sorte de pro-consul est envoyé par la maison mère - est un peu le monde d'autrefois. Par ailleurs je crois de plus en plus que l'intégration des entreprises au niveau international est beaucoup plus grande : une entreprise n'est plus tellement faite par une juxtaposition de filiales nationales, mais de plus en plus on produit ensemble, il y a des produits dont telle partie est fabriquée ici, telle autre ailleurs, etc... Ceci implique, compte tenu en plus de l'intégration des diverses phases de production entre la conception du produit, celle de l'outil de production, la fabrication, etc..., le développement de groupes entre des gens qui tout en continuant à travailler en des lieux divers vont devoir être obligés de s'intégrer, de travailler ensemble sans même pouvoir faire tout l'apprentissage quelques fois long et difficile que faisait l'expatrié par le fait qu'il vivait dans un autre pays. Et donc la formation à plusieurs cultures et langues étrangères est d'ores et déjà d'autant plus importante qu'il va falloir très vite se mettre à coopérer avec une série de gens différents. Je ne peux donc que m'associer aux propos qui viennent d'être tenus.

*Monsieur Horst Frank*

Je suis Vice-Président de la Fondation et ancien parent d'élève du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye. Si j'ai bien compris, chez Aventis vous

investissez beaucoup dans la formation multiculturelle à l'intérieur de l'entreprise. D'une certaine manière vous faites pratiquement ce que fait le Lycée International ici, les langues et le brassage de cultures. Comment faites-vous pratiquement ? Avez-vous des spécialistes du multiculturalisme, des psychologues et comment faites-vous pour arriver à une meilleure compréhension ?

*Monsieur Jean-Louis Chateau*

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons fait appel à des cabinets spécialisés, des gens qui en ont l'habitude et qui font cela pour de très nombreuses sociétés en Europe. Ils ont une très bonne technologie : par exemple, ils organisent un séminaire interculturel de trois jours pour un groupe de 30 personnes - 15 d'une culture, 15 d'une autre - , séminaire qui est dirigé par deux animateurs de cultures différentes. Au bout des trois jours les gens ont vraiment fait des progrès pour mieux comprendre l'autre.

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Je voudrais simplement rajouter que nous avons eu effectivement à la création d'EADS mais aussi lors de l'intégration d'Airbus ce même genre de démarche qui a touché une grande partie des cadres de l'entreprise, y compris le Comité de Direction qui a passé une journée à débattre de ces problèmes là, pas tant d'ailleurs pour les résoudre que pour en prendre conscience. Parce que, comme vous le disiez tout à l'heure, je crois qu'une des choses les plus difficiles est la pseudo compréhension, le fait de croire qu'on a compris comment fonctionnait la personne en face. Si on se construit un schéma mental qui est mal tablé, on va utiliser ensuite ce schéma mental tout au long de la vie de l'entreprise et en particulier dans les processus de décision et cela peut conduire à des incompréhensions absolument désastreuses. Un gros effort a été fait aussi pour gérer les 18 premiers mois. Nous sommes passés maintenant à une étape ultérieure et le fait d'affronter ensemble les mêmes défis aide

aussi fortement à l'intégration, le sentiment d'urgence est un très puissant moteur pour essayer de comprendre l'autre.

*Monsieur Jean-Louis Chateau*

J'ajouterais simplement que nous avons aussi impliqué tous les personnels, y compris les assistantes et les employés. Nous n'avons pas réservé cela à une catégorie de l'entreprise. 100% du personnel sont passés en formation.

*Monsieur Günther Fleig*

Chez DaimlerChrysler, un candidat qui s'intéresse à aller à l'étranger est formé en général de trois à six jours sur les problèmes interculturels. Mais c'est uniquement pour ouvrir l'esprit et le cœur. Lorsqu'il arrive sur place il est obligé de travailler encore sur ce qu'il a appris pour devenir beaucoup plus sensible. Et une fois là, nous lui offrons un accompagnement pour être plus sensible aux différentes situations qui peuvent se produire dans des négociations dans la vie professionnelle. Cet accompagnement est fait par des professionnels qui existent dans le monde entier.

*Monsieur Jacques Delplancq*

Chez IBM France ainsi qu'à IBM Europe (où je suis conseiller pour toutes les questions de conduite du changement), nous avons fait également cet accompagnement multiculturel : mais pas parce qu'il y avait une fusion, mais fondamentalement, et je crois que cela s'adresse beaucoup aux jeunes, à cause des transformations même des méthodes de travail d'aujourd'hui. Nous avons tous quitté nos bonnes vieilles pyramides où on était tranquilles dans nos pays à gérer ces pyramides, et nous travaillons tous maintenant en réseaux internationaux, tous jusqu'aux secrétaires, assistantes et autres. Si on ne s'occupe pas des secrétaires, assistantes et autres, vous pouvez faire tout ce que vous voulez avec les chefs, cela



ne marche pas. Et donc vraiment la conduite du changement, c'était apprendre à travailler en réseau avec toutes les cultures du monde. Cela a été un travail d'enfer que nous avons fait avec une équipe interne de personnes venant de nombreux pays : il y avait un groupe d'une vingtaine de consultants internes qui avaient vécu l'entreprise et qui venaient de tous les pays. Mais, encore une fois, ce n'était même pas une fusion, c'était vraiment le changement complet de méthodes de travail à travers le monde.

*Monsieur Dominique Maurice*

Je suis ancien étudiant de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs qui se trouve à Paris Dauphine. J'exerce depuis quelques années comme traducteur, mais je m'intéresse tout autant à l'interculturel et aussi à l'enseignement des langues. Ma question est un peu reliée aux deux questions précédentes mais elle concerne peut-être plus le moyen terme : en ce qui concerne la formation proprement dite et alors que l'enseignement officiel, c'est-à-dire subventionné et gratuit, a ses limites - on ne peut pas tout faire, seuls 41% des Européens connaissent une langue étrangère, qui est sans doute l'anglais - , dès lors qu'il s'agit de faire mieux, est-ce que les entreprises, les grands groupes auraient vocation à se substituer à l'enseignement obligatoire en faisant un travail que les états ne semblent pas pouvoir faire et en créant par exemple des fondations qui permettraient l'émergence d'autres écoles comme celle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Ceci pose évidemment la question de la répartition des tâches entre le public et le privé pour atteindre les objectifs que nous visons tous.

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Ce que nous avons fait au sein de l'entreprise, je ne l'ai pas dit tout à l'heure, c'est que nous avons attribué un budget très important de formation à l'apprentissage des langues. Ceci va assez loin : quand nous envoyons un cadre à l'étranger, que ce soit un Allemand à Paris ou un Français à Munich, nous lui payons des cours de langue

sur son temps de travail, à lui, à son épouse et à leurs enfants. Parce qu'il faut faire en sorte que les gens qui se retrouvent là-bas puissent se débrouiller. Si le cadre est le seul à supporter l'expatriation, il rentrera au bout de 6 mois : c'est intenable de se retrouver comme cela. Donc nous nous substituons déjà effectivement, ou plutôt nous complétons le service public. Mais je crois que c'est très important. Nous avons aussi des contributions aux lycées français en Allemagne et certains partenariats. Nous avons donc un certain nombre d'actions et je crois qu'effectivement c'est notre intérêt. Nous continuerons à aller dans ce sens là.

Est-ce qu'on aurait intérêt à le faire à la place de l'enseignement officiel ? Chacun son métier. L'entreprise sait faire des choses, mais quand elle fait des formations, elle les fait faire par des professionnels : nous ne saurions pas nous mettre à leur place, mais nous y contribuons, nous y apportons des moyens financiers.

*Monsieur Dominique Maurice*

Donc la situation actuelle vous semble parfaitement opportune, où l'école fait une chose et ensuite pour la dimension proprement culturelle c'est l'entreprise qui prend le relais au bon moment ? C'est un système qui satisfait tout le monde pour le moment ?

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Si la dimension culturelle était davantage prise en compte dans l'éducation, je crois que ce serait un plus. Dimension culturelle, mais aussi travail en équipe : je crois que l'école n'apprend pas vraiment à travailler en équipe, surtout en France (voire la note individuelle et non pas la note d'équipe). Le fait de travailler ensemble, que ce soit des Français ensemble ou avec d'autres, pourrait être plus développé à l'école. Mais le fait que l'entreprise prenne un relais pour compléter, en problèmes culturels ou en problèmes linguistiques, tout ce qui a été appris à l'école, oui cela se fait déjà et cela doit continuer.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Vous avez mentionné votre budget de formation : cela pose la question de sa répartition entre les langues. Est-ce que l'anglais représente 99% de ce budget ?

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Non, pas 99%. Cela représente même assez peu parce que la plupart des gens qui sont dans l'entreprise parlent déjà anglais. Nous apprenons l'allemand aux Français et le français aux Allemands.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Cela démontre clairement qu'il y a bien un déficit et manque d'enseignement des autres langues dans l'enseignement français et dans l'enseignement allemand. Cela me paraît quand même très intéressant.

*Monsieur Lucien Dascalescu*

Je tiens à féliciter les entreprises pour ce qu'elles font dans le cadre de la mondialisation, du dialogue entre les cultures qui ont aussi leur rôle dans la mondialisation. En revanche, je trouve que ce n'est pas seulement le rôle des entreprises et je regrette que l'Education Nationale française ne s'investisse pas assez dans cet échange de cultures à l'époque où on construit l'Europe, où on veut l'Europe. Par ailleurs je trouve que dans chaque pays on se limite trop à ses frontières : il faudrait voir un peu plus large. Je tiens enfin surtout à dire que ce n'est pas seulement pour les expatriés qu'il faut favoriser l'apprentissage des langues, mais pour tout le monde : toutes les entreprises ont besoin de gens qualifiés, localement. C'est localement qu'on a besoin de gens qui parlent anglais, allemand, italien, espagnol, maintenant peut-être même polonais ou des langues plus rares comme le russe. Il faut aller aussi dans cette direction.

*Monsieur François-Xavier d'Aligny*

Je voudrais poser une question à Monsieur Ricaud et une autre à Monsieur Fleig. Monsieur Ricaud, EADS est une entreprise qui a des actionnaires industriels européens, des produits qui sont à certains égards des porte drapeaux de l'Europe : dans votre politique de recrutement, je ne parle pas ici des connaissances linguistiques, vous arrive-t'il de faire des campagnes de recrutement européennes ? Comment un Français, pour prendre un exemple concret, qui aurait une éducation scolaire internationale suffisante, pourrait-il être au courant que vous embauchez à Munich ou qu'Airbus embauche à Hambourg et comment un Allemand pourrait-il savoir qu'Airbus embauche à Toulouse ?

Monsieur Fleig, dans un groupe très industriel comme c'est le cas dans l'industrie automobile, les processus de fabrication sont évidemment fixés à la virgule prêt dans des manuels qui sont établis en particulier lors du lancement de nouveaux produits. DaimlerChrysler est peut-être la société mondiale par excellence, c'est en tout cas l'ambition qu'elle a au niveau de certains de ses produits. Quand Mercedes lance une nouvelle série E ou lorsque Chrysler lance un nouveau modèle, comment concrètement répartissez-vous les lieux de production, est-ce que vous avez plusieurs manuels correspondant aux différents sites de montage éventuels, par exemple un manuel en anglais et un en allemand, ou bien tout est-il fait en anglais ?

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Nous n'avons pas de campagnes de recrutement qui seraient institutionnalisées au niveau européen par voie de presse, etc... Nous n'en faisons pas parce que nous agissons de manière beaucoup plus ciblée. En revanche notre site internet a un espace dédié aux carrières : de Munich, d'Helsinki, de Johannesbourg ou de Londres, on peut donc venir voir s'il y a des choses qui intéressent les candidats.

*Monsieur Günther Fleig*

Je commence par le recrutement au niveau mondial. DaimlerChrysler recrute pour sa pépinière mondiale environ 100 personnes par an, parmi lesquelles il y en a régulièrement 10 qui viennent de France, et ce même si nous n'avons pas d'activités de production en France. Mais la formation des ingénieurs français convient très bien à l'esprit des ingénieurs allemands et c'est pourquoi nous sommes très intéressés à embaucher des ingénieurs français.

Au niveau des manuels dont vous avez parlé, vous avez posé la question du transfert du savoir-faire au niveau mondial. Cela commence déjà avec le développement de la voiture par un échange entre les ingénieurs de l'endroit où la voiture va être produite un jour et les départements du développement qui sont souvent en Allemagne ou aux Etats-Unis. En préparation de la production, il y a également un échange des contre-maîtres et des collaborateurs. Si nous voulons produire par exemple un 4X4 aux Etats-Unis, nous commençons la préparation un an au préalable en déterminant que nous avons besoin de par exemple 100 personnes à notre usine mère (à Sindelfingen, près de Stuttgart) qui sont entraînées sur le système de production de Mercedes Benz, puis ils vont aux Etats-Unis avec les mêmes collègues qui ont été responsables de la formation à Sindelfingen : ils sont donc en équipe, les Allemands et les Américains ensemble, et les Allemands rentrent au bout de six mois après le début de la production. C'est donc toujours un processus commun avec un échange, les uns arrivent et les autres les accompagnent.

*Madame Evelyne Chahrour*

Je suis conseillère en formation continue dans l'Académie de Versailles et je souhaite intervenir en particulier sur ce que nous a dit Monsieur d'Iribarne sur Renault Volvo. Nous avons pu, dans notre réseau de formation continue des adultes de l'Education Nationale, mettre en place dès 1990, et cela a duré pendant 10 ans, un espace langues pour les ingénieurs, qui étaient les premiers concernés, dans le cadre de l'alliance Renault Volvo, et cela donc dès 1990. Nous avons évidemment

vécu également l'éclatement de cette alliance. Nous avons ainsi été amenés, pour bien cibler les besoins des personnels, à être en observation sur les différentes situations de travail : il y avait par exemple les équipes de moteur N avec des nouvelles méthodes de travail qui étaient signalées, et cela aussi entre en jeu dans l'apprentissage des langues. Il y avait également une introduction du travail en équipes verticales : c'est pour cela, comme vous le disiez fort justement, qu'alors qu'auparavant on ne s'occupait que des ingénieurs et des cadres supérieurs, on s'est aperçu maintenant avec ces nouvelles méthodes d'équipes verticales que les secrétaires, les techniciens, etc..., tous ceux qui étaient impliqués dans cette équipe projet devaient s'approprier la langue de l'autre.

Et il se trouve que nous avons étudié les types de représentation et de communication suédois et français : un inspecteur présent dans les salles de réunion aurait pu noter chez les Suédois un relativement bon niveau d'anglais, puisque c'était la langue de communication, même s'il était parfois pauvre et tout à fait malhabile. Quant aux Français de l'équipe, il n'y avait qu'un chef de projet qui maîtrisait parfaitement l'anglais parce qu'il était le seul à avoir été aux Etats-Unis.

Il y a donc la question de la représentation de la langue : au contraire des Suédois nous n'osons pas parler si nous ne parlons pas bien. Donc chaque fois qu'il y avait une intervention d'un ingénieur français, c'était le chef de projet qui se faisait son interprète !

La non maîtrise d'une langue est ainsi un frein véritable, qu'évidemment ici au Lycée International on ne connaît pas, mais qui est certainement générée dans les lycées non internationaux, un frein lié à un souci de perfectionnisme qui est dû à notre système éducatif français.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Oui, cela va d'ailleurs au delà du problème de langue. C'est le problème de la participation des individus à un travail d'équipe : accepter de participer même si on ne maîtrise pas bien la langue.

*Madame Evelyne Chahrour*

C'était d'ailleurs notre but, en ciblant à la fois les formations et le travail sur ces représentations, que de faire changer cette représentation de ce qu'est communiquer en langue étrangère. Ce n'est pas forcément maîtriser parfaitement la langue. Ceci est un point extrêmement prégnant dans nos approches avec les entreprises.

*Monsieur Gérard-François Dumont*

J'aimerais bien généraliser la question. Ceci est-il un problème que vous ressentez dans les différences culturelles que vous vivez à l'intérieur de vos entreprises ? Y a-t-il des cultures a priori plus aptes à travailler en équipe compte tenu de leurs réalités culturelles, des modes d'enseignement des collèges et des lycées et d'autres vis à vis desquelles il faut faire des efforts pour qu'elles arrivent à cette capacité à travailler en équipe ?

*Monsieur Pierre-Henry Ricaud*

Je crois que cela dépend des cultures, mais je ne pense pas que ce soit un problème de nationalité. C'est un problème de culture d'entreprise avant d'être un problème de culture nationale. Il peut y avoir une entreprise française plus proche d'une entreprise anglaise que d'une autre entreprise française. Il faut faire très attention à ne pas simplifier en ramenant les problèmes, les difficultés à des questions de nationalité. C'est tout à fait différent.

*Monsieur Jean-Louis Chateau*

Je pense en plus que lorsqu'une entreprise a une longue expérience de multiculturalité et de travail en commun au niveau international, cela ne pose pas de problème. Ne serait-ce d'ailleurs que parce que ceux qui ne participent pas, qui ne s'expriment pas dans la langue de travail sont exclus de fait. Ce qui a été dit tout à l'heure est peut-être vrai pour les sociétés qui commencent à s'internationaliser ou à accepter des cultures différentes.

*Monsieur Philippe d'Iribarne*

La première vision qu'on a des cultures est souvent en termes de plus et de moins : ils ont plus individualistes, moins individualistes ; ils travaillent plus en équipe, moins en équipe ; ils sont plus hiérarchiques, moins hiérarchiques, etc... Alors qu'en réalité il s'agit de différences : il y a des manières françaises d'être individualiste, américaines d'être individualiste, hollandaises d'être individualiste, et même allemandes d'être individualiste ainsi que des manières différentes de travailler en équipe, etc... ; de même pour les manières d'être hiérarchique ou de bien coopérer entre gens de niveaux différents. Tout le mouvement, la dynamique de la compréhension des cultures, c'est de passer d'une représentation d'une autre culture du genre « ils sont comme moi, mais simplement ils le sont plus ou ils le sont moins » à « ils sont réellement différents et nous allons comprendre dans quelle logique ils fonctionnent. Nous allons comprendre en quoi ce qui nous paraît à nous contradictoire ne l'est pas pour eux ».

*Monsieur Gérard-François Dumont*

Merci à vous tous. Je crois que par vos expériences, votre présence ici ainsi que tout ce que vous avez dit, vous nous avez convaincus que le monde est pluriculturel, qu'il le restera et qu'il est indispensable de travailler en équipe : travailler en équipe veut dire être capable de comprendre la culture de l'autre pour qu'il y ait synergie avec sa

culture et être capable également de communiquer avec l'autre, c'est-à-dire être capable d'aller vers la langue de l'autre.

L'enseignement scolaire international est donc bien, en tout état de cause, un impératif pour le monde de demain et pour réussir l'Europe.



<i>Effectifs du groupe :</i>	78.000	<i>Effectifs du groupe :</i>	365.000
<i>Nombre d'expatriés :</i>	350	<i>Nombre d'expatriés :</i>	1.200
<i>Nombre de nationalités :</i>	80	<i>Nombre de nationalités :</i>	> 120
<i>Présence significative :</i>	40 pays à + de 200 salariés	<i>Présence significative :</i>	37 pays
<i>Langue de travail :</i>	anglais	<i>Langue de travail :</i>	anglais, allemand



<i>Effectifs du groupe :</i>	> 106.000	<i>Effectifs du groupe :</i>	172.000
<i>Nombre d'expatriés :</i>	350	<i>Nombre d'expatriés :</i>	430
<i>Nombre de nationalités :</i>	> 30	<i>Nombre de nationalités :</i>	69
<i>Présence significative :</i>	> 5 pays	<i>Présence significative :</i>	45
<i>Langue de travail :</i>	anglais	<i>Langue de travail :</i>	anglais, français

**Monsieur François-Xavier d'Aligny**  
**Président de la Fondation des Amis du Lycée International**

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier très vivement, en votre nom et au nom de la Fondation des Amis du Lycée International,

- tous les intervenants, et en particulier nos amis étrangers, qui nous ont fait part avec brio, et dans un français parfait, de leurs expériences et de leurs réflexions,
- Monsieur Yves Lemaire, Proviseur du Lycée International, qui a bien voulu nous accueillir ici aujourd'hui,
- la Fondation Robert Bosch à Stuttgart ainsi que les entreprises partenaires de notre Fondation, sans le soutien financier et l'assistance intellectuelle desquelles ce colloque n'aurait pas pu être organisé,
- et enfin les nombreux bénévoles de toutes nationalités qui ont donné leur temps avec ardeur et qualité pour la préparation et le succès de cette journée.

La présence et la profondeur des interventions de nos intervenants ont donné à nos débats, malgré le peu de temps imparti à chacun, une visibilité, une dynamique, et un professionnalisme à la hauteur de l'enjeu. Il ne reste plus en fait qu'à passer à l'action !

Mesdames et Messieurs, il y a, à l'écoute de nos travaux d'aujourd'hui, **unanimité pour considérer que l'apprentissage de plusieurs langues et le contact quotidien de cultures diverses dès le plus jeune âge sont des impératifs absolus de notre époque car ils sont facteurs indiscutables de progrès.** Loin d'être un luxe réservé à une minorité, leur encouragement et la mise en place au niveau régional de structures à l'efficacité prouvée en la matière sont un facteur fort et structurant à la fois d'excellence et de réduction de l'exclusion, tout autant d'ailleurs qu'un vecteur des

valeurs de tolérance et de respect mutuel ô combien requises à notre époque. A l'heure de la « compétition des savoirs », pour reprendre l'expression de Monsieur Jean-Pierre Raffarin dans son discours à Rouen le 28 Février dernier, il n'est guère de réponse plus appropriée à court, moyen et long terme à l'impérieuse nécessité de l'affirmation pacifique de nos cultures, de nos langues et de nos spécificités dans l'environnement économique, religieux et politique international actuel et futur.

Parler ici de progrès s'entend dans toutes les acceptions du terme : **progrès social évidemment, mais aussi progrès économique, progrès intellectuel, progrès dans la compréhension et l'acceptation des diversités culturelles, progrès politique. Pouvoir vivre, dès les premières classes et quotidiennement, aussi bien sa propre culture et sa propre langue que d'autres cultures et d'autres langues est une source d'enrichissement qui d'ailleurs facilite et stimule, comme l'a indiqué récemment une étude de la Commission Européenne sur laquelle je reviendrai plus tard, la scolarité, l'intégration sociale, mais aussi le rattachement à l'identité ethnique et culturelle, dont la langue maternelle fait partie intégrante.** Faute d'apporter à ce sujet, à l'école, des réponses concrètes et de qualité, ce sont la régression, l'exclusion sociale, le chômage et la perte d'attractivité économique qui attendent les régions et les pays qui continueraient à accepter, dans ce domaine, le repli sur soi et le confort corporatiste.

**Le multiculturalisme et le multilinguisme dont a parlé Madame la Commissaire Viviane Reding ne sont en aucun cas, comme nous l'avons entendu, synonymes de dilution au profit d'une culture et d'une langue universelles.** Si Madame Elisabeth Badinter a été amenée à constater dans le journal Enjeux de Décembre dernier que, je cite, « notre langue et notre culture ne traduisent plus aucune création intellectuelle nouvelle », on peut peut-être en conclure que **c'est de l'émulation et de la cohabitation pacifiques et quotidiennes, dès le premier âge, de plusieurs langues et cultures au sein d'un même établissement scolaire que renaissent créativité et rigueur scientifique, sensibilisation à la notion de valeur, excellence et affirmation de chacune de ces langues et cultures.**

La vivacité intellectuelle des élèves du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye tout autant que leur taux de réussite à l'Option Internationale du Baccalauréat ou encore leur aisance à passer quotidiennement d'une culture à l'autre en sont des témoignages frappants qui démontrent à quel point nos jeunes savent se montrer à

la hauteur des enjeux lorsque les moyens leur en sont fournis. L'extrême variété non seulement géographique (environ 80 nationalités différentes sont représentées dans ce lycée) mais également socio-professionnelle de leurs familles témoigne sans aucune contestation possible de l'attractivité qu'exerce son modèle pédagogique et de la qualité durable des succès dont il est le vecteur en matière de progrès social et économique.

Cette contribution durable au progrès trouve évidemment une dimension particulière dans le contexte spécifique de **l'Europe**. Nous savons à quel point l'enseignement scolaire de l'histoire est l'un des éléments les plus fondateurs de la constitution et de la pérennisation de nos cultures. L'Europe dispose, comme chacun sait, d'une histoire particulièrement riche. Doit-on partager totalement l'opinion de Monsieur Philippe Herzog, député européen, qui constatait lors d'une conférence à la Maison Heinrich Heine le 10 Octobre dernier que, je cite, « L'éducation européenne (histoire, pédagogie, connaissance des autres) est aujourd'hui défailante » et que « Le défi éducatif est donc une priorité pour l'Europe » ? Si, certes, Madame la Commissaire Viviane Reding a pu faire état des programmes lancés en Europe sur le plan linguistique, on voit bien qu'au delà de la maîtrise des langues, le sujet encore plus fondamental est celui de l'acceptation des différentes cultures et de la cohabitation pacifique. A ceci s'ajoute bien évidemment l'élément de temps lié à l'élargissement en cours de l'Union Européenne qui ne nous laisse que peu de temps pour agir. La Charte des droits fondamentaux de 2001 a pris soin de rappeler que, je cite, « **l'Union Européenne contribue à la préservation et au développement des valeurs communes aux peuples d'Europe dans le respect de la diversité de leurs cultures et de leurs traditions** ». Dans sa Contribution à la Convention Européenne publiée en Janvier dernier, l'Institut Montaigne précise : « **Concilier la richesse des identités nationales et la nécessaire émergence d'une conscience européenne commune pose d'emblée le problème de la formation du citoyen européen. Afin d'atténuer le caractère trop souvent national de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, il importe d'introduire dans les programmes scolaires une approche comparative, qui tienne compte de la diversité des points de vue** ». On ne saurait être plus explicite. En matière de langues étrangères, et l'on sait à quel point la langue est un vecteur essentiel de la culture, l'Institut Montaigne ajoute : « L'initiation à une langue

étrangère européenne dès l'enseignement primaire doit être favorisée, en systématisant le recours à des lecteurs natifs. L'enseignement de deux langues européennes dès le secondaire doit devenir la norme ». Le modèle pédagogique du Lycée International de Saint-Germain-en Laye démontre, avec succès et depuis 50 ans, que cet objectif de deux langues étrangères (voire plus) est aisément atteignable, mais aussi d'ailleurs que l'on peut aller plus loin et faire mieux. A l'époque de la globalisation et compte tenu de l'enjeu majeur au niveau mondial que représente l'affirmation de l'identité européenne, il ne faut en effet pas croire que la maîtrise d'une seule langue étrangère puisse être suffisante. On peut même affirmer que la pratique d'une seule langue étrangère est génératrice de nivellement et d'uniformisation, une opinion exprimée également par Monsieur Claude Hagège, professeur au Collège de France où il est titulaire de la chaire de théorie linguistique, dans son livre « L'Enfant aux deux langues ». Le message que Monsieur le Ministre Pierre-André Wiltzer nous a adressé donne à cette analyse et à cette ambition un écho et un poids tout particuliers. Or, et je le dis en toute amitié pour nos amis britanniques et américains présents dans cette salle, mais ce ne sera une surprise pour aucun de nous, la situation et la tendance actuelle sont telles que le journal La Tribune pouvait titrer dans son édition du 8 Novembre dernier, je cite : « La langue anglaise prend le pouvoir. Dans les institutions européennes, le multilinguisme cède peu à peu la place à l'anglais. En Allemagne, la langue de Shakespeare s'impose dans les grandes entreprises multinationales ». Notre table ronde sur la demande a fait la même constatation.

L'affirmation pacifique et le rayonnement international de nos cultures - et la maîtrise d'au moins deux langues étrangères n'est, permettez-moi d'insister sur le point, qu'une condition nécessaire mais non suffisante à cet égard - , le soutien également au progrès économique et à l'emploi à l'heure de la mondialisation et de l'élargissement de l'Europe ainsi que l'unanimité de nos entreprises quant à l'impérieuse nécessité de maintenir la diversité culturelle en leur sein passent donc obligatoirement par le multiculturalisme et le multilinguisme que Madame la Commissaire Viviane Reding et Monsieur le Ministre Pierre-André Wiltzer ont appelés de leurs vœux. A cela s'ajoute la constatation faite par Madame Reding dans un article du Monde du 28 Janvier dernier qui rappelait, je cite, que « nos économies développées reposent de plus en plus sur la connaissance. La

croissance économique d'un pays est d'autant plus soutenue que l'investissement public et privé dans l'éducation et la recherche est solide. Il s'agit entre autres de ralentir enfin la fuite des cerveaux de l'Europe ».

Dans ce contexte, la **mobilité** est un arme indispensable. Nous l'avons entendu au cours de la table ronde sur la demande. Permettez-moi de citer ici à nouveau les travaux de l'Institut Montaigne : « La promotion de la mobilité des hommes répond à cette double exigence d'épreuve de l'autre et de rencontre d'une part, de respect de la diversité d'autre part. Les évolutions seront lentes, la jeunesse doit être notre priorité. L'éducation constitue le levier majeur de ces évolutions ».

Claude Hagège, à qui je me suis référé il y a quelques instants, a brillamment démontré que toutes les cultures et toutes les langues sont menacées dès lors que leurs locuteurs sont eux-mêmes persuadés qu'il est vain de les promouvoir. Soyons convaincus que les milliers d'élèves (ils sont environ 4.000 par an) qui sont passés par le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye depuis 50 ans portent en France, en Europe et aux quatre coins du monde ainsi que dans toutes sortes de professions, un témoignage multiculturel autrement plus efficace économiquement que telle ou telle campagne publicitaire. La mobilité est ainsi clairement un vecteur d'enrichissement et un environnement scolaire véritablement international est la meilleure préparation à une mobilité réussie à l'âge des études ou professionnel. Pourquoi donc ne pas mettre en place au niveau régional une arme dont l'excellence et l'efficacité ne sont plus à démontrer, facilitent les conditions d'une mobilité enrichissante et aident à répondre aux exigences toujours grandissantes en matière de vitesse d'adaptation ?

**L'excellence** ! Un petit nombre de personnes du monde de l'éducation reprochent au modèle pédagogique dont nous parlons son caractère élitiste. Je crains que ces personnes ne soient mal informées, ou plutôt ne s'informent mal. Car enfin de quoi parle-t-on ?

D'élite sociale ? Comme indiqué précédemment, tous les milieux sociaux-professionnels sont représentés dans ce Lycée, allant d'enfants de femmes de ménage à ceux de cadres dirigeants, d'enfants d'ouvriers à ceux de diplomates, de professions libérales ou autres.

D'élite financière ? Il s'agit d'un lycée public qui respecte les règles de tout établissement public et qui se conforme, au sein des Sections Internationales, aux règles financières en vigueur dans les pays d'origine de ces Sections. Par le biais du vaste réseau de ramassage scolaire mis en place dans un rayon de plus de 40 km d'une part, et grâce au système d'association avec d'autres établissements d'autre part, le rayonnement géographique du Lycée atteint les familles aux revenus modestes qui habitent dans des communes à loyers faibles dans une zone de plus de 100 km de diamètre.

Il est donc d'autant plus étonnant d'entendre cette critique, à l'évidence totalement infondée et tendancieuse, que l'on sait la satisfaction et la fierté légitimes éprouvées par les enseignants, les parents et, et c'est quand même le plus important, les enfants en face de résultats scolaires qui attestent de l'excellence. Pour reprendre une expression de Monsieur le Ministre Luc Féry lors d'une émission sur Radio Classique le 21 octobre dernier, la « valorisation de l'excellence » est un objectif partagé par toutes les personnes directement concernées ainsi qu'un impératif dans le contexte de la « compétition des savoirs » dont a parlé Monsieur le Premier Ministre à Rouen. Alors que l'ambition d'excellence fait appel à ce qu'il y a de meilleur en l'homme, nous ne pouvons accepter que certains jettent une sorte d'opprobre sur les ambitions d'excellence dans l'éducation scolaire ; il faut au contraire multiplier les établissements et les modèles pédagogiques qui savent en être un vecteur incontestable. Les résultats inquiétants des études publiées par l'OCDE sous le nom d' « Etude de Pise », je rappelle que cette étude a entre autres été l'un des sujets majeurs de la campagne législative allemande l'année dernière, ces résultats donc ne peuvent que souligner l'urgence qu'il y a à faire publiquement nôtres les objectifs et les impératifs d'excellence évoqués ici.

Au-delà de la notion d' « élitisme pour tous » vulgarisée par le poète russe Maïakovski et reprise par Madame Catherine Clément dans le rapport qu'elle a remis le 10 Décembre dernier à Monsieur le Ministre de la Culture, il est évident que l'éducation scolaire doit, pour réussir, délivrer le même niveau d'excellence que l'industrie. Les entreprises représentées à notre table ronde de cet après-midi font toutes appel à des technologies de pointe et aux nouvelles technologies : peut-on imaginer un seul instant que les emplois - plus de 720.000 au total - de ces seules entreprises ne seraient pas définitivement menacés si les voitures Mercedes



n'étaient pas excellentes, si les médicaments d'Aventis n'étaient pas excellents, si les verres et matériaux de construction fabriqués par Saint-Gobain n'étaient pas excellents, si, enfin, les Airbus, la fusée Ariane ou les satellites d'EADS n'étaient pas excellents ?

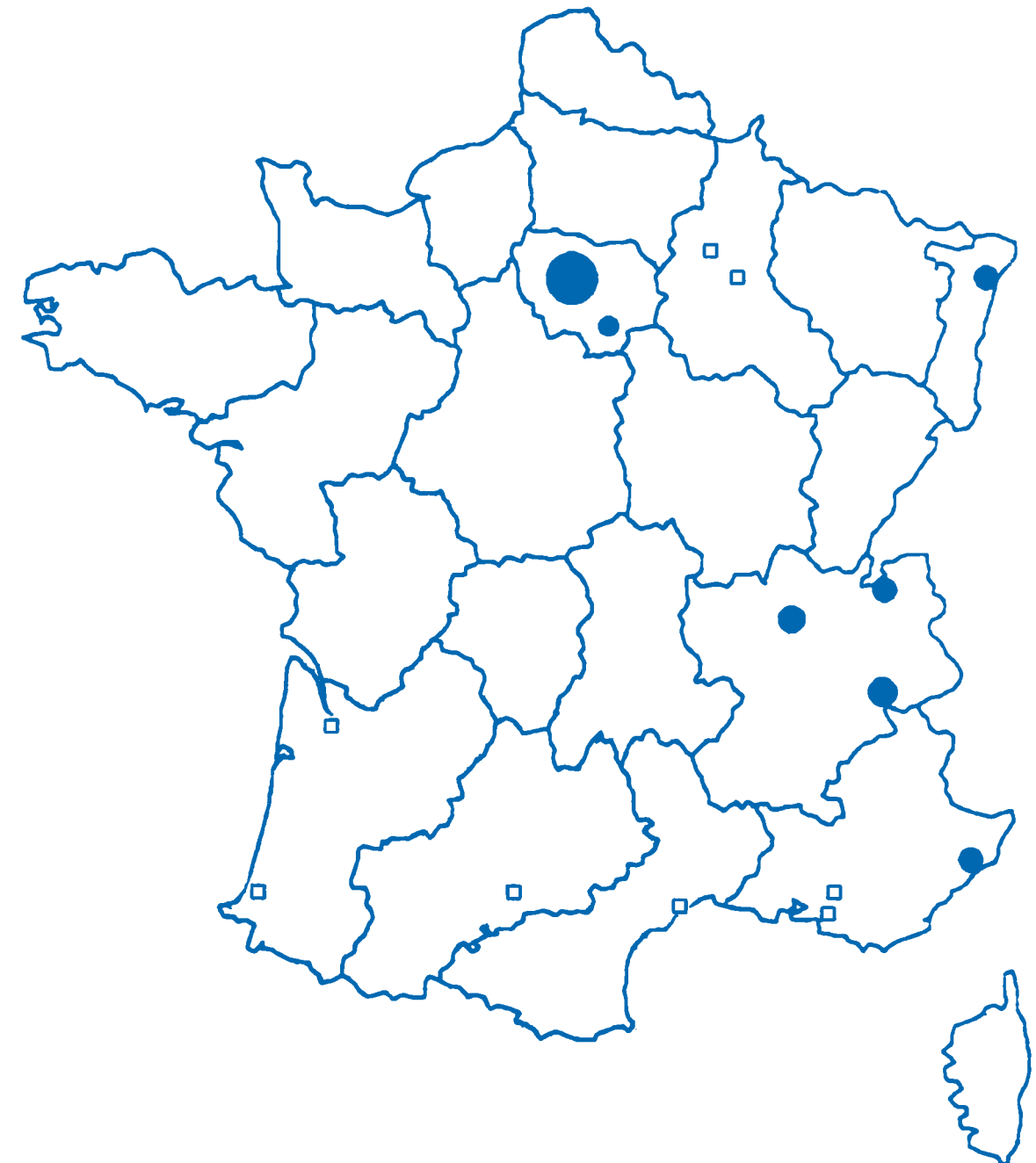
Si donc les critiques adressées, par un petit nombre de personnes agissantes, à ce système d'excellence d'éducation que représente le modèle pédagogique des établissements scolaires publics à Sections Internationales, pour reprendre le vocabulaire administratif consacré, devaient faire obstacle à la mise en place, dans nos régions ou pays, de ce type d'établissement, c'en seraient alors d'autres qui connaîtraient la croissance, la création d'emplois, la réduction du chômage et la cohabitation pacifiée et mutuellement respectée des cultures.

Nos régions ont donc, dans le cadre des missions de service public, l'obligation morale et un intérêt économique majeur à donner à nos jeunes des outils d'excellence à l'efficacité prouvée en matière de multiculturalisme et de multilinguisme. Or l'étude publiée le 24 Juin dernier par le cabinet Ernst & Young est révélatrice d'une douloureuse réalité, puisqu'elle constate qu'en France, et sur la période 1997-2001, seules les régions Ile de France et Rhône-Alpes soutiennent la comparaison avec les autres régions européennes en termes d'accueil des investissements étrangers.

Nos tables rondes ont, ce n'aura probablement été une surprise pour personne, fait ressortir sans la moindre ambiguïté, l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande en matière d'enseignement scolaire international en Europe. La France apparaît à cet égard encore moins bien outillée que certains de ses partenaires. La carte de la page suivante parle d'elle-même et trouve un écho singulier dans l'étude d'Ernst & Young évoquée à l'instant.



## Sections Internationales Publiques



- Etablissements à plusieurs Sections
- Etablissements à Section unique

Au chapitre de la demande, nous avons entendu Monsieur le Maire Emmanuel Lamy nous dire en quelques mots à quel point sa **commune** bénéficie sur les plans économique, social, culturel et touristique de la présence du Lycée International. Ceci s'étend et s'entend évidemment bien au-delà de la seule commune de Saint-Germain-en-Laye. Comment les responsables régionaux ne pourraient-ils pas être convaincus par la perspective de pouvoir, par la mise en place d'établissements scolaires à Sections Internationales, contribuer durablement à la prospérité de leur région ?

A l'occasion des cérémonies du bicentenaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Monsieur Christian Vulliez, son Directeur Général Adjoint en charge de la formation, a pu dire : « Nous assistons à une mondialisation de l'enseignement, à l'instar de l'internationalisation de l'industrie ».

Les entreprises, petites ou grandes, mais aussi les universités ou encore les centres de recherche sont tous en effet des acteurs de la compétition internationale quotidienne. Celle-ci peut prendre des formes très variées : transferts de connaissances et de professeurs, négociations commerciales, gestion et motivation d'équipes multiculturelles, expatriations, fusions et acquisitions transfrontalières, investissements internationaux, restructurations, etc...Sait-on que 70 % des opérations de fusions & acquisitions transfrontalières échouent pour des raisons d'incompréhension culturelle des salariés des entreprises concernées ?

Au cœur de chacune de ces formes de la compétition internationale se trouve **l'emploi**, qu'il s'agisse de créations, de maintien ou de réductions d'emplois, de critères d'embauche ou de promotion interne. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour réaliser que les **bénéficiaires de ces décisions relatives à l'emploi seront ceux qui seront les mieux outillés en matière de pratique des langues et de connaissance des cultures.**

Pour les entreprises se pose immédiatement, comme nous l'avons entendu, la question de savoir comment s'internationaliser tout en préservant les facteurs de succès contenus dans leur culture initiale et, en corollaire, comment transplanter une culture à succès hors de son contexte national et historique sans en endommager les

constituants ni heurter les cultures nationales, ethniques ou religieuses des pays hôtes. Comment, en cas d'acquisition et de fusion, mélanger, hybrider harmonieusement les cultures et fonctions des entreprises acquises ou fusionnées ? Nous avons entendu lors de la table ronde de cet après-midi à quel point l'anglais est la langue de travail effective, voire officielle dans bon nombre de groupes internationaux. Nous avons également entendu que sur cette base les salariés arrivent à communiquer.

Mais nous avons aussi entendu que la gestion et la motivation d'équipes multiculturelles est une nécessité, une vraie ambition, une préoccupation positive pour toutes les entreprises. Nous avons entendu à quel point la notion de culture d'entreprise est difficile à manier. Nous avons, enfin, entendu les échecs de rapprochements transfrontaliers d'entreprises, échecs dûs à des motifs d'ordre culturel.

Mais cela ne peut surprendre en aucun cas : si l'on se rappelle que la langue est un des vecteurs les plus importants d'une culture, comment s'étonner que des facteurs culturels soient source de préoccupations quotidiennes de toute entreprise qui ne parle qu'une seule langue alors même que plusieurs cultures se trouvent en son sein ? Si, de plus, l'on n'a pas été, dès le plus jeune âge, au contact quotidien de cultures diverses, il n'est pas étonnant que les difficultés et les échecs soient si nombreux.

A l'heure de l'élargissement de l'Union Européenne, cette question est d'une actualité plus brûlante que jamais, ne serait-ce que pour permettre aux salariés des groupes français et européens de participer à la stratégie d'expansion de leurs employeurs vers les nouveaux pays membres.

Nous avons entendu Monsieur d'Iribarne nous parler des risques d'échec dans les cas de transfert de cultures et de la prépondérance apportée à la **valorisation des actifs culturels** par rapport aux dimensions technologiques stricto sensu : **le multiculturalisme est bien en effet, comme l'a rappelé la table ronde sur la demande, un actif majeur pour les entreprises, et non un problème insoluble ou un obstacle infranchissable.** Sait-on que notre SNCF nationale avait comme objectif pour 2002 de voir le nombre de jeunes issus d'autres pays européens représenter 10% des recrutements de jeunes diplômés, une stratégie adoptée dès 1998 afin de créer un brassage culturel à l'intérieur de ses équipes ?

Dans la compétition pour l'emploi, l'implantation d'entreprises étrangères est un atout important : la qualité et la diversité de l'enseignement que nous sommes capables d'offrir aux enfants aussi bien des familles locales que des familles venant de l'étranger est un aspect fondamental dans le choix d'une région par une entreprise internationale.

Dans ce contexte, la présence d'établissements scolaires internationaux dans une région compte parmi les infrastructures de base au même titre que les moyens de communication, les avantages fiscaux, etc... Il s'agit ici d'obtenir des résultats à court terme, mais également d'un facteur gagnant à moyen et long terme (réputation d'une région, création d'un bassin d'emploi, etc...). Les entreprises étrangères ont souvent la réputation, en cas de difficultés économiques, de restructurer d'abord leurs entités étrangères, les exemples ne manquent d'ailleurs pas : mais n'est-il pas intéressant de constater que les plus importants, en termes d'emploi, de ces exemples de restructuration par des entreprises étrangères se sont trouvés dans des régions dépourvues de ce type d'infrastructure ? La présence d'établissements scolaires internationaux participe donc des infrastructures de base indispensables aussi bien à titre offensif, c'est le sujet de la création d'emplois, que défensif, c'est celui du maintien de l'emploi, et ce au moins autant pour les salariés locaux que pour les expatriés.

Il est également important de ne pas perdre de vue que l'éducation scolaire internationale offre une réponse infiniment plus solide et plus vaste que l'université à la demande internationale des entreprises et des centres de recherche : d'abord parce qu'il s'agit d'un travail en profondeur, puisqu'effectué sur des enfants, et ensuite parce que les besoins des entreprises ne concernent pas que des diplômés d'université. Il n'est pas non plus indifférent de noter, à l'heure où l'on constate un taux de 55% d'échec en premier cycle universitaire en France, que la présence dans une région d'établissements scolaires à sections internationales bénéficie en termes qualitatifs aux universités de la région concernée. Ce n'est probablement pas un hasard si les programmes universitaires appelés bi-DEUG se sont constitués à l'université Paris X de Nanterre, à proximité du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye. L'éducation scolaire véritablement internationale, telle que diffusée dans un établissement scolaire à Sections Internationales, prépare donc avec excellence à la diversité des demandes, que ce soient les besoins des entreprises ou ceux des

universités ou des centres de recherche : elle est en cela non seulement un vecteur de progrès social, comme indiqué précédemment, mais aussi un vecteur d'emploi indiscutable, voire incontournable, ainsi qu'une source de rayonnement régional.

Dans ces conditions, comment se présente l'offre en enseignement scolaire international face à cette demande ?

Notre table ronde de ce matin nous a montré que cette offre est d'abord très inégale, limitée et localisée. Si un pays comme les Pays-Bas a d'ores et déjà mis en place une couverture géographique régionale satisfaisante, mise en place qui a résulté d'une véritable volonté et d'un fort projet politiques,



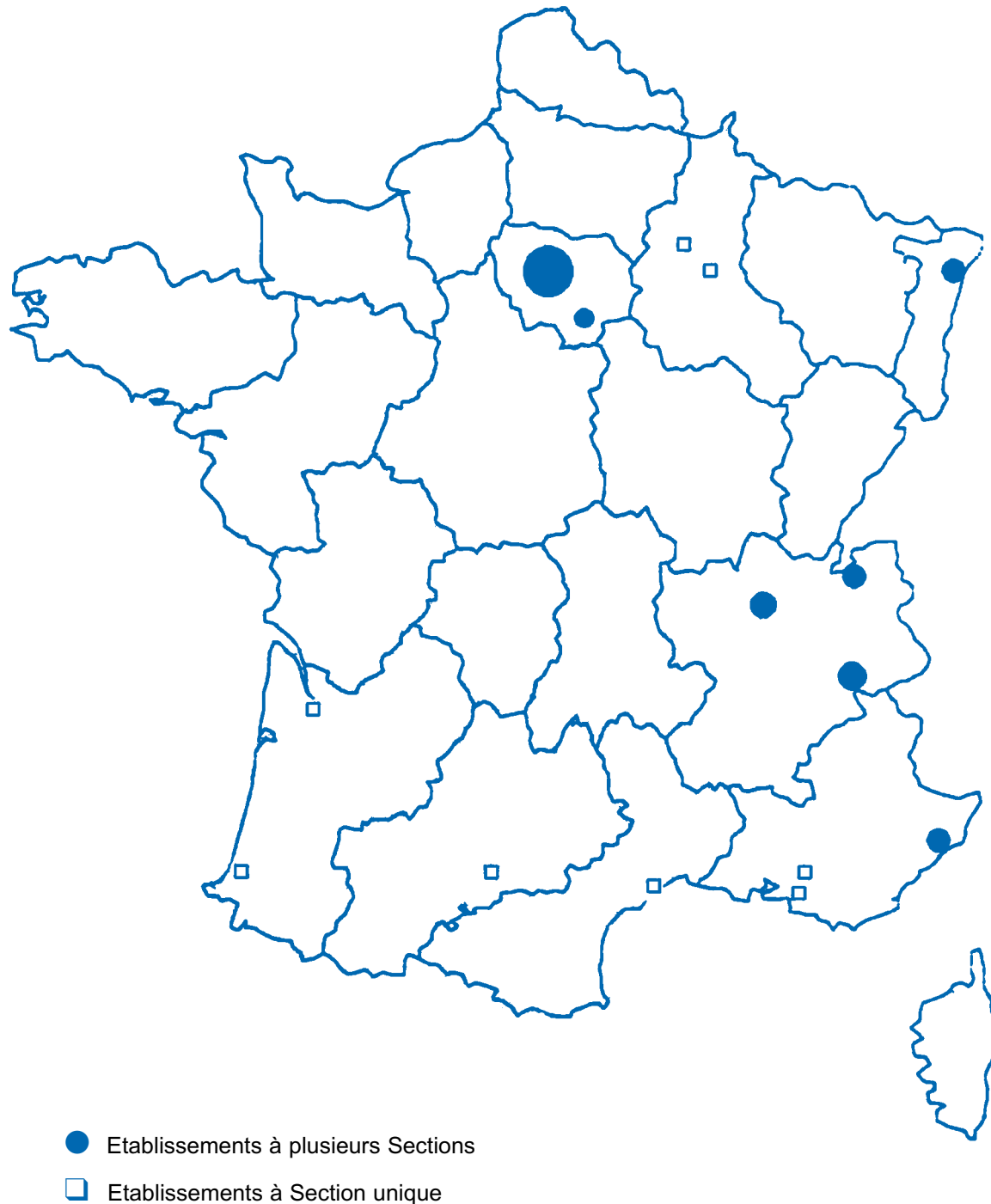
### Etablissements Publics d'Enseignement International (IGO) aux Pays-Bas



il n'en est pas de même dans de nombreux autres pays, la France par exemple.



## Sections Internationales Publiques



D'autre part, la préparation à l'élargissement de l'Union Européenne a été source de quelques initiatives chez certains de nos voisins en matière d'enseignement scolaire international, comme en attestent les mesures très concrètes prises par certaines provinces allemandes, dont la ville de Berlin, une situation qui témoigne d'ailleurs d'une grande maturité quand on connaît l'histoire entre ce pays et la Pologne. Les choses sont suffisamment avancées pour que le Dr. Jerzewski, qui participait à notre table ronde de ce matin, ait pu écrire, dans le cadre de ses fonctions de coordinateur des relations scolaires entre l'Allemagne et la Pologne, que le polonais devrait avoir à terme, dans cette partie de l'Allemagne, la même importance que le français dans le Sud-Ouest de l'Allemagne. A cela s'ajoutent les écoles européennes promues par la Commission Européenne et que Mme Reding a mentionnées ce matin. On ne peut donc que constater que quelques pays sont déjà en avance sur d'autres, la France faisant malheureusement partie de ces derniers.

Même si on réduisait l'ambition à la seule question de la connaissance des langues, question dont nous avons vu qu'elle est une condition nécessaire mais non suffisante pour répondre à la demande, on ne peut que réaliser l'ampleur du chantier encore ouvert devant nous. C'est ainsi qu'à la suite de la dernière étude publiée par Eurydice, un service de la Commission Européenne, sur l'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire en Europe, Le Figaro a pu titrer le 29 Janvier dernier que, je cite, « L'Europe des langues peine à se mettre en place ». Au delà d'une communauté d'objectifs encore toute relative au niveau européen, il ressort en particulier de cette étude que la France ne se trouve pas dans le peloton de tête, et ce quelque soit le critère retenu.

Face à cet état de l'offre, le modèle des établissements scolaires à Sections Internationales, dont le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye est l'emblème, offre, vous l'avez compris, une réponse qui ne demande qu'à être répliquée. De quoi s'agit-il ?

- un établissement public français
- préparant à un Baccalauréat français général (L, ES ou S), incluant l'Option Internationale du Baccalauréat (O.I.B.), reconnu comme Baccalauréat local

dans chacun des pays associés, et dont certaines épreuves sont passées dans la langue du pays de la Section Internationale concernée

- dans lequel une partie de l'enseignement est délivrée dans le cadre de Sections Internationales (il y en a actuellement 12 au Lycée International de Saint-Germain-en-Laye)
- dans la langue et selon les programmes du pays de la Section
- par des enseignants natifs du pays concerné qui ont passé leur diplôme d'enseignant dans ce pays.
- Les élèves arrivant au Lycée sans parler français sont pris en charge pendant un an dans le cadre des classes de « français spécial » dont la pédagogie développée depuis 50 ans les amène en un an à pouvoir suivre ensuite les cours délivrés en français sans problème particulier.
- Le français et la langue du pays de la Section sont considérés pédagogiquement comme deux langues de base, à statut égal, la troisième et la quatrième langue étant, de fait, les première et deuxième langues étrangères.
- Enfin, un établissement qui débute à la Maternelle et applique ce modèle pédagogique de cette classe jusqu'en Terminale.

Les 50 années d'expérience du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye - il est le seul en Europe à pouvoir revendiquer une telle expérience - démontrent à quel point ce modèle non seulement facilite les conditions d'expatriation, d'impatriation et de retour d'expatriation mais également suscite une véritable émulation chez les établissements voisins et attire un nombre croissant très rapidement d'élèves locaux, renforçant en cela l'attractivité économique de la région dans laquelle un établissement de ce type est installé.

Les élèves parlent donc couramment au minimum 3 langues, souvent 4, et sont quotidiennement confrontés aux quelques 80 nationalités et cultures évoquées précédemment. Leur niveau académique est attesté par leur taux de réussite à l'Option Internationale du Baccalauréat (98 à 100 %) et par leur admission aux meilleures universités dans une multitude de pays. Actuellement, 50% des familles sont françaises, les autres provenant des environ 80 pays dont j'ai parlé.

Dans ces conditions, vous ne serez pas surpris que les demandes d'inscription provenant de la seule région parisienne soient chaque année au moins 3 fois supérieures au nombre de places disponibles et que Monsieur le Proviseur reçoive régulièrement des demandes de pays qui souhaitent établir une Section Internationale pour leur langue et leur culture. Les sections actuelles sont les suivantes :

américaine, britannique, allemande, suédoise, néerlandaise, japonaise, italienne, espagnole, portugaise, danoise-norvégienne et, dans la perspective de l'élargissement de l'Union Européenne, polonaise.

Ce modèle existe donc avec succès depuis 50 ans. Les anciens élèves en assurent un rayonnement économiquement efficace dans le monde entier et dans toutes sortes de professions. Permettez-moi de mentionner ici que nombreux sont ceux parmi eux qui ont choisi des carrières scientifiques : se sont libérés pour être aujourd'hui parmi nous des ingénieurs, femmes et hommes, qui travaillent au programme de la fusée Ariane, ou encore, cette fois-ci non plus dans les étoiles mais dans les profondeurs des mers, à la recherche pétrolière au fond des océans.

La réponse à la demande exprimée lors de notre table ronde de cet après-midi existe donc. Le modèle pédagogique du Lycée International l'a affinée au cours de ses 50 années d'existence autour des Sections Internationales et, à l'heure où le Premier Ministre a indiqué le 28 février à Rouen les lignes directrices de son programme de décentralisation, il est essentiel que les régions prennent rapidement les initiatives indispensables pour conduire aux accords nécessaires du ministère, accords qui ont été encore dans un passé récent, je le reconnais, difficiles à obtenir. C'est évidemment un problème de volonté politique. Il suffit de citer à cet égard l'exemple d'Eurodisney rappelé tout à l'heure par Mademoiselle de Roquefeuil, Coordinatrice des Relations Extérieures d'Eurodisney : alors que les pouvoirs publics ont affiché depuis longtemps leur volonté de créer à l'Est de Paris un pôle de développement fort qui équilibre l'Ouest de la région Ile de France, volonté qui a conduit à l'ouverture entre autres de Disneyland Resort Paris à Marne-la-Vallée en 1992, et malgré les efforts conjugués des collectivités locales, des départements concernés, de la région Ile-de-France et du Rectorat, malgré donc ce faisceau d'énergies favorables,

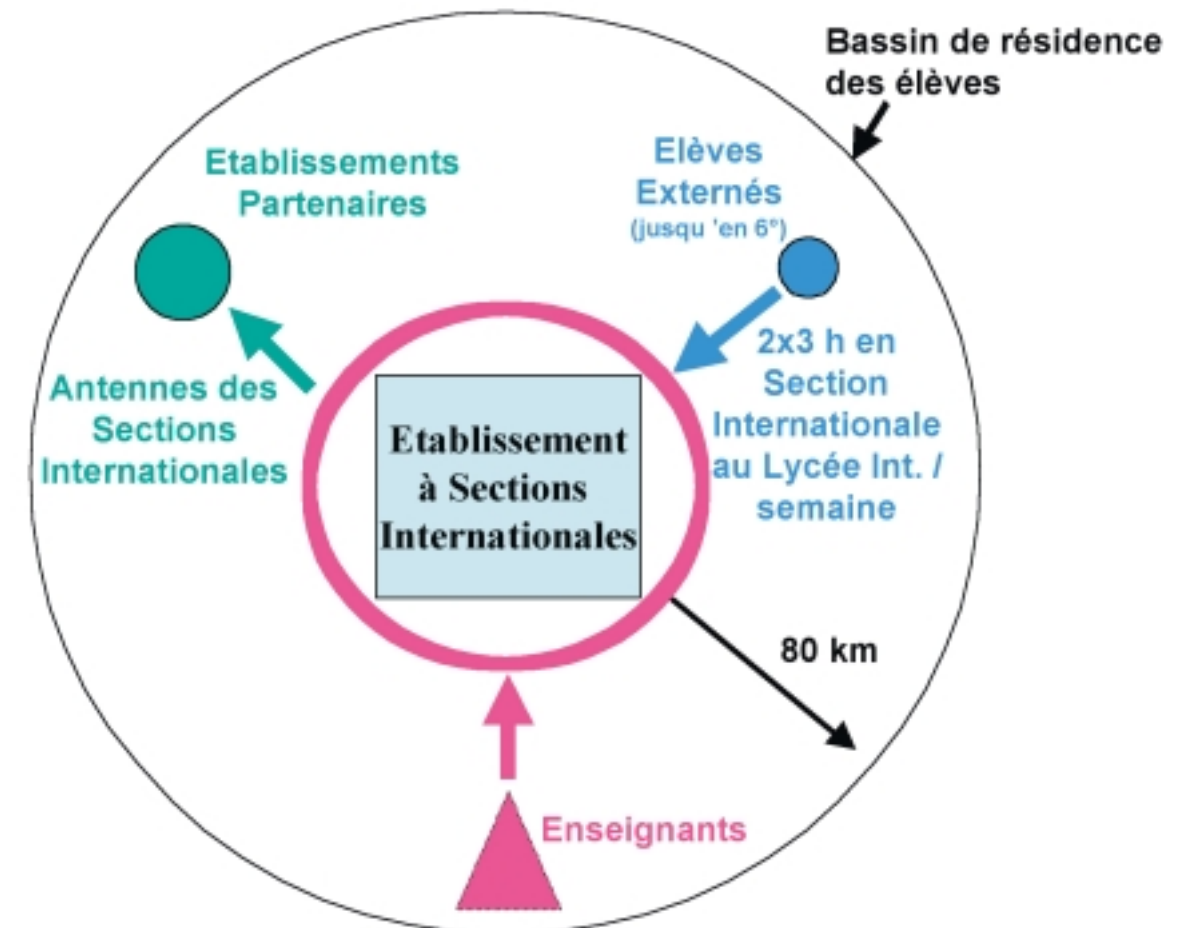
Eurodisney qui, avec un peu plus de 12.500 salariés, est quand même le premier employeur sur site de la région parisienne, et à ce titre un vrai moteur d'intégration sociale, ne trouve dans cette région qu'un seul établissement scolaire un tant soit peu international, un établissement qui a en tout et pour tout une petite Section Internationale après 10 ans de discussions et de pourparlers !



Face à une volonté politique forte parce que consciente du caractère de priorité absolue de l'enseignement scolaire international, l'argument du manque de moyens financiers ne tient pas, même en période de bas de cycle économique : la demande et les enjeux sont tels, comme nous l'avons vu, que l'adhésion des électeurs ne peut pas être difficile à obtenir. A cela s'ajoute que le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye démontre que des solutions existent, en particulier au niveau de la pénurie des professeurs. On ne peut, enfin, pas perdre de vue qu'une évolution se dessine selon laquelle les fameuses agences de « rating » internationales, qui ont évalué jusqu'ici surtout les entreprises et les états, ont d'ores et déjà évalué des universités aux Etats-Unis, en Espagne et en Grande-Bretagne : à quand les universités, et donc certaines écoles, françaises ?

Sur le plan géographique, le schéma simplifié du mode de fonctionnement du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye est le suivant :



### PÔLE REGIONAL DE LANGUES ET CULTURES



-  7 Etablissements Partenaires du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye
-  750 élèves externés
-  IUFM / échanges d'enseignants / enseignants des Sections

Les établissements publics à Sections Internationales apportent, nous l'avons vu, une solution tout à fait adaptée aux attentes des différents partenaires, une mission que le modèle des sections européennes ne remplit que dans une moindre mesure.

En choisissant la région ou l'académie comme échelle de ces créations, limitées mais judicieusement réparties, on n'entrave en rien les efforts de l'Education Nationale pour développer par d'autres voies l'enseignement des langues et des cultures. Bien au contraire cela contribue à leur réussite en créant, autour des Sections Internationales, des pôles de langues avec des établissements partenaires et avec les IUFM, ce qui constitue une synergie, source d'efficacité et d'économie.

Tous les arguments avancés, malgré leur poids, sont-ils suffisants pour conduire à des prises de décision rapides ? Espérons que le futur proche démentira le passé récent !

En France en tout cas, l'international est du domaine du Recteur d'académie.

- Or ce poste n'est pas caractérisé par sa stabilité, ce qui oblige à reprendre les dossiers à chaque changement de Recteur.
- De plus, dans son académie, le Recteur a d'autres dossiers consommateurs de beaucoup d'énergie : la gestion des personnels réparties en de nombreux corps, la sécurité, les relations avec les collectivités territoriales, la continuité du service, l'adaptation quantitative aux évolutions démographiques, la mise en œuvre des réformes incessantes des Ministres qui veulent imprimer leur message, les Zones à Education Prioritaires ...

Il paraît donc évident que la décision souhaitée de développement ou d'implantations judicieuses d'établissements publics à Sections Internationales dans le territoire est, comme indiqué, essentiellement une affaire politique, de la responsabilité directe du Ministre.

Mesdames et Messieurs, la qualité de nos intervenants et de leurs contributions vous auront, je l'espère, convaincus de la nécessité d'agir rapidement en faveur de la mise

en place au niveau régional d'établissements scolaires à Sections Internationales du type du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye.

Nos pays et nos entreprises attendent des jeunes aujourd'hui qu'ils soient des femmes et des hommes qui n'ont pas pour horizon leurs frontières nationales mais le monde, des femmes et des hommes qui accepteront d'être mobiles dans leur pays, bien sûr, mais aussi à l'étranger, mobiles mentalement et culturellement au moins autant que physiquement.

A l'heure où notre monde s'interroge sur certaines de ses valeurs et se trouve peut-être à la veille d'échéances douloureuses, il y va, bien sûr, d'intérêts économiques majeurs, mais également de la promotion des valeurs de tolérance et de respect mutuel qui ont conduit le Ministre français des Affaires Etrangères, Monsieur Dominique de Villepin, à terminer son intervention du 14 février dernier devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies, intervention saluée dans le monde entier comme une très brillante manifestation de la culture française, par cet appel : « La France et l'Europe croient en notre capacité à construire ensemble un monde meilleur ».

Je vous remercie.

**Madame Claudie Haigneré**  
**Ministre Déléguée à la Recherche**  
**et aux nouvelles Technologies**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Retenue par des contraintes d'agenda, je me suis trouvée dans l'impossibilité de participer avec vous à la célébration du cinquantenaire de votre établissement.

Je le regrette d'autant plus vivement que les actions menées par le Lycée International de Saint Germain, le dynamisme de l'association de ses anciens élèves, son rayonnement sont autant de signes d'une culture partagée, faite de goût de la science, d'esprit d'entreprendre et d'ouverture aux autres.

Votre établissement, pionnier par son engagement extrêmement précoce en faveur de l'enseignement des langues étrangères, mérite que l'on salue avec éclat cette mobilisation de longue date, qui se traduit non seulement dans les enseignements, mais dans l'ouverture à l'international, qu'il agisse des professeurs étrangers qui y exercent leurs talents, ou des élèves qui y sont accueillis pour tout ou partie de leur scolarité.

Quelle plus belle preuve d'ouverture intellectuelle, à l'heure où se met en place l'espace européen de la recherche que cette recherche que cette exigence de compréhension, cette exigence d'échanges entre les différentes cultures, les différentes langues, les différentes littératures ?

Une ouverture intellectuelle qui est la condition véritable de l'aventure intellectuelle, de l'aventure scientifique que j'ai à cœur de proposer aux jeunes, garçons et filles, qui souhaitent s'engager pour les savoirs, qui aspirent à oser la science.

Cet esprit d'entreprendre que j'appelle de mes vœux , cette mobilisation ardente de la jeunesse de notre pays, elle peut, bien sûr, prendre des formes variées, aussi

variées que les différents visages de la recherche qui, ne l'oublions pas, couvre tout le spectre qui va des sciences fondamentales, mathématique, physique et chimie en tête, jusqu'aux sciences humaines et sociales – dans toute la diversité aussi des métiers auxquels ces formations exigeantes et valorisantes tout à la fois peuvent conduire.

Tel est le message que je souhaite porter aujourd'hui. Telle est l'ambition que je souhaite partager avec l'ensemble des acteurs, dans une mobilisation fédératrice des énergies, génératrice de talents.

Longue vie, donc, au Lycée International et plein de succès aux projets de ses responsables et élèves !





**50<sup>ème</sup> Anniversaire  
du Lycée International  
de Saint-Germain-en-Laye**

**COLLOQUE**  
**sous le Haut Patronage de**  
**Monsieur Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre**

*L'enseignement scolaire  
international  
des langues et cultures,  
vecteur d'emploi et de progrès social  
dans l'Europe élargie*

Ce colloque a été organisé avec le soutien de la Fondation Robert Bosch, Stuttgart et avec l'aide de nos entreprises partenaires Arcelor, DaimlerChrysler, EADS, IBM, Robert Bosch, Saint-Gobain, Siemens, Société Générale

Organisé par la Fondation des Amis du Lycée International  
Vendredi 14 mars 2003